

LE GROUPE
SERGE LANDRY
 AUDIOPROTHÉSISTES
CHICOUTIMI
 545-8259
JONQUIÈRE
 695-6232
ALMA - DOLBEAU
ROBERVAL
 1-800-463-7949
LA BAIE - 544-0858
 AIDES AUDITIVES

le QUOTIDIEN

du Saguenay-Lac-Saint-Jean

19e année N° 155

Le jeudi 2 avril 1992

40 pages

60¢ plus taxes

VOUS VOULEZ VENDRE
 OU ACHETER...



CELINE BOUFFARD
 Agent immobilier

Bureau: 696-4888
 Résidence: 696-4454
 Base Militaire: 677-2226

Le Permanent

Dégivrants
 et anti-givre

Rayonnement pour l'UQAC

page 4

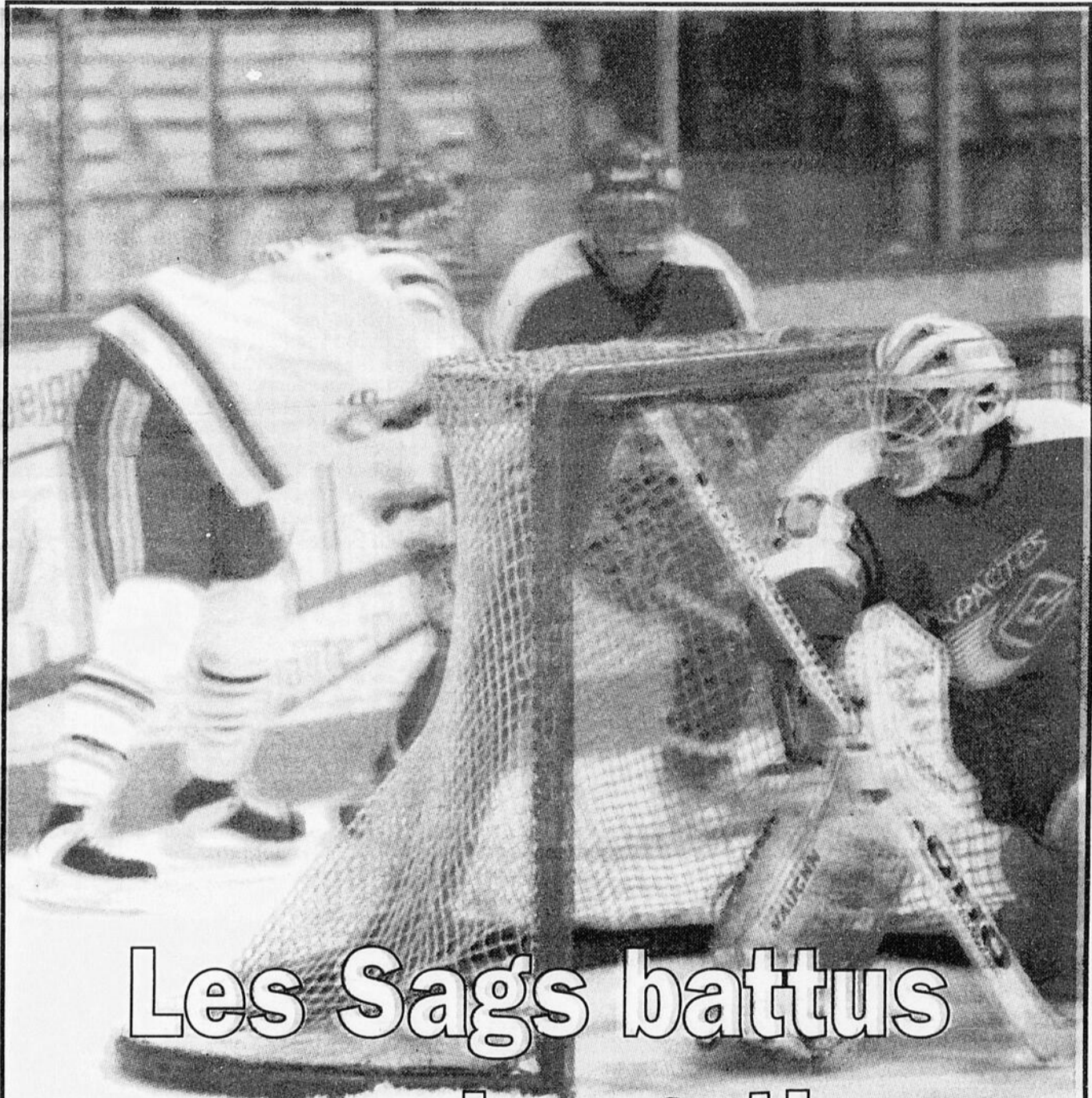


Photo: Sylvain Dufour

Référendum

Parizeau hésitant

page 16



Les Sags battus en prolongation

page 39

Photo: Jean Briand

Hockey

La grève est devenue réalité

pages 32, 33 et 35

Interquière

Accident mortel

page 33

Acco
 Chez

ON CROIT À

319 STE-ANNE,
 Chicoutimi - 696-4444

L'IMPOSSIBLE

Chevrolet Corsica 1991
 25,000km 4 portes



La photo peut différer

12,495\$

ÉQUIPEMENTS

- air climatisé
- radio AM/FM stéréo cassette
- Coussin gonflable
- transmission automatique
- vitres teintées
- bleu foncé, intérieur bleu

Détenu en attendant son enquête préliminaire

Le juge refuse de croire un ivrogne

CHICOUTIMI (CC) — Refusant de croire en la promesse d'un ivrogne, le juge Claude Gagnon, de la Cour du Québec, a ordonné, hier, la détention

d'Harold Mercier, un Jonquiérois qui jurait de devenir sobre à jamais et de ne plus communiquer avec sa femme à laquelle il aurait donné toute

une râclée, en fin de semaine dernière.

Représenté par Me Michel Boudreault, ce sexagénaire de la rue Truchon fait face à des accusations de voies de fait avec lésions corporelles sur sa femme, de possession d'un couteau dans un dessein dangereux, de menace de mort par l'entremise d'un policier et de deux manquements à une ordonnance de probation. Tout ça est en relation avec un événement survenu le 29 mars dernier, alors que Mercier aurait violemment battu sa femme à son entrée à domicile.

ter.» C'est ainsi que, selon ses propres aveux, Mercier aurait fini par perdre la tête et poser des gestes aussi graves que ceux qui lui sont reprochés. «Quand je suis en boisson,



Claude Côté

pour son client, le juge Gagnon a simplement rétorqué que Mercier en avait eue une superbe, il y a à peine un mois, alors qu'il était condamné à des travaux communautaires pour avoir frappé sa femme. «Il s'était alors engagé à ne plus l'importuner et, non seulement il n'a pas respecté cet engagement, mais il a même battu madame», a ajouté le juge.

Intervenant à son tour, le procureur en poursuite, Me Richard Dubois, a simplement mentionné que l'attitude de Mercier correspondait à un cri de désespoir. «Il est allé au bout de la corde et il s'est pendu avec elle», a-t-il lancé, en rappelant au juge que Mercier aurait été à ce point violent lorsqu'il a frappé sa femme qu'il y avait du sang partout.

Harold Mercier a fait, selon Me Dubois, la preuve que sa parole ne vaut plus rien. «Il fut un honnête commerçant, mais aujourd'hui, dit-il, c'est un batteur de femme et un buveur, de sorte qu'il nous faut protéger la société en le détenant.»

Le juge Gagnon s'est montré d'accord avec la poursuite, en admettant la clarté de la preuve sur les risques évidents de récidive. Il a donc ordonné la détention de Mercier pour toute la durée des procédures.

La date de l'enquête préliminaire devrait être déterminée aujourd'hui.

/// Faits divers ///

Sylvie Roy extradée le 13 avril

MONTREAL (PC) — La Québécoise Sylvie Roy, sera extradée en Italie le lundi, 13 avril, pour être accusée de Rome d'importation d'héroïne.

Le procureur de la Couronne en Belgique, Raymond Bussuyt, a indiqué que deux fonctionnaires italiens accompagneront la prévenue québécoise tout au long du voyage qui sera effectué par avion de Bruxelles à Rome.

Sylvie Roy, la fille de Micheline Lévesque, est incarcérée à la prison Forest, depuis son arrestation à l'aéroport de Bruxelles le 27 novembre.

Méningite: une autre victime

MONTREAL (PC) — La méningite aurait fait une autre victime: il s'agit cette fois d'un bambin de 4 ans, de Châteauguay, au sud de Montréal, qui est décédé mardi soir à l'hôpital pour enfant de Montréal. L'enfant, qui a d'abord été admis à l'hôpital Anna-Laberge, de Châteauguay, a été transféré mardi matin à l'hôpital montréalais. Les médecins ne pouvaient préciser hier si c'est la bactérie à méningocoque qui a entraîné la mort de l'enfant. Les résultats des prélèvements devaient être connus aujourd'hui.

Suicide à Laval

LAVAL (PC) — Un homme de 42 ans a lancé sa voiture à vive allure contre une niveleuse garée entre deux magasins, dans le stationnement du centre commercial Le Carrefour Laval, hier.

Selon la police, le malheureux avait tenté de mettre fin à ses jours à quelques reprises dans le passé. La mort a été instantanée.

Enquête disciplinaire

MONTREAL (PC) — La section des affaires internes de la police de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) a été saisie du cas des deux policiers qui ont ouvert le feu sur deux jeunes amoureux qui s'embrassaient dans une automobile, le mois dernier, à Montréal-Nord.

Le directeur des opérations de la région Est de la police de la CUM, John Kousik, a confirmé avoir remis un rapport au directeur Alain Saint-Germain, dans lequel il recommande que les agents Jean Lacroix et Yves Morin, du poste 45, fassent l'objet d'une enquête disciplinaire.

Le capitaine Robert Nantel, du poste 45, a pour sa part précisé que l'enquête devra déterminer s'il y a lieu de prendre des sanctions disciplinaires contre les deux policiers impliqués dans ce fâcheux incident.

Le 6 mars à 22h, Vitale Teolis et Giulia Sacripante se trouvaient dans une voiture garée en face d'un dépanneur, dans le secteur industriel de Montréal-Nord, lorsque plusieurs policiers en civil les ont soudainement interpellés, revolver au poing.

Pris de panique, les deux jeunes gens, qui croyaient avoir affaire à des bandits, ont démarré à toute vitesse. Dans l'énerverment, ils ont heurté un détective avec leur véhicule. Un autre policier en civil, l'agent Lacroix, a tiré sur l'auto après avoir failli à son tour être frappé. Au même moment, l'agent Morin a lui aussi tiré un coup de feu. L'automobile a été touchée par deux projectiles, dont l'un a frôlé la tête de la passagère. Comme elle, son compagnon s'en est tiré sans égratignure.

Capturés, les deux jeunes gens ont toujours prétendu que les policiers en civil qui les avaient interceptés ne s'étaient jamais identifiés comme policiers.

Des fossés doit rester en prison

MONTREAL (PC) — Raymond Desfossés, cet homme d'affaires de Trois-Rivières que la justice américaine recherche pour une affaire de meurtre, devra demeurer en prison en attendant l'instruction de sa requête en extradition fixée au 8 mai prochain, au palais de justice de Montréal.

Ainsi en a décidé le juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure, qui a présidé hier matin la brève comparution de Desfossés.

Reclamant sa remise en liberté au cours d'une enquête qui s'est déroulée hier, au Palais de justice de Chicoutimi, Harold Mercier a mentionné au Tribunal qu'il avait passé une dizaine d'années sans prendre un verre d'alcool. «Mais un jour, alors que je me croyais guéri, dit-il, j'ai consommé une bière pour ensuite recommencer à boire plus que jamais sans arriver à m'arrê-

admet-il, je ne sais plus ce que je fais. Je deviens fou et c'est ainsi que je fais des folies comme celle-là.»

Reconnaissant ses erreurs et prenant le blâme à cent pour cent, Mercier a alors juré au juge Gagnon de ne plus boire. «Je suis détenu depuis deux jours et je ne veux pas y retourner, dit-il, car je ne le supporterais pas.»

Et tandis que Me Boudreault réclamait une dernière chance

Décision remise au 12 mai

Robert Duchesne devra patienter

par Claude Côté
CHICOUTIMI (CC) — Le phytothérapeute Robert Duchesne devra patienter encore jusqu'au 12 mai avant de connaître la décision du juge Claude Gagnon.

On se souviendra que cet homme de 40 ans, domicilié sur la rue Saint-Ephrem à Chicoutimi, a subi, en février dernier, son procès relativement à une accusation d'agression sexuelle sur une cliente, une femme de 25 ans. Les événements qui lui sont reprochés se seraient déroulés, le 27 mai 1991, au cours d'un traitement à sa clinique de santé du boulevard du Royaume à Jonquière.

Le juge Gagnon, qui devait

décider hier de la culpabilité ou de l'innocence de Duchesne, a indiqué qu'il n'avait pas terminé l'étude du dossier. Il a donc remis sa décision au 12 mai.

Entretemps, Duchesne demeure toujours en liberté.

LA LOTTO 6/49

TIRAGE DU 82-04-01

Numéros gagnants

2 5 24 25 31 35

Complémentaire:

33

Extra: 474784

Prochain tirage: 92-04-04

/// Pas possible ///

Jumeaux tardifs

JERUSALEM (Reuter) — Une Israélienne de 51 ans a donné le jour, lundi, à des jumeaux et, selon son médecin, il s'agit d'un record, a rapporté la radio israélienne.

Des ovules prélevés sur une autre femme et fécondés in vitro ont été implantés dans l'utérus de cette femme ménopausée depuis six ans, a précisé le professeur Shlomo Mashiach, du centre médical Shiba.

Les bébés, nés par césarienne, pèsent chacun 1,25 kilo.

/// Météo ///

Min.: -3

Max.: 3

Le nord-ouest qui a bénéficié d'une belle journée s'ennuagera graduellement et des averses de neige sont prévues sur plusieurs régions de la moitié ouest de la province.

Vendredi, la perturbation sera sur l'est de la Gaspésie et elle continuera de donner de la neige sur l'est de la province alors que des nuages seront toujours présents sur l'ouest.

Les températures se maintiendront sous les normales pour les prochains jours. Les vents viendront ajouter à la sensation de froideur, vendredi.

Lac-St-Jean, Saguenay, La Tuque et Réserve faunique des Laurentides+: Nuageux avec 60 de probabilité d'averses de neige. Max de zéro à 3. Vents de 20 à 40 km/h par endroits.

Vendredi: Neige. Min près de moins 3. Venteux.

/// Sommaire ///

Lotto

Marées

Arts	22
Bandes dessinées	20
Bourse	24-25
Détente	21
Décès	31
Finances	26
Horoscope	21
Petites annonces	28 à 30
Sports	32 à 39
Télévision	20

La Quotidienne

A trois chiffres:
3-0-9

A quatre chiffres:
4-8-5-3

ABONNEMENT 545-4664

Le Quotidien

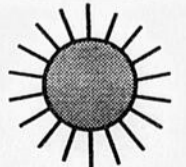
1051, boul. Talbot, Chicoutimi, G7H 5C1
Bibliothèque Nationale du Québec
Courier de deuxième classe
(No: 32131). Port de retour garanti.



Recyclez ce journal

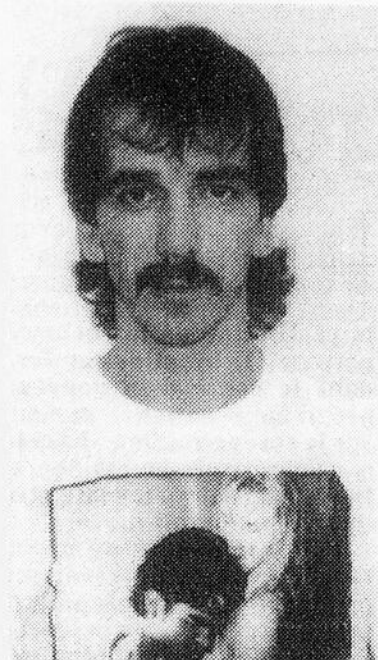
CHICOUTIMI — La marée sera basse à 09h25 (0m6) et haute à 14h45 (4m4). Elle sera à nouveau basse à 21h40 (0m7) et haute à 03h00 (4m7).

LA BAIE — La marée sera basse à 08h20 (0m5) et haute à 14h35 (5m1). Elle sera à nouveau basse à 20h35 (0m6) et haute à 02h45 (5m3).

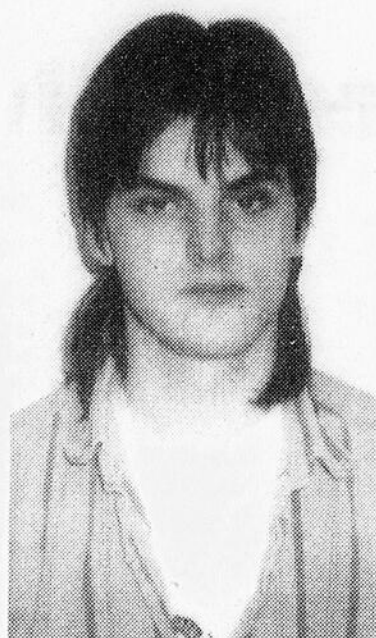


Lever: 5h19
Coucher: 18h16

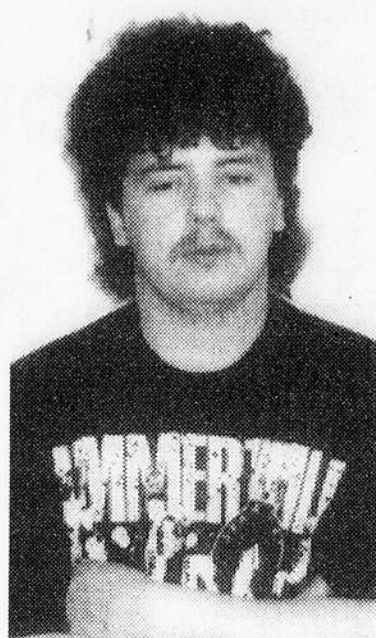
Journalistes: Saguenay ... 690-8800 (télécopieur 690-8805) — Alma ... 668-4506 (télécopieur 662-8165) — St-Félicien ... 679-3832



Martial Fillion



Sylvain Girard



Luc Gagnon

Vol et recel

Un réseau est démantelé

SAINT-HONORÉ (SL) — Un réseau complet de vol et recel opérant à partir de Saint-Honoré a été décapité hier matin avec l'arrestation de cinq adultes et l'interpellation d'une douzaine de mineurs dont le nombre pourrait augmenter pour atteindre la vingtaine d'ici quelques jours.

Les cinq adultes auraient tous fait une déclaration aux enquêteurs de la Sûreté du Québec.

Près d'une centaine de vols dans des résidences, chalets et automobiles de Saint-Honoré, mais aussi dans des lieux de villégiature avoisinants, dont le lac Docteur, et dans Canton-Tremblay et dans le secteur nord de Chicoutimi, seraient ainsi élucidés par les enquêteurs du Bureau des enquêtes criminelles du poste de Saint-Ambroise.

A Saint-Honoré seulement, environ 35 résidences privées auraient été visitées par des membres du groupe.

Le réseau se serait spécialisé dans le vol et la revente rapide d'objets familiers et électroniques de toutes sortes.

Le réseau avait rigoureusement développé une façon méthodique de procéder pour éviter l'accumulation de pièces à conviction: tout matériel volé était revendu dans les 24 heures du crime ou bien détruit. L'argent issu de la revente servait principalement à l'achat de drogues diverses pour fin de consommation par des membres du groupe.

Les cinq adultes, tous de Saint-Honoré, ont comparu au Palais de justice de Chicoutimi pour répondre d'accusations de vol, méfait, recel et complot.

Martial Fillion, 32 ans, le plus âgé du groupe, attendait son enquête préliminaire en rapport avec une affaire de drogue pour laquelle il avait été arrêté il y a de cela quelques semaines.

Fillion serait perçu comme une figure dominante du groupe par les policiers et une sorte d'instigateur.

Luc Gagnon, 22 ans, Rosario Tremblay 18 ans, Sylvain Girard 21 ans et Richard Gravel 19 ans, ont eux aussi défilé devant le tribunal.

Le réseau fonctionnait activement depuis juin 1991, soit

moins d'un an, mais aurait réussi à accumuler à son crédit près de 90 pour cent des crimes contre la propriété dans le secteur de Saint-Honoré, tellement son activité était intense.

Aucune des personnes arrêtées ne détient d'occupation régulière connue et l'ensemble des mineurs cités ont décroché de l'école, selon la Sûreté du Québec.

L'enquête pour mener à l'arrestation des Honoréiens a été menée par les agents Michel Cloutier, Michel Gagnon et Robert Boivert de la SQ de Saint-Ambroise.

Jonquière

Accident mortel chez Cascades

JONQUIÈRE (JH) — Un accident de travail survenu à l'usine Cascades de Jonquière, hier matin vers 10h30, a coûté la vie à Richard Gobeil, un travailleur domicilié à Jonquière, dans la quarantaine et père de famille, à l'emploi de cette cartonnerie depuis plus de dix-sept ans.

et une structure d'acier à proximité de son poste de travail.

Frappé au côté droit du thorax, le travailleur a réussi à se dégager par lui-même et faire quelques pas avant de s'effondrer.

Il fut immédiatement conduit à l'Hôpital de Jonquière où il est décédé peu après son arrivée, victime de nombreuses hémorragies internes.

Le coroner Michel Miron, qui enquête dans cette affaire, a ordonné le transfert de la victime au Laboratoire de médecine légale de Québec où une autopsie sera pratiquée, pour déterminer les causes exactes de cette mort accidentelle. Les résultats de cette autopsie seront connus aujourd'hui et des recommandations pour renforcer la sécurité pourraient être formulées par le Dr Miron.

En plus du coroner Miron, le directeur de la sécurité chez Cascades, Ernest Langlois, des inspecteurs de la Sûreté municipale de Jonquière de même qu'un enquêteur de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) se sont également penchés sur cette affaire.



Julien Harvey

Au moment de l'accident la victime, qui avait entrepris son quart de travail à 8 heures, travaillait à proximité d'une emballeuse chargée de couper les rouleaux de carton.

Joint par le journaliste du Quotidien, le président du syndicat des employés de Cascades, Jean Savard, a confirmé que c'était le premier accident mortel à survenir dans cette usine depuis son acquisition par les frères Lemaire, il y a de cela huit ans.

La victime s'est retrouvée coincée entre le rouleau de carton qui a roulé en bas de la plate-forme qui le retenait

Des CF-18 sont attendus à La Baie

LA BAIE (JH) — Trois ou quatre chasseurs CF-18 faisant partie d'une escadrille de chasse normalement assignée sur la base canadienne de Baden-Soellingen, en Allemagne, sont attendus en fin de semaine à la base de Bagotville.

Cette escadrille comprenant huit chasseurs est présentement en Floride où elle effectue des exercices de tir. Normalement elle aurait dû retourner en Allemagne samedi pour revenir au Canada à l'automne, mais il fut décidé que ces avions demeureraient au Canada.

Deux d'entre eux iront à la base de Cold Lake, en Alberta, deux autres seront en disponibilité chez Canadair, à Ville Saint-Laurent et Bagotville hériteront des trois ou quatre autres chasseurs.

Les pilotes et le personnel

de soutien, eux, retourneront en Allemagne et reviendront en compagnie de leurs familles au cours de l'été.

La fermeture de la base de Baden-Soellingen avait été annoncée pour 1994, mais elle fut devancée d'un an à la suite des coupures annoncées dans le dernier budget du ministre des Finances, Don Mazankowski.

Au total, 130 membres du personnel militaire s'ajouteront aux 1400 militaires et 300 civils, qui composent déjà les effectifs de la Base de Bagotville, cet été.

Si l'on ajoute les conjoints et les enfants, c'est une augmentation de 330 à 400 nouveaux citoyens pour le secteur du Saguenay.

Selon le capitaine Rémi Picard, chargé des relations avec les médias à la Base de Bagotville, le transfert des

militaires et de leurs familles s'effectuera entre la mi-juin et le début septembre 92, ceci pour ne pas déranger les enfants dans leur cheminement scolaire.

La construction du nouveau hangar au coût de 14 millions \$ présentement en cours sur la base servira à accommoder temporairement les nouveaux arrivants. Mais ce n'est qu'une solution temporaire, selon le capitaine Picard, qui laisse entrevoir que de nouvelles infrastructures modernes seront nécessaires pour satisfaire aux exigences des nouveaux venus. L'ancien hangar presque entièrement en bois, construit au cours de la Deuxième Guerre mondiale ne satisfaisant plus aux normes de sécurité.

Les 130 nouveaux militaires commanderont une masse salariale de 5 millions \$ annuel-

lement et un budget de fonctionnement de quelque 30 millions \$ par an.

Le budget d'opération de la base est de 100 millions \$ annuellement. Ceci comprend les salaires, les réparations et l'entretien. En plus de ce 100 millions \$, le ministère de la Défense injecte bon an mal an entre 5 et 25 millions de dollars dans des constructions majeures.

Après leur rapatriement, tous les nouveaux militaires et leurs familles devront se loger à l'extérieur de la base, car les facilités mises à la disposition du personnel sur la base sont remplies à pleine capacité.

Lorsque la fermeture de la base en Allemagne sera chose faite, fin 93, Bagotville sera plus riche de six à douze nouveaux appareils et comptera en tout entre 30 à 36 chasseurs CF-18.

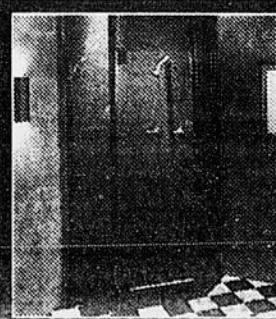
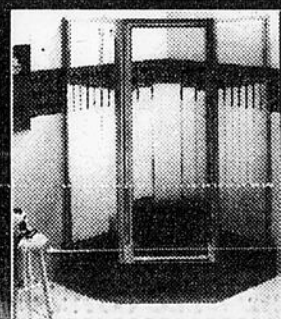
Le chauffage MODERNE
D'ARVIDA (1977) Inc.

Plomberie - Chauffage - Ventilation
2820, de Lasalle, Jonquière
Tél.: 548-8275 Téléc.: 548-9073

Dépositaire d'appareils de plomberie
haut de gamme de marque Kohler

Pour tous vos besoins en plomberie
et chauffage, contactez des spécialistes

VISITEZ NOTRE SALLE DE MONTRE





RENCONTRE — Le député fédéral de Chicoutimi, André Harvey, affirme que le premier ministre Brian Mulroney s'est fermement engagé à régler le dossier de la route du parc des Laurentides.

Manquement à une ordonnance Hussein Hassan reconnu coupable

par Claude Côté

CHICOUTIMI (CC) — Le juge Claude Gagnon, de la Cour du Québec, n'a pas cru le professeur de psychologie du Cégep de Chicoutimi Hussein Hassan, de sorte qu'il l'a reconnu, hier, coupable d'une accusation de manquement à une ordonnance du Tribunal.

Cet homme de 52 ans était accusé d'avoir volontairement négligé de payer, à l'intérieur du délai de six mois qu'on lui avait accordé, une amende de 1000 \$ à laquelle il avait été condamné, le 9 mai 1991, pour une fraude commise aux dépens du gouvernement fédéral. Cette sentence touchait ses aveux d'avoir logé pour plus de 1000 \$ d'appels téléphoniques outre-mer en utilisant le numéro (obtenu frauduleusement) de la carte téléphonique d'un fonctionnaire.

Au cours de son procès relativement à son omission d'avoir acquitté son amende, Hassan avait cherché à démontrer sa bonne foi dans cette affaire. Il avait tenté de démontrer que son retard était attribuable au fait qu'il croyait que l'amende de 1000 \$ était payable, non pas le 11 novembre dernier au plus tard, mais le 8 décembre. «J'avais même marqué sur mon horaire de cours, en date du 8 décembre: 10 exposant 2, ce qui signifie la somme de 1000 \$ payable à cette date», avait-il affirmé en défense. Ce à quoi le juge Gagnon, sceptique, avait rétorqué que 10 exposant 2 signifie plutôt 100 \$. Et, de son côté, Me Laurent Bouchard, procureur en poursuite, avait tout simplement fait remarquer que le 8 décembre dernier était un dimanche, un jour de congé au palais de justice.

Dans sa décision d'hier, le juge Gagnon s'est montré très clair lorsqu'il a lancé: «Je ne crois pas Hussein Hassan du tout!» Il est plutôt convaincu que le prof Hassan a voulu exploiter le système au maxi-



Hussein Hassan

mum. «Il a tardé à payer l'amende de 1000 \$, simplement parce qu'il espérait qu'on l'oublie», a ajouté le président du Tribunal.

Faisant état de la feuille de route d'Hassan qui a déjà écopé de légères sentences pour des crimes qu'il a qualifiés de violents, Me Laurent Bouchard, substitut du procureur général, a déclaré que la conduite de ce professeur de psychologie lui vaudrait la prison. «A tout le moins, dit-il, il faudrait une sentence monétaire dissuasive.»

De son côté, Me Roland Roy, procureur en défense, a rappelé au Tribunal que la jurisprudence régionale veut qu'une amende de 50 \$ soit la sentence la plus appropriée à un manquement à une ordonnance de la Cour.

Déplorant enfin l'absence d'Hassan même si l'offense dont il s'est rendu coupable était sommaire, le juge Gagnon l'a condamné à une amende de 100 \$ à être versée à l'intérieur d'un délai d'un mois, en plus d'une sur-amende compensatoire de 10 \$.

Route du parc

Mulroney s'engage à trouver une solution

CHICOUTIMI (CD) — Le premier ministre Brian Mulroney s'est fermement engagé à régler le dossier de la route du parc des Laurentides.

Le député conservateur de Chicoutimi, André Harvey, a reçu cette confirmation du premier ministre lui-même, lors d'un déjeuner qui réunissait, hier matin, quelques députés dont le député Harvey qui y assistait à titre de responsable du caucus québécois du Parti conservateur.

Selon André Harvey, ce n'est pas possible d'obtenir un appui plus solide que celui que lui a promis, hier, le premier ministre. «N'en déplaise à certains, il y a définitivement une volonté politique de réunir la grande région de Québec au Saguenay-Lac-Saint-Jean.»

«Le premier ministre a fait

preuve d'une ouverture très grande comme ça se voit rarement», a souligné, hier, lors d'un entretien, le député de



Catherine Delisle

Chicoutimi. Selon lui, Brian Mulroney connaît fort bien toute la problématique. «Il a lui-même décrit la route du parc comme étant une route casse-cou», dit-il. Et il sait à quel point les gens craignent d'emprunter cette route qualifiée de route de la mort.»

André Harvey soutient que

la réalisation de la route du parc des Laurentides se fera dans le cadre d'un nouveau programme national portant sur le réseau routier. «Et cela se concrétisera en collaboration avec le premier ministre du Québec», croit-il.

Selon le député conservateur, ce projet de plusieurs dizaines de millions de dollars arrive à point pour relancer l'économie «d'autant plus, a-t-il dit, que les projets de l'As-huapmushuan et de Grande-Baleine tardent à se réaliser».

André Harvey pense que la région doit tout faire pour obtenir sa part des grands programmes nationaux. «S'il est important de parler de constitution, il ne faut pas négliger pour autant les dossiers d'ordre économique et social», a-t-il conclu.

Produits dégivrants en aéronautique

Le GRIEA obtient enfin ses lettres de noblesse

par Catherine Delisle

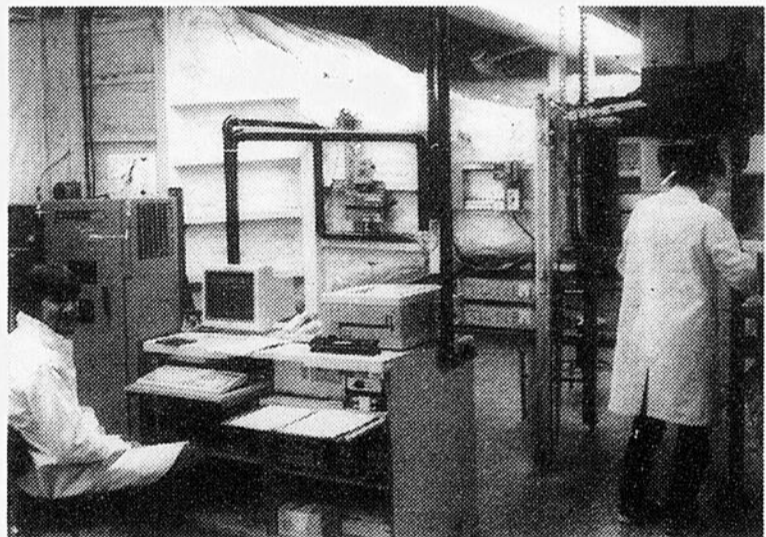
CHICOUTIMI (CD) — Le laboratoire du Groupe de recherche en ingénierie de l'environnement atmosphérique (GRIEA) de l'UQAC est maintenant reconnu en Amérique du Nord comme étant la seule organisation indépendante capable de réaliser l'évaluation aérodynamique des produits commerciaux dégivrants et anti-givre utilisés en aéronautique.

Depuis quelques années, les compagnies aériennes utilisent des produits dégivrants et anti-givre pour permettre aux avions de décoller de façon sécuritaire. Or, les sociétés manufacturières doivent développer et mettre en marché des produits efficaces et sécuritaires.

C'est là qu'intervient l'expertise du GRIEA. Comme l'explique Jean-Louis Laforte, son directeur, le groupe de recherche, rattaché au département des sciences appliquées de l'UQAC, travaille depuis 1988 à simuler des précipitations de glace afin d'évaluer les produits commerciaux qui sont mis sur le marché.

L'infrastructure actuellement en place à l'UQAC coûte environ 1 million \$. Tout l'appareillage a été développé par le groupe de recherche ainsi que les montages et les adaptations. Le laboratoire est entièrement équipé d'une nouvelle technologie qui permet de reproduire les conditions climatiques que subissent les avions de façon à pouvoir évaluer les produits dégivrants et anti-givre.

Au laboratoire, on simule



LABORATOIRE — Au laboratoire du groupe de recherche en ingénierie de l'environnement atmosphérique (GRIEA) de l'UQAC, les chercheurs ont développé une importante expertise des produits commerciaux de dégivrage.

(Photo Sylvain Dufour)

des décollages et des précipitations de verglas et de givre. Le groupe a aussi développé une chambre climatique où on simule des conditions de pluie verglaçante.

Selon Jean-Louis Laforte, il existe aussi un laboratoire à Bruxelles pour l'évaluation aérodynamique. Mais, en Amérique du Nord, le groupe du GRIEA possède tous les clients des États-Unis et du Canada. Certains de ses clients proviennent même d'Europe.

Hier, le groupe de recherche était l'hôte d'une réunion d'un groupe de travail international composé de constructeurs d'avions et de transporteurs aériens sur le givrage au sol des avions. En même temps, ce groupe de travail est venu reconnaître la compétence du GRIEA pour évaluer les produits anti-givre et dégivrants mis sur le marché.

Le comité international a même remis un document officiel attestant que le laboratoire du GRIEA possède les qualifications et l'expertise requises pour l'évaluation aérodynamique de ces produits commerciaux.

En contrepartie, le GRIEA s'engage à mettre les facilités en place à l'UQAC à la disposition des manufacturiers de ces produits ainsi qu'aux autres organismes concernés pour les fins d'homologation et de qualifications requises et ce, pour une période de cinq ans.

Notons que le GRIEA est composé de six étudiants en maîtrise (ingénierie), de six techniciens, de cinq assistants de recherche, de deux consultants extérieurs, d'un professeur associé, de quatre professeurs en plus d'un poste doctoral.

Alcan

Les travailleurs en chômage manifestent

JONQUIERE (SL) — Un peu plus d'une centaine de travailleurs en chômage d'Alcan ont manifesté à l'endroit de leurs confrères pour les sensibiliser à leur sort.

Pancartes en main, les chômeurs espèrent augmenter leurs chances de retourner au travail si travailleurs en exercice transforment en temps de congé le temps supplémentaire qu'ils font.

Depuis 1988, le temps supplémentaire d'un employé peut être ajouté à la paye hebdomadaire ou, à sa demande, accumulé en temps de congé jusqu'à concurrence d'une semaine.

Les chômeurs espèrent que si la deuxième option est choisie, plus de personnes seront rappelées par Alcan pour combler les absences de longue durée.

Le président du syndicat, Donat Lévesque, a indiqué que de moins en moins de travail en temps supplémentaire se fait depuis la fin des travaux de démarrage de Laterrière, mais que celui qui reste est encore payé en argent dans une proportion de 60 pour cent.

Selon son évaluation, ce sont surtout les jeunes travailleurs qui font face à des obligations financières élevées que constitue leur famille et les travailleurs âgés, pour qui le



Donat Lévesque

revenu des dernières années influence la prestation de retraite, qui préfèrent être payés.

La plupart des ouvriers qui sont près de la moyenne d'âge des usines préfèrent généralement accumuler une semaine de congé, même s'ils doivent la prendre en dehors de la période estivale.

VENTE 8^{ème} ANNIVERSAIRE

GMC 1992 SIERRA SLÉ 4x4

• Air climatisé • Moteur 350 cc, 5,7 litres • Transmission automatique surmultipliée • Vitres teintées • Double protection de coffre arrière • Châssis renforcés • Amortisseurs renforcés • Différentiel à blocage • Plaque protectrice • Roues aluminium • Vitres et barrières électriques • Volant inclinable • Régulateur de vitesse • Peinture 2 tons • Radio AM/FM stéréo-cassettes

37191\$**

PAR MOIS

STOCK 92-0275 Modèle peut différer de la photo

**Prix de location basé sur 48 mois/96 000 km sans obligation de rachat à la fin du terme. Prix calculé avec un comptant ou échange de 1000\$. Transport et préparation inclus. Taxes en sus.

**PONTIAC • BUICK
GMC**

80, RUE RACINE EST
CHICOUTIMI

696-2226
1-800-463-6525

LIQUIDATION MONSTRE

ACHATS SPÉCIAUX, DÉMONSTRATEURS, SURPLUS D'INVENTAIRE, ARTICLES EMDOMMAGÉS.

ATTENTION... ATTENTION... ATTENTION... ATTENTION... ATTENTION... ATTENTION... ATTENTION... ATTENTION...

TOUT DOIT SORTIR!

ATTENTION... ATTENTION... ATTENTION... ATTENTION... ATTENTION... ATTENTION... ATTENTION... ATTENTION...

EN PLUS...
AUCUN COMPTANT, AUCUN VERSEMENT,
AUCUN INTÉRÊT
'RIEN À PAYER AVANT
Le 15 septembre 1992!

Frigidaire

UNE GARANTIE POUR 50 MOIS COÛTE 7995\$
C'EST GRATUIT CHEZ GAGNON FRÈRES

DERNIÈRE SEMAINE

CUISINIÈRE 30"

- Four à nettoyage facile
- Minuterie électronique
- Porte de four en verre noir

SPÉCIAL
599⁹⁵

Frigidaire

UNE GARANTIE POUR 50 MOIS COÛTE 12995\$
C'EST GRATUIT CHEZ GAGNON FRÈRES

UNE GARANTIE POUR 50 MOIS COÛTE 7995\$
C'EST GRATUIT CHEZ GAGNON FRÈRES

LAVEUSE

- 13 cycles de lavage
- 4 températures de lavage/rinçage
- 4 vitesses de lavage/essorage
- Système de lavage à triple action

PRIX RÉGULIER: 609⁹⁵

SÈCHEUSE

- 7 cycles de séchage
- Choix de température variable
- Culbutage par ailettes en diagonale

PRIX RÉGULIER: 379⁹⁵

Frigidaire

UNE GARANTIE POUR 50 MOIS COÛTE 6995\$
C'EST GRATUIT CHEZ GAGNON FRÈRES

RÉFRIGÉRATEUR

- Bacs à légumes
- Garde viande à température réglable

SPÉCIAL
949⁹⁵

L'ENSEMBLE

Frigidaire

UNE GARANTIE POUR 50 MOIS COÛTE 6995\$
C'EST GRATUIT CHEZ GAGNON FRÈRES

RÉFRIGÉRATEUR CÔTE-À-CÔTE 18 p.c.

- Garde viande à température réglable
- 4 clayettes en porte-à-faux, pleine largeur
- Bacs à légumes

949⁹⁵

* CONDITIONS :

• SUJET À ACCEPTATION DU SERVICE DE CREDIT

• ACHAT MINIMUM DE 400\$

• VALABLE POUR UN TEMPS LIMITE

• LE FINANCEMENT DE 6 MOIS S'APPLIQUE SUR LA MAJORITÉ DES MEUBLES, PRODUITS D'ELECTRONIQUE, ELECTROMÉNAGERS ET COUVRE-PLANCHIERS EN MAGASIN

• VOUS NE PAYEZ QUE LES TAXES

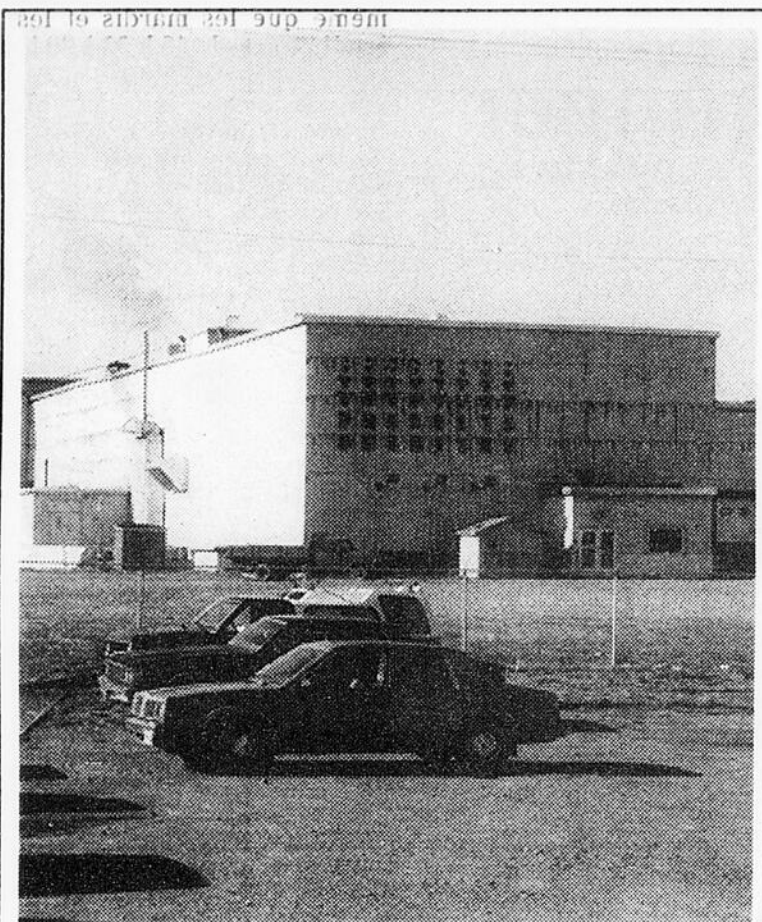
• L'INTÉRÊT NE SERA CALCULÉ QU'À PARTIR DU 15 SEPTEMBRE 1992 ET SERA PORTÉ À VOTRE COMPTE

• L'offre prend fin samedi le 4 avril 1992

GARANTIE DE 50 mois GRATUITE

Depuis 1904...

LE QUOTIDIEN, jeudi 2 avril 1992 — 5



PRODUITS DESBIENS — Les travailleurs syndiqués de l'usine Produits Desbiens ont rejeté, dans une proportion de 80 pour cent, les dernières offres patronales.

Produits Desbiens

Dernières offres rejetées en masse

DESBIENS (LT) — Les travailleurs de l'usine des Produits Desbiens, syndiqués à la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt CSN (FTPF-CSN), ont rejeté dans une proportion de 80 pour cent les dernières offres patronales.

La soixantaine de travailleurs, sans contrat de travail depuis le mois de novembre, ont dit non à une augmentation de salaire de l'ordre de 13 pour cent pour les trois prochaines années. Les offres ont été déposées vendredi dernier, au cours d'une séance de conciliation.

En assemblée générale, mardi soir, les travailleurs ont déploré le manque de compréhension de la compagnie Johnson & Johnson. Les travailleurs de Desbiens avaient accepté des salaires inférieurs à l'ensemble de l'industrie des pâtes et papiers, lors de la relance de l'usine.

Ils réclament aujourd'hui une forme de rattrapage. Le salaire le plus élevé, à l'usine de Desbiens, se situe à 12 \$ de l'heure. Ils réclament des augmentations de l'ordre de 20 pour cent pour un contrat de travail de trois ans.

Assainissement des eaux

Prix décerné à des Jonquiérois

JONQUIERE (JH) — L'équipe de la division «Traitement de l'eau» de la ville de Jonquière vient de se voir décerner un prix provincial pour ses efforts environnementaux relativement à ses performances dans l'assainissement des eaux.

Ce prix lui a été décerné par l'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE) et la Société québécoise d'assainissement des eaux (SQAE).

Terminant en première position sur le plan provincial, Jonquière est donc honorée pour sa «remarquable gestion de l'usine de traitement des eaux».

Ville de Jonquière a été jugée à partir des critères de performance suivants, lesquels couvrent toutes les étapes de l'assainissement, de l'interception jusqu'au traitement: la qualité des rejets, l'optimisation de l'opération, la qualité du suivi, le programme d'entretien, la formation des exploitants, le contrôle des rejets en réseau et la valorisation des boues.

Ce prix provincial consiste en une plaque et en un montant d'argent couvrant les frais pour la participation de la ville lors des assises annuelles, les 8, 9 et 10 avril prochain, au Palais des congrès de Montréal.

Usine de cogénération à Chapais

La mise en chantier commencera cet été

ALMA (LT) — La Société de cogénération du Québec peut définitivement prendre son envol avec la mise en chantier d'une première usine dans la petite municipalité de Chapais.

Cette nouvelle entreprise, dont le siège social est situé à Roberval, entreprendra dès l'été la construction d'une première usine de cogénération, qui produira 25 mégawatts d'électricité à partir de biomasse. Le projet global est évalué à 40 millions \$.

Le vice-président de la Société de cogénération, Paul Tremblay, ne cachait pas sa satisfaction. En l'espace de 18 mois, le ministère de l'Environnement du Québec (MENVIQ) a émis le fameux certificat d'autorisation. En moyenne, les entrepreneurs doivent attendre un peu plus de trente mois.

L'aboutissement du projet de Chapais couronne trois ans de travail et des investissements de 1 million \$ ont été consacrés uniquement pour les préparatifs: «Tout ça sans aucune subvention gouvernementale», aime bien rappeler Paul Tremblay.

«Nous allons commencer les travaux de terrain au printemps. La construction de l'usine sera entreprise vers les mois de juillet et août et les

premiers mégawatts seront livrés à Hydro-Québec, selon les termes du contrat d'achat d'électricité de 20 ans, évalué



Louis Tremblay

à 300 millions \$, pour le premier décembre 1994.»

Cette première usine du genre en Amérique du Nord revêt une importance capitale pour l'entreprise robervaloise: «Ce sera notre principal démonstrateur», précise le vice-président.

La réalisation du premier projet pave la voie à deux autres projets, soit ceux de Saint-Félicien et Val d'Or. Il s'agit d'usines qui produiront respectivement 13 mégawatts d'électricité, en plus de distribuer de la vapeur pour utilisation industrielle. Les projets sont évalués à 23 millions \$ et la vapeur, pour Saint-Félicien, servira au fonctionnement d'un séchoir géant pour le bois des scieries.

«Dans le cas de Saint-Félicien, le contrat avec Hydro-Québec devrait être signé dans quelques mois. On parle en ce moment d'entreprendre les travaux en 1994», reprend Paul

Tremblay. L'usine de Saint-Félicien fournira du travail à une quinzaine de personnes pour les opérations en plus de quinze autres emplois pour le transport des résidus forestiers.

Ce dernier croit que les projets de cogénération associent étroitement environnement et économie. La cogénération fonctionne à partir de la combustion des résidus forestiers. Au Québec, ce type d'énergie représente approximativement 250 mégawatts.

Le projet de Chapais provoquera des émissions de 100 particules par mètre-cube dans l'environnement. Les normes provinciales se chiffrent quant à elles à 340 particules par mètre-cube. Paul Tremblay estime que la technologie utilisée démontre clairement que les promoteurs n'ont pas lésiné pour respecter l'environnement.

La route a été longue et ardue, pour les promoteurs Jacques Tremblay et Paul Simard, également de Roberval. Les négociations avec Hydro-Québec, la recherche de financement et la préparation technique des projets ont nécessité de nombreuses heures de travail, sans compter les voyages à l'étranger pour vérifier les différentes technologies utilisées.

Société de cogénération de Roberval

Les promoteurs lorgnent déjà d'autres marchés

ALMA (LT) — La Société de cogénération de Roberval risque de devenir, d'ici les prochaines années, une petite multinationale de la cogénération.

Les deux promoteurs robervalois, Paul Tremblay et Jacques Simard, n'entendent pas prendre de risques, mais sont conscients des possibilités de développement de ce genre d'industrie tant au Canada qu'aux États-Unis. Ils regardent déjà vers d'autres provinces canadiennes et explorent des sites toujours disponibles au Québec.

«La technologie existe et il est possible d'obtenir du financement à partir des contrats à long terme de vente d'électricité et de vapeur. En ce moment, il ne manque que des promoteurs, mais des firmes d'ingénierie ont déjà pris des contacts», affirme Paul Tremblay.

Il est également possible de réaliser des projets majeurs avec la combinaison de la cogénération et du gaz naturel. La firme robervaloise conserve toutefois beaucoup de discrétion au sujet de ses projets de développement.

La production d'énergie est évidemment un domaine d'ave-

nir, surtout lorsque le mode de production utilisé a des impacts mineurs sur l'environnement. Paul Tremblay et son associé lorgnent évidemment vers d'autres pays sans toutefois donner l'idée à d'autres.

L'entreprise robervaloise entend dans un premier temps

faire ses preuves et démontrer, à partir de ces trois premiers projets, que la co-génération assure une rentabilité intéressante à long terme. Puisqu'ils sont les premiers, ils croient avoir de bonnes chances pour développer cette technologie en Amérique du Nord.

En bref

Politique énergétique

MONTREAL (PC) — Ce n'est pas à cause des Cris ou des écologistes que le dossier Grande-Baleine fait de plus en plus figure de boubier politique: c'est d'abord et avant tout parce que le Québec n'a aucune institution québécoise crédible, capable de contrôler en toute indépendance la politique énergétique québécoise, comme il en existe une dans chaque État américain et dans certaines provinces canadiennes.

C'est ce qu'a soutenu hier au Forum Grande-Baleine, à Montréal, l'ancien président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), M. André Beauchamp.

Il a par ailleurs reproché à l'ancien gouvernement du

Parti québécois, dont il faisait partie, d'avoir littéralement perverti la mission d'Hydro-Québec, en 1982, en ajoutant à sa vocation de service public la logique de rentabilité du secteur privé, qui la condamne au développement pour le développement.

À la pause-café qui suivait cette conférence, un haut fonctionnaire d'Hydro-Québec a déclaré devant plusieurs personnes à M. Beauchamp qu'il avait «souvent entendu le même discours dans la bouche de cadres» d'Hydro-Québec.

Selon M. Beauchamp, Hydro-Québec est aujourd'hui «trop collée au pouvoir politique» au point qu'on ne sait jamais si c'est Hydro qui s'exprime par ministre interposé.

Dé-can veut apprivoiser le cancer

ROBERVAL (JG) — Le cancer s'apprivoise. C'est l'objectif que poursuit Dé-can, un nouvel organisme présidé par Dorange Gagnon-Pilote et qui a inauguré ses quartiers généraux, hier soir, au 365, ave Roberval, local 108, à Roberval.

Instigatrice de l'organisme, crée dans le but de procurer un lieu de rendez-vous aux personnes touchées, de près ou de loin, par le cancer, Mme Gagnon a expliqué que celui-ci couvre tout le territoire de

la MRC du Domaine-du-Roy.

L'une des fondatrices, Claudette Gauthier, a vécu cette difficile expérience. «On a droit de vivre comme les autres et de ne pas être mis à part. Quand tu apprends ça, puis quand tu reviens parmi les tiens, je ne suis pas sûre qu'on l'accepte. On ne sait pas quoi te dire, comment te prendre. Tu te sens mal», confesse cette dame qui a vaincu la terrible maladie.

«Il faut s'en parler», ajoute-t-elle avec l'appui de plusieurs des autres fondatrices de Dé-can, Dorange Gagnon-Pilote, Francine Martel, Huguette Delaunière, Thérèse Gagnon et Laurette Dubé.

Chaque année, 76 personnes meurent par suite du cancer, sur le territoire de la MRC Domaine-du-Roy. «C'est important de pouvoir en parler, ajoute Claudette Gauthier. S'il y en a qui sont atteints du cancer et qui ont le goût d'en parler pour en avoir moins peur. Moi, après les traitements, j'en ai parlé beaucoup. Je l'ai apprivoisé. J'ai moins peur. Je vis avec.»

L'ouverture de ce local représente un tour de force de la part de ce comité de bénévoles qui a réussi à susciter l'intérêt pour leur cause. A commencer par Marcel Tremblay, le propriétaire de la bâtisse où Dé-can a élu domicile, de même que les Chevaliers de Colomb, qui ont pris en charge

le coût du loyer et les frais de l'aménagement.

En plus de prêter les services d'un travailleur communautaire, Donald Doucet, le DSC de l'Hôtel-Dieu de Roberval permettra la distribution de 10 000 dépliants, dans les foyers de la MRC.

L'envoi précédera la visite

des membres de Dé-can, qui projettent d'implanter des groupes de répondants dans les municipalités et accroître leur liste de bénévoles prêts à assumer la responsabilité du local.

Présentement, il est ouvert les lundis, les mercredis et les vendredis, de 14 h à 16 h, de

même que les mardis et les jeudis soirs, de 18 h 30 à 20 h. Germain Ouellet, un psychologue, apportera son aide au besoin. «Il faut être consciente de ses limites», précise alors Claudette Gauthier. Les 70 membres de Dé-can et leurs sympathisants offrent leurs services gratuitement.

Enfin, une activité bénéfique se tiendra, le 1er mai, alors qu'on accueillera le Dr Gilles Lapointe. On peut joindre Dé-can en composant le numéro 275-3353.

Environnement

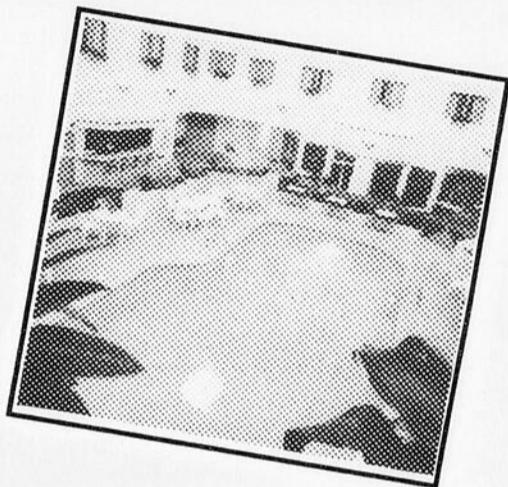
Bélangier note une lacune

MONTREAL (PC) — Le Centre québécois du droit de l'environnement a joint sa voix, hier, à celle de la vingtaine de groupes qui s'opposent à la scission du ministère de l'Environnement et à la création de l'Office de protection de l'environnement.

Président de l'organisme, Michel Bélangier a découvert récemment une lacune fondamentale dans le projet de loi 412. Il a noté que l'article 41 accorde au gouvernement le droit d'émettre un certificat d'autorisation à la place de l'office sans avoir à respecter les lois et règlements en vigueur.

Le Château ROBERVAL

- 124 chambres et suites avec bain tourbillon
- Salle à manger avec "table d'hôte"
- Piscine intérieure et bain tourbillon
- Salon de quilles et salle de billard



Forfait - Réunion

Incluant:

- Chambre corporative
- 3 repas par jour
- 2 pauses santé par jour
- Une salle de réunion plus un atelier
- Équipement audio-visuel de base

\$99

/jour
occ. simple taxes en sus

* Forfaits sur mesure disponibles

Plus qu'une étape... une destination

Pour information ou réservation

1 (800) 363-6057

Tél.: 1 (418) 275-7511

Télécopieur.: 1 (418) 275-6853

LA SOCIÉTÉ D'IMPLANTOLOGIE DENTAIRE DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

Séance d'information sur la PROTHÈSE SUR IMPLANTS DENTAIRES

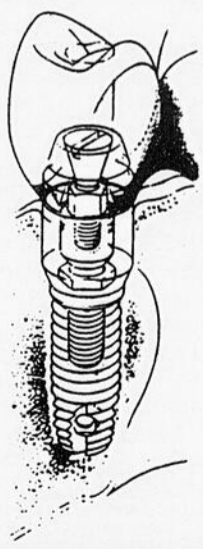
le samedi 4 avril 1992, de 9 heures à 16 heures

au Département d'hygiène dentaire du Cégep de Chicoutimi

Chicoutimi

(entrée Académie de ballet)

543, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi



La population est invitée à assister aux séances d'information sur les implants dentaires. Il vous sera ainsi possible de rencontrer des dentistes pratiquant l'implantologie et d'obtenir des brochures et autres documents, de prendre part à des consultations et de visualiser des prothèses sur implants dentaires développés par la compagnie Nobelpharma (système Branemark).

Ce processus éprouvé et fortement recommandé par les professionnels du milieu dentaire permet le remplacement de dents manquantes par l'entremise d'implants intégrés directement à la structure osseuse de la bouche.



EN COLLABORATION AVEC Le département d'hygiène dentaire du Collège de Chicoutimi et la compagnie Nobelpharma.



Commentaire

Une société malade de ses propres excès

Un «joueur autonome» de la Ligue nationale de hockey gagnera bientôt 420 000 \$ par année; après avoir un peu patiné et s'être beaucoup battu, il retirera, à 62 ans — à l'unique condition d'avoir épaté ses fans pendant au moins une décennie — une pension annuelle de 430 000 \$. Depuis 1990, le salaire des athlètes évoluant dans la LNH a augmenté de 56 pour cent. Inflation et récession, on l'aura deviné, sont des mots qui n'apparaissent pas dans le vocabulaire des professionnels de la rondelle, habitués des banques exotiques et abonnés de longue date des fiscalistes les plus brillants...



Carol Néron

Le public comprend mal les démêlés des joueurs avec les propriétaires de clubs. Alors que l'économie est à son plus bas, que les usines tournent au ralenti et que le flot de chômeurs grossit de manière inquiétante, les déclarations entendues depuis lundi en relation avec ce conflit semblent ne posséder aucun point en commun avec la réalité.

Le cinéma et le sport professionnel sont les industries qui payent le mieux leurs travailleurs; la principale caractéristique de ces deux secteurs très spécialisés de l'activité humaine est de ne pas être à la portée du premier venu. Le nombre de vedettes se partageant les grands écrans est loin d'être énorme. La situation est identique chez les athlètes évoluant dans des organisations structurées, qui utilisent les médias pour se faire valoir. Dans la LNH, ils sont environ 600 à se partager l'engouement d'un public fidèle et engagé. Pour les principaux intéressés, ce phénomène se traduit par des salaires qui, comparés à ceux versés dans l'entreprise traditionnelle, sont astronomiques.

Au Québec, le hockey a toujours été considéré comme une sorte d'exutoire, une forme de dévouement collectif permettant d'occulter une partie importante de la réalité politique et sociale. Culturellement handicapés, les Québécois, dans leur ensemble, tournent généralement le dos aux grands débats engageant leur avenir pour mieux se concentrer sur les performances des équipes de la LNH ou, à la limite, sur celles des Expos.

C'est ainsi qu'une majorité inquiétante de Québécois — un sondage Crop vient malheureusement de le prouver — ne comprend pas le principe de la souveraineté tel que prôné par le Parti québécois. Par contre, il suffit d'entrer dans le premier bar venu, à Alma ou à Trois-Rivières, et de demander à un client assis devant un poste de télé géant diffusant une partie de hockey, quel joueur présente la meilleure fiche de la saison, pour avoir droit, séance tenante, à un brillant exposé comparatif sur les performances des clubs de la LNH bataillant pour la première place de leur division!

Les professionnels du sport sont les enfants gâtés d'une société malade qui est incapable de retrouver les valeurs essentielles à son bon fonctionnement. Dans cette perspective, personne ne devrait se montrer surpris de l'attitude des joueurs de la Ligue nationale qui, avec 420 000 \$ de salaire annuel, crient à l'exploitation.

Clin d'oeil

Un Américain défend le Québec

Le *Toronto Star*, dans son édition du 23 mars dernier, publie un texte d'un Américain d'origine, devenu, il y a 15 ans, Bleuet d'adoption.

Robert Dole est responsable du Département des langues modernes à l'Université du Québec à Chicoutimi. Sous le titre (traduction libre): «Mordecai Richler est aveugle à la réalité québécoise», l'universitaire se livre, dans le quotidien torontois, à un brillant témoignage en faveur du Québec.

La mise au point de Robert Dole prend d'autant plus d'importance que peu de Québécois de souche ont jugé nécessaire de s'en prendre à Richler pour ses propos diffamants.

C. Néron

LE HOCKEY K.O. ?



Au fil du temps

L'UQAC est trahie par l'INRS

Les grands décideurs québécois profitent de la récession pour vider le Saguenay—Lac-Saint-Jean. Rationalisation signifie trop souvent centralisation.

Au lieu d'investir une quinzaine de millions dans l'agrandissement de son centre régional de distribution, Provigo regroupe ses services à Québec en éliminant des dizaines d'emplois ici. Bell effectue une opération similaire aux dépens de l'économie régionale, pendant que Cascades commence à déménager des équipements appartenant à la cartonnerie de Jonquière.

Chicoutimi éveille des convoitises

Le glissement s'est poursuivi cette semaine quand Bell a débranché le sismographe qui, depuis le tremblement de terre de 1988, permet à l'équipe du professeur Raynald Duberger de surveiller les moindres soubresauts de la croûte terrestre dans l'arrondissement régional. Malgré l'influente représentation politique du Saguenay—Lac-Saint-Jean à Ottawa, le fédéral ne trouve même pas les 5 000 \$ nécessaires au maintien du service.

Par contre, et c'est la goutte qui fait déborder le vase, sa Commission géologique consacre des millions de dollars à l'établissement d'un centre de recherches à Québec même si le milieu universitaire reconnaît à l'Université du Québec à Chicoutimi l'excellence dans



Bertrand Tremblay

ce domaine. Ce détournement de la logique se produit à une époque où la députation fédérale du Saguenay—Lac-Saint-Jean occupe la plus grande place au sein de l'Etat et du Parlement.

Le Réseau doit intervenir

La prédominance dont jouit l'UQAC dans l'enseignement et les recherches en sciences de la terre a été officiellement reconnue en 1986. Le Conseil des universités lui a alors confié la responsabilité administrative du programme de doctorat implanté à l'UQAM et à Chicoutimi.

Généralement, ce sont les

institutions de la métropole et de Québec qui prennent le volant. Aux sciences de la terre comme au Centre de recherche sur les populations animé par le professeur Gérard Bouchard, c'est la constituante de Chicoutimi qui détient le commandement.

Dans la Vieille Capitale, la professeure-chercheuse Acha Achab, qui coiffe les chapeaux de directrice du nouveau Centre géo-scientifique de Québec et de l'INRS-Géo-ressources, veut détourner vers l'Université Laval les étudiants inscrits au doctorat en sciences de la terre de l'UQAC. Les professeurs subiront par la suite, pense-t-elle, le même attrait.

Pour réussir l'opération, les liens qu'elle vient de tisser entre le Centre géoscientifique et Laval ne suffiront pas. Il lui faudra forcer la complicité d'une autre créature de l'Université du Québec dont elle assume la direction, l'Institut national de la recherche scientifique (INRS/Géo-ressources) qui n'hésitera pas un moment à poignarder sa soeur, l'UQAC, en concluant un pacte avec Laval, si l'autorité suprême du Réseau n'empêche pas ce mariage contre nature.

le QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

Édité et imprimé par:
Imprimerie Le Progrès du Saguenay
Division de Groupe UNIMEDIA inc.
1051, boul. Talbot, Chicoutimi
G7H 5C1 - Tél.: 545-4474
Télécopieur: Adm. 418-690-8806
Réd.: 418-690-8805
Pub.: 418-690-8824



Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de
deuxième classe (no 32131)
Audition 2e semestre
33 686 abonnés

Président et éditeur: Pierre Bergeron
Contrôleur: Jacques Larouche
Rédacteur en chef: Bertrand Genest
Editorialiste en chef: Carol Néron
Adjointe au rédacteur en chef: Andrée Rainville
Chef des nouvelles: Pierre Bourdon
Chef de pupitre: Gilles Lalancette
Directeur du marketing: Jean Tremblay
Directeur de la publicité: Jasmin Gilbert
Directeur du tirage: Jean-Louis Lavoie
Responsable de la distribution: Jean Béland
Représentant publicité nationale: Probec 5 Ltée
Montréal 514-285-7306
Toronto 416-967-1814

Le monde de l'éducation aura son exposition

Par Marc-André Landry, stagiaire

CHICOUTIMI(MAL)- Dans le cadre des fêtes du 150e anniversaire de Chicoutimi, l'Ecole polyvalente Laure-Conan, en collaboration avec la Société historique du Saguenay, présente une exposition sur l'évolution des méthodes et pratiques utilisées dans le monde de l'éducation.

L'exposition «Evolution de l'école, d'hier à aujourd'hui» sera ouverte au grand public du 6 au 10 avril. Elle se compose de plus d'une centaine de volumes, dont certains datent de 1851 et n'ont jamais été exposés. Ces livres d'époque sont mis en relation avec ceux utilisés aujourd'hui pour broser un portrait intéressant des changements dans le système d'éducation. De plus, l'exposition présente des documents photographiques retraçant l'histoire des bâtiments d'enseignement de Chicoutimi et des mosaïques de finissants de plusieurs écoles supérieures de la ville qui datent des années 50 et 60. Des vidéos historiques sont également présentées au public et un hommage particulier est rendu à l'auteur Laure Conan. Les documents exposés proviennent de la Société historique du Saguenay, des Archives nationales

du Québec et de plusieurs collections privées.

Le public aura l'occasion d'échanger, au cours des cinq jours de l'exposition, avec d'anciens directeurs et professeurs qui agiront comme personnes-ressources et témoigneront de leurs expériences.

Pour Yvon Pelletier, directeur de la polyvalente Laure-Conan, cette exposition se démarque par son originalité: «Ce qui est spécial, c'est que les gens vont pouvoir faire une comparaison entre les méthodes d'hier et celles d'aujourd'hui». L'exposition sera offerte, jusqu'au 16 avril, à tous les élèves du territoire de la Commission scolaire de Chicoutimi. M. Pelletier explique que plusieurs écoles ont déjà fait des réservations pour des visites guidées: «Les professeurs pourront profiter de l'exposition pour amorcer des discussions en classe sur ce que les élèves auront retenu. C'est le point de lancement des fêtes du 150e pour la commission scolaire.»



ECOLE - L'Ecole polyvalente Laure-Conan, en collaboration avec la Société historique du Saguenay, présente une exposition qui présente différents aspects du monde de l'éducation.

(Photo Sylvain Dufour)

Grande-Baleine Question du PQ sur Diamond

QUEBEC (PC) - Le Parti québécois a du mal à comprendre pourquoi le gouvernement du Québec a accepté de reconduire, pour un an, le mandat du chef cri Billy Diamond à la présidence du comité d'évaluation environnementale du projet Grande-Baleine.

Lors de la période des questions, hier, à l'Assemblée nationale, le porte-parole péquiste en matière d'énergie, Guy Chevette, a souligné qu'en vertu de la règle de l'alternance prévue par l'article 22.5.8 de la Convention de la Baie de James, la présidence aurait dû être accordée cette année à un représentant du gouvernement du Québec.

Cette décision étonne d'autant plus M. Chevette que la ministre de l'Énergie et des Ressources, Lise Bacon, condamnait mardi vertement la campagne de dénigrement des Cris menée aux États-Unis et en Europe contre le projet Grande-Baleine.

La ministre Bacon a expliqué que la prolongation d'un an du mandat de M. Diamond s'inscrivait dans «un objectif de continuité».

Prenant la parole à son tour, le ministre de l'Environnement, Pierre Paradis, a précisé que cela faisait suite à une entente selon laquelle «le chef Billy Diamond continuerait à présider le comité comme représentant du gouvernement du Québec, et que les Cris acceptaient, en contrepartie, de nommer un fonctionnaire du gouvernement du Québec comme représentant des Cris».

ALLEZ EN FLORIDE GRATUITEMENT sur un lit d'eau

Avec chaque achat de 750\$ et plus obtenez 2 CERTIFICATS-VOYAGE pour des billets d'avion pour la Floride

* Certaines conditions applicables, voir les détails dans les magasins participants.

L'entrepôt du Lit d'eau Chicoutimi Inc.



755, boul. Tadoussac, Chicoutimi (secteur nord) 693-9034

Faubourg Sagamie, Jonquière, Tél.: 548-7383

Lit complet

299\$

**LE PLUS GROS
CENTRE DE SOMMEIL
À CHICOUTIMI**

S-simple
ou
queen
lit complet, tête incluse*

**VASTE CHOIX
de mobilier
prêt à
rassembler**

aucun intérêt avant 3 MOIS
aucun paiement
avec tout achat de 500\$ et plus
en magasin
sous réserve de l'approbation du service de crédit

**Exclusif
matelas Nebula
100% anti-vague**

**Garantie à vie
sur matelas
anti-vague et
chauffe-eau**

Louise Beaudoin a été espionnée

MONTREAL (PC) — Mme Louise Beaudoin, de même qu'un ancien ministre de l'Education dans le cabinet Bourassa, auraient été placés sous écoute électronique par le Service de sécurité de la GRC dans les années '70, rapportait hier soir Radio-Canada.

Selon la société d'Etat, il s'agit là d'exemples d'«opérations politiquement sensibles» menées à l'époque mais qui resteront toutefois secrètes, même si le gouvernement fédéral devait rendre publique la version non expurgée du rapport McDonald sur les activités illégales de la GRC au Québec durant les années '70.

L'existence de ces opérations n'a jamais été dévoilée devant la commission.

Radio-Canada précise avoir appris d'agents et de responsables opérationnels que les documents du service se rapportant à ces opérations ont été détruits.

Le travail de destruction



Louise Beaudoin

aurait commencé dans les jours qui ont suivi le témoignage de l'agent Robert Samson, impliquant le service de sécurité dans les activités illégales, et s'est poursuivi après l'annonce de la création de la Commission Keable par le premier ministre René Lévesque.

Selon Radio-Canada, des

agents de la GRC se seraient notamment introduits dans l'appartement de Mme Louise Beaudoin, Terrasse Dufferin, à Québec, afin d'y installer des micros. Mme Beaudoin était alors une responsable du Parti québécois dans la région de Québec.

Le bureau montréalais du ministre de l'Education de l'époque, M. François Cloutier, aurait aussi été placé sous écoute électronique par des

agents fédéraux.

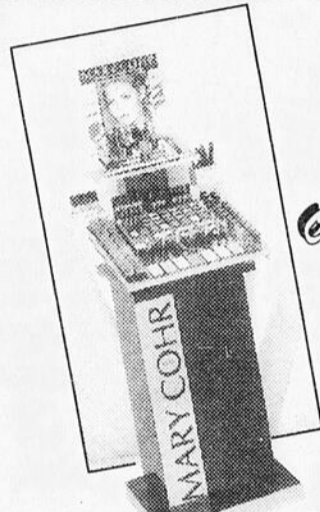
A cette époque, selon Radio-Canada, le Service de sécurité de la GRC aurait aussi surveillé les agissements de trois ministres québécois du Cabinet fédéral parce qu'ils étaient proches de personnalités féminines du Parti québécois.

Citant des responsables des services secrets fédéraux de l'époque, la société d'Etat rapporte par ailleurs que le centre d'analyse et de docu-

mentation mis sur pied par le premier ministre Robert Bourassa travaillait en étroite coopération à cette époque avec le Service de sécurité de la GRC.

Selon eux, le bureau M. Bourassa avait recours à ce service pour effectuer des enquêtes de sécurité sur certains hauts fonctionnaires québécois occupant des positions sensibles.

Démonstration cours de maquillage pour vous mesdames



*Présentation
couleur printemps-été
Maquillage*



Pierre Smith
Maquilleur professionnel

**Les 7-8-9 avril
à 13h00 et 18h00**

Mardi 7 avril

CENTRE DE BEAUTÉ
3691, boul. Harvey
Jonquière
Centre de beauté Soleil
Monsieur et Madame
Tél.: 547-6604

Mercredi 8 avril

Bur.: 544-8470
Clinique d'Esthétique Nicole enr.
135, rue
Dubergé,
Ville de La Baie

Jeudi 9 avril

Tél.: 696-1616
Salon Jodia
ESTHÉTIQUE ÉLECTROLYSE
87 des Oblats, Chicoutimi

Réservez tôt

Si vous êtes membre du CLUB Multi-points
voici votre code pour aujourd'hui...

81684743

Sinon... Appelez 1-800-563-8688
CLUB Multi-points et Multi-points sont des
marques déposées de Le Groupe Vidéotron Itée.

progrès dimanche
QUOTIDIEN

PASSEPORT
Soleil
... pour VOUS, nos annonceurs!

4 voyages au Mexique
1 semaine / 2 personnes
Début Mai. Comprenant:
transport par avion départ de Montréal
hébergement au Acapulco Plaza
7 nuits / taxes et transferts
une valeur de: 1,050\$ / couple
avec **progrès dimanche**

4 voyages
en République Dominicaine
1 semaine / 2 personnes
Début Mai. Comprenant:
transport par avion départ de Montréal
hébergement au Club Escapade de Sosua
7 nuits. Tous les repas durant le séjour
transferts et taxes
une valeur de: 1,150\$ / couple
avec **QUOTIDIEN**

En collaboration avec:
Holttour
Vacances

NATIONAL AIR

CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANT(E) POUR CONNAÎTRE LES DÉTAILS ET RÈGLEMENTS DE PARTICIPATION OU
ENCORE TÉLÉPHONEZ À NOS BUREAUX : 545-4474 / ALMA: 668-4506 / ST-FÉLICIEN: 679-3832

VOICI DEUX AUTRES BONNES RAISONS D'ACHETER LA MAZDA MPV.

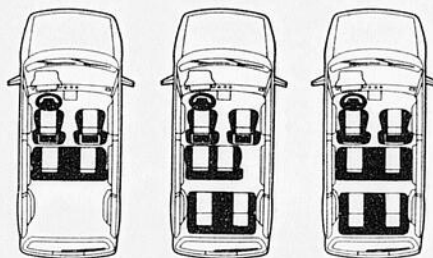


Nouveau! Banquette centrale à 3 places : confortable pour 3 personnes ou 2 avec l'accoudoir central.

► Les raisons d'acheter une MPV ont toujours été nombreuses. C'est connu! Mais savez-vous que...

LE NOUVELLE VERSION TOURISME À 8 PLACES EST MAINTENANT DISPONIBLE. La mini-fourgonnette MPV, deux fois élue meilleure de sa catégorie, est maintenant le seul modèle importé à 8 places qui offre une banquette centrale pleine largeur. Huit personnes peuvent donc voyager à bord et ce, en tout confort! 🐾

PLUS! OBTENEZ LE CLIMATISEUR VALANT JUSQU'À 2 100 \$. OU UN RABAIS DE 1 500 \$!* Faites vite! L'offre est pour un temps limité. 🐾 Ajoutez maintenant ces deux raisons d'acheter une MPV à toutes celles qui existent déjà... ses freins ABS à l'arrière; son moteur optionnel V-6 de 3,0 L à injection électronique; le choix du modèle 2X4 ou 4X4; sa portière latérale à large ouverture, unique en son genre; son rayon de braquage, le plus court de sa catégorie; et son comportement routier... celui d'une berline! Voilà plein de raisons qui font de la MPV la mini-fourgonnette importée la plus vendue au Canada.



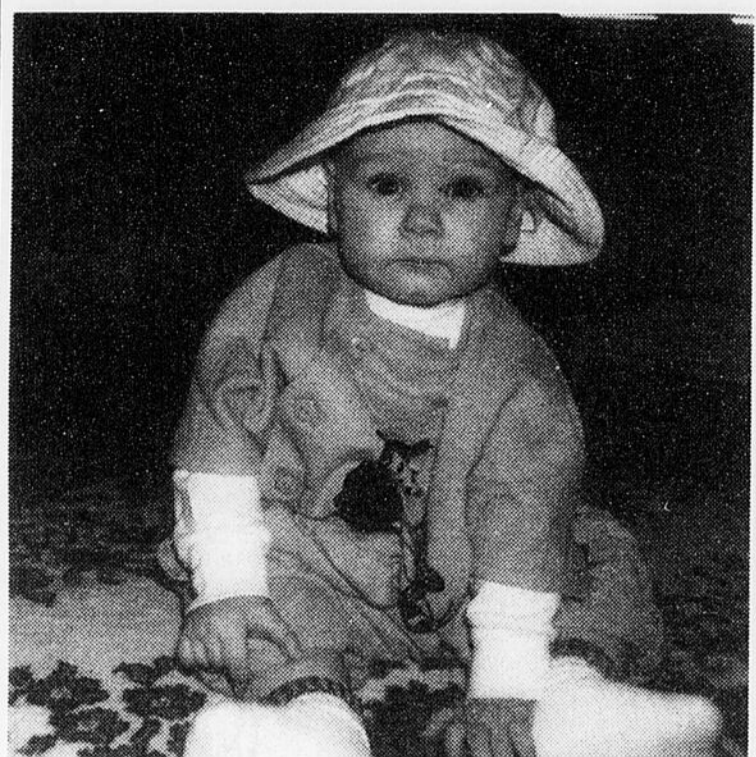
La MPV 1992 : à 5, 7 ou 8 places. Portière latérale à large ouverture, unique en son genre. Freins ABS à l'arrière. Garantie «pare-chocs à pare-chocs» de 3 ans ou 80 000 km sans franchise. Garantie de 5 ans ou 100 000 km sur principales composantes. Programme de garantie prolongée offert. Détails chez votre concessionnaire.



mazda
Je me sens bien.

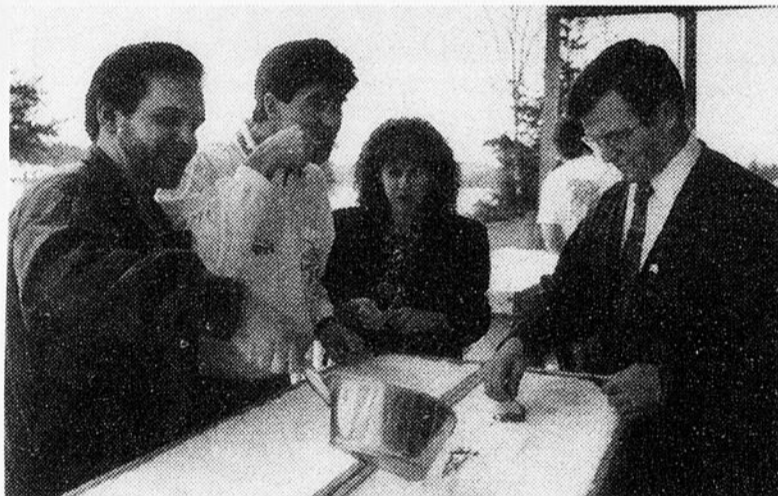
*Climatiseur ou remise; offerts sur tous les modèles 1992 suivants : 323, Protégé, MX-6, 626, MPV, Miata et camionnettes Mazda encore en stock chez le concessionnaire après le 5 mars 92. La remise est de 1 500 \$ maximum sur tous les modèles et s'applique aussi là où le climatiseur est de série. Et sur la MPV, le climatiseur à double sortie vaut 2 100 \$. Offre d'une durée limitée qui ne peut être combinée à aucune autre. Détails chez votre concessionnaire.

Fourre-tout



Concours des «adorables bébés»

Cette année encore, la compagnie Johnson & Johnson invite les parents, les oncles, les tantes, les grands-parents ou autres proches à présenter la photo de leur bébé favori au concours des «adorables bébés». La «petite vedette» devra être née après le 31 mai 1989 et vous devrez joindre un petit commentaire descriptif original et approprié. Les photos seront jugées d'après leur charme et l'attrait du commentaire. Les gagnants (ils seront 12) recevront une bourse d'études post-secondaire de 10 000 \$ chacun. Les bulletins sont disponibles aux étalages de produits Johnson & Johnson. Ci-haut, voici Pierre-Louis Tremblay, alors âgé de six mois, fils d'Alain Tremblay et Anny Lachance de Métabetchouan. Le petit homme semble dire comme dans les «Contes du Bas du fleuve»: «Je ne sais pas si tu vas me croire (sic), mais une truite, j'en ai pêché une longue de même. Tu me cré pas? Ah ben, j'te le jure!»



Becs sucrés à la Dam-en-terre

La Cabane à sucre de la Dam-en-terre d'Alma vient d'ouvrir ses portes. Outre les traditionnels repas des sucres et dégustations de tire sur la neige, on mentionne l'animation extérieure et intérieure, des concours de tir de précision avec des balles de peinture, des promenades en traineau à chiens ainsi que la présence de chansonniers durant la fin de semaine. Plusieurs personnalités ont assisté à l'ouverture officielle. Ci-haut, on aperçoit Eric Tremblay, un des administrateurs de la cabane à sucre en train de verser la tire chaude sur la neige, au grand plaisir du maire d'Alma, Jean-Maurice Harvey, de la mairesse Réjeanne Gagné et du maire de Lac-à-la-Croix, Julien Potvin.

En furetant

❖ Le comité culturel de Métabetchouan invite la population à participer au rendez-vous musical qui aura lieu le dimanche, 4 avril, à 14 h, à l'hôtel de ville de l'endroit. A cette occasion, vous pourrez entendre les performances des élèves de musique du Cégep d'Alma. Bienvenue à tous.

❖ Le 50e anniversaire du corps de cadets 1497, secteur de Normandin, sera célébré le 3 mai. Les personnes qui ont déjà fait partie de ce corps de cadets durant les années 1930 à 1960 et de 1972 à 1992, et qui sont intéressées à prendre part à cette fête, sont priées de laisser leur noms et adresse d'ici demain, aux numéros de téléphone suivant: 274-3312 ou 274-3829.

❖ Les jeunes de 15 ans et plus qui sont intéressés par les autres cultures ou qui ont simplement le goût de voyager en imagination sont invités à venir rencontrer Michel Blackburn de Notre-Dame-du-Rosaire et Chantale Girard d'Alma, qui reviennent respectivement d'un séjour au Togo (Afrique) et en Indes dans le cadre du programme Jeunesse Canada Monde. La rencontre aura lieu à 19 h, à la Bibliothèque municipale de Notre-Dame-du-Rosaire. Michel et Chantale en auront long à raconter sur leur expérience fort enrichissante. Pour informations, communiquer avec Huguette Caron au 481-2830.

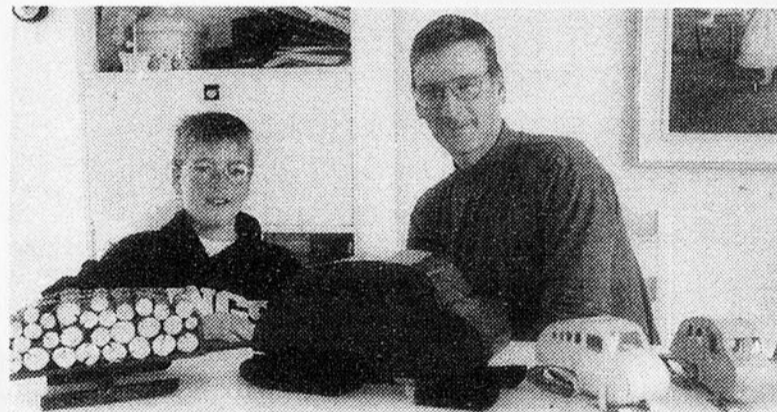
❖ Une petite erreur s'est glissée dans le dépliant de la Bibliothèque municipale de Chicoutimi concernant l'atelier de décoration des oeufs de Pâques. Au lieu du jeudi 15 avril, vous auriez dû lire le mercredi 15

avril. Rappelons que cet atelier est gratuit et qu'il aura lieu à la bibliothèque, de 18 h à 19 h 30. Pour informations, composer le 543-6881.

❖ Voici les gagnants du concours «Les orateurs de demain» de l'Université du Québec à Chicoutimi. Des dix candidats en lice dans les demi-finales, quatre ont été retenus pour disputer la finale. Ces derniers devaient débattre du thème «les minorités culturelles». Les résultats sont les suivants: Sylvain Gaudreault (module d'Histoire) a terminé au premier rang, suivi dans l'ordre par Marie Auclair (module des Lettres), et Babacar Fall (Génie unifié), ex aequo avec Marco Landry (Administration). Félicitations aux lauréats!

❖ Si vous voulez admirer les talents de jeunes peintres, vous pourrez le faire dès aujourd'hui en vous rendant à la salle «Les Catacombes» du centre socio-culturel de Chicoutimi où sont exposées les oeuvres des élèves de Mercedes Tremblay-Gaudreault. Les heures d'ouverture sont les suivantes: de 18 h 30 à 21 h 30 les jeudi et vendredi, et de 13 h à 16 h 30 les samedi et dimanche. L'exposition se termine le 12 avril.

❖ La communauté baháïe invite les personnes qui désirent en savoir un peu plus sur cette religion et qui comprennent l'anglais à regarder aujourd'hui, en reprise, le programme «Perspective baháïe», à 10 h 30 et à 15 h 30, au poste 34 (Vision TV) sur le câble. Pour informations, composer le 696-3219 ou le 545-3272.



La série Bombardier inspire

La série sur «Joseph-Armand Bombardier» a non seulement permis de découvrir ou de redécouvrir une page d'histoire de nos inventeurs, elle a également donné le goût à Dany et André Maltais, de Chicoutimi, de construire une snowmobile. Les premières reproductions étaient de papier mais la dernière, celle qui transporte le chargement de bois, a été construite en bois. Nos deux «Bombardier en herbe» ont dû passer des heures agréables à figoler leur snowmobile et son précieux chargement.

L'artisanat, un patrimoine

Dans le cadre de la Fédération 20, le Cercle des fermières de Laterrière invite la population à venir visiter leur exposition qui se déroulera sous le thème «L'artisanat notre patrimoine».

Cette activité se déroulera vendredi, samedi et dimanche, à la salle du conseil de l'édifice municipal de l'endroit. Ce sera également l'occasion pour



Johanne St-Pierre

les gens d'assister à des démonstrations de techniques anciennes comme la broderie, la frivolité, ou plus contemporaines comme le tissage, la couture, la court-pointe, la peinture. Il y aura même des ateliers de marionnettes pour enfants.

Les heures d'ouverture sont les suivantes: le vendredi, de 20 h à 21 h; le samedi, de 13 h à 17 h et de 19 h à 21 h, et enfin, le dimanche, de 13 h à 17 h.

Santé dentaire

Le mois d'avril, c'est le mois de la santé dentaire. A cette occasion, la Société d'implantologie dentaire du Saguenay—Lac-Saint-Jean invite la population à assister à des séances d'informations sur les implants dentaires qui se tiendront samedi, de 9 h à 16 h, au département d'hygiène dentaire du Cégep de Chicoutimi.

Il vous sera ainsi possible de rencontrer des dentistes qui pratique dans ce domaine, d'obtenir des brochures et des documents à ce sujet, de prendre part à des consultations et de visualiser des prothèses sur implants dentaires. Pour informations, communiquer avec le Dr Luc Gravel au 696-4373.

Ligue antifasciste

La Ligue antifasciste mondiale donnera une conférence au département de philosophie du Cégep de Saint-Félicien ce matin, à 9 h, par l'entremise de son président, Alain Dufour. La ligue veut ainsi faire prendre conscience aux jeunes adultes que certains groupes racistes et xénophobes, sous des couvertures variés, peuvent inciter la population à une forme d'intolérance à la différence.

Salon
Santé
Salle Gaston Tremblay
Place du Royaume

ENTRÉE GRATUITE NOMBREUX PRIX

Vendredi, 3 avril

11h30 à 21h00

Samedi, 4 avril

12h00 à 17h00

Dimanche, 5 avril

12h00 à 16h00

GAOO

**CE N'EST PAS QU'UN NOUVEAU TÉLÉVISEUR.
C'EST UNE NOUVELLE TECHNOLOGIE.**



On prononce GA-O. Cela signifie "Roi de l'image." Et il s'agit du téléviseur le plus prisé au Japon.

UN ÉCRAN PLUS PLAT ET PLUS NOIR.

L'écran GAOO est 30% plus plat que nos écrans précédents. Ainsi, le champ de vision est beaucoup plus étendu et la réflexion de la lumière est réduite. En outre, la focalisation est uniforme sur l'ensemble de l'écran. Il est également beaucoup plus noir grâce à la pigmentation noire insérée directement

dans le verre de l'écran. Il en résulte, bien sûr, des noirs plus... noirs. Mais cela si-



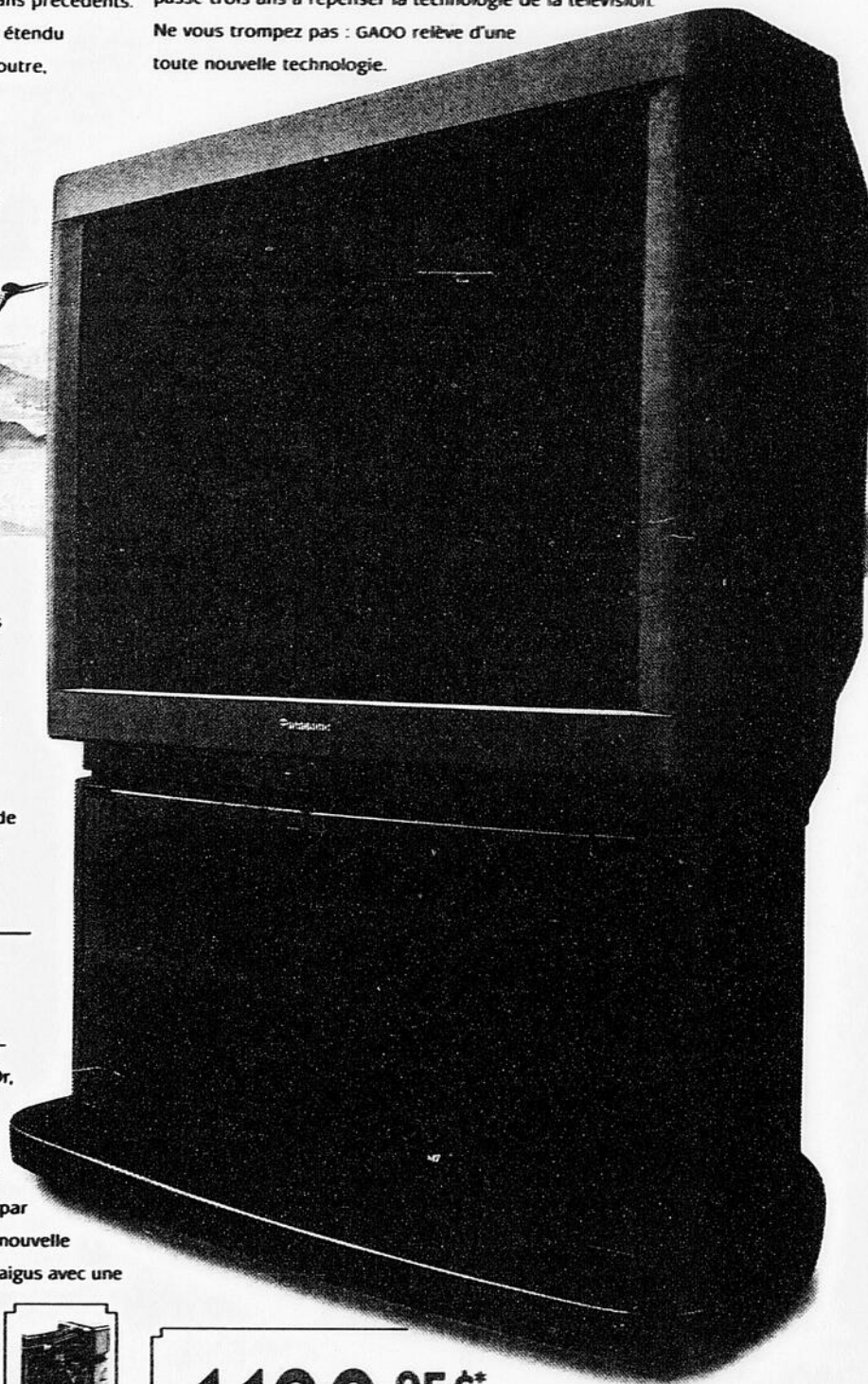
gnifie également des rouges plus rouges, des bleus plus bleus et même des blancs plus blancs, car la présence du noir rehausse toutes les autres couleurs. Cela permet aussi une plus grande profondeur de champ et un contraste amélioré de 46%.

UN MEILLEUR SON STÉRÉO.

Panasonic a déjà défini les normes dans l'industrie avec le système acoustique Dome. Or, avec GAOO, nous allons encore plus loin. GAOO exploite en effet les plus récents développements du système Dome avec des enceintes dont la conception a été assistée par ordinateur, avec un haut-parleur coaxial de nouvelle configuration qui restitue les médiums et les aigus avec une clarté cristalline et, enfin, avec des événements acoustiques reflex montés à l'avant pour les graves. Mais, il s'agit toujours du système Dome. Cela signifie que le son, dans toute sa richesse stéréophonique, semble provenir de l'écran et ce, sans l'encombrante présence de haut-parleurs sur le devant de l'appareil.

Les détails de ce téléviseur, comme le coffret revêtu d'un fini anti-réfléchissant et la forme profilée, sont si

simples qu'ils semblent relever de l'évidence. Mais, si tel est le cas, comment se fait-il que personne n'y ait pensé avant? Peut-être est-ce parce que personne d'autre n'a passé trois ans à repenser la technologie de la télévision. Ne vous trompez pas : GAOO relève d'une toute nouvelle technologie.



1199,95\$*

Modèle de 29 po
PC29XF10A

En prime, jusqu'à épuisement des stocks, recevez votre téléviseur avec un support assorti, une valeur de 229,95\$.

Panasonic
à l'avant-garde du temps

* Les prix du détaillant peuvent varier.

GAGNON FRÈRES

660 rue Sacré-Coeur
ALMA
Tél.: 662-3459

346 boul. LaSalle
BAIE-COMEAU
Tél.: 296-5546

1415 Champs-Élysées
CHICOUTIMI
Tél.: 696-3133

2049 Ste-Famille
JONQUIÈRE
Tél.: 547-2156

Québec pourrait recourir au hasard

QUEBEC (PC)—L'Office des ressources humaines du gouvernement du Québec envisage sérieusement de recourir au hasard pour combler des postes dans la Fonction publique.

Au cours d'une entrevue, hier, la vice-présidente du secteur recrutement et mobilité de l'Office, Mme Nicole Charette, a rappelé que l'article 47 de la Loi sur la fonction publique de 1984 permet à l'Etat de songer à une telle solution.

« Cette loi prévoyait déjà qu'un jour il pourrait être déraisonnable de procéder à l'évaluation de toutes les candidatures qui rencontrent les conditions d'admission à un poste », a soutenu Mme Charette.

L'Office a étudié la possibilité, dans un premier temps, d'imposer un ticket modérateur ou des frais d'inscription aux éventuels candidats, mais a rapidement laissé tomber cette option « parce que dans le contexte actuel c'est inacceptable ».

L'autre possibilité étudiée a été celle « du premier arrivé, premier servi ».

« Vous faites un concours, a expliqué Mme Charette, et vous spécifiez qu'après un certain nombre de candidatures vous n'en accepterez plus. »

Cette façon de faire a aussi été rapidement écartée.

La troisième option, la plus

intéressante selon l'Office, est celle qui permettrait de tirer au sort parmi les inscriptions reçues un échantillonnage représentatif, « c'est-à-dire où on retrouverait des candidats très forts, forts, moins forts et plus faibles » répondant tous aux exigences du poste.

Economie énorme

Mme Charette a donné l'exemple de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) qui a dû combler récemment 135 postes de surveillants routiers et qui a reçu 34000 candidatures.

L'opération de sélection et le processus dans le cas de la SAAQ ont coûté 570000\$ au Trésor québécois, comparativement à 21000\$ si la méthode du tirage au sort avait été utilisée.

Avec cette façon de procé-

der, les 34000 candidatures auraient été analysées et l'Office aurait inscrit dans un programme informatisé toutes celles qui répondaient aux exigences du poste.

De cette liste, l'ordinateur aurait choisi au hasard 1350 inscriptions, un ratio de dix noms par poste disponible.

Ces 1350 personnes auraient ensuite été appelées à participer aux différents concours usuels jusqu'à ce que les 135 candidats les plus qualifiés soient trouvés.

« Au départ, avec ce système, a indiqué Mme Charette, le

principe de l'accessibilité pour tous est respecté, parce que tout le monde a une chance d'être retenu dans l'échantillonnage et le critère de l'expérience est aussi maintenu. »

La vice-présidente de l'Office a indiqué que dans le contexte actuel « où il y a très peu de postes à combler et où il y a beaucoup de personnes sur le marché du travail », à chaque fois qu'un poste est ouvert il y a quatre fois plus d'inscriptions qu'il y a un an.

Un sondage

« Avant de songer à modifier la procédure, on a fait un son-

dage auprès de certains Etats américains, des autres provinces et du gouvernement fédéral pour voir ce qu'ils font dans de telles circonstances, a-t-elle dit, et on a regardé ce qui est compatible avec notre loi. »

L'article 47 de cette loi de 1984 dit que « lorsque l'Office estime qu'il n'est pas raisonnable, compte tenu de leur nombre, de procéder à l'évaluation de tous les candidats qui rencontrent les conditions d'admission à un concours, il peut en réduire le nombre suivant les normes qu'il détermine par règlement. »

RÉSULTATS
Tirage du 92-04-01

09	11	16	17	24
26	27	30	35	48
49	53	54	58	62
64	66	67	68	70

Prochain tirage: 92-04-02
T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

MUSIQUE DU JOURNAL MUSIQUE

1281, rue des Champs Élysées Chicoutimi 696-0888

Musique Duval

À côté du restaurant le Barillet 696-0888

LA GRANDE VENTE


 MICHEL RIVARD	 GILBERT BÉCAUD	 U2
 CLAUDE DUBOIS	 DEF LEPPARD	 BACH NEW AGE
 PATRICK BRUEL	 COLLECTION ROCK DÉTENTE	 JOHANNE BLOUIN

989\$ CASSETTE **1599\$ DISQUE COMPACT**

Cette offre se termine samedi le 11 avril 1992

ENTRE 4 MURS CHERCHEZ-VOUS UN STYLE?

ESPACES LIBRES
Aménagements d'intérieurs publics et privés.



Avec originalité et performance au studio/boutique de

Claude Tremblay
Nadine Sénéchal
459 Est, rue Racine, Chicoutimi Tél.: 549-8754

Objets et produits décoratifs pour la maison et le bureau.

14 - LE QUOTIDIEN, jeudi 2 avril 1992

CHICOUTIMI 92

LUNCH MUSICAL 2 avril '92

• Conservatoire de musique / 7\$ par personne
Réservations: 549-9560

AUJOURD'HUI

Ce volet des activités de "Chicoutimi '92" vous est offert grâce au soutien financier de nombreux partenaires dont **Laurent Lapointe**

Advenant la souveraineté

Les Québécois ne rassurent pas les Américains

WASHINGTON (PC) — Les efforts des représentants du Québec aux Etats-Unis ne sont pas aussi efficaces qu'ils pourraient l'être.

En fait, non seulement les représentants ne parviennent pas à rassurer les Américains sur la stabilité du Québec, mais ils leur font parfois carrément peur.

C'est ce qu'a indiqué M. Jonathan Lemco, de la National Planning Association, dans une étude sur le mouvement souverainiste au Québec et ses implications pour le Canada et les Etats-Unis, intitulée «Agitation au royaume pacifique.»

La National Planning Association est un organisme américain sans but lucratif qui se spécialise dans la recherche dans les domaines de la politique et de l'économie.

M. Lemco, un natif de Montréal qui vit aux Etats-Unis depuis plusieurs années, est aussi professeur adjoint de politique canadienne à l'université John Hopkins, à Washington.

M. Lemco a affirmé que l'attitude des Etats-Unis vis-à-vis le Canada et le Québec dépendait en partie du succès du lobbying de ces gouvernements à Washington.

Or, même si le Québec a établi des bureaux gouvernementaux dans plusieurs villes américaines, il a de la difficulté à se faire entendre par les joueurs qui comptent sur l'échiquier politique, a-t-il écrit.

Canada

M. Lemco a reconnu que ce n'était pas complètement la faute des représentants québécois. Aux Etats-Unis, il est d'usage que les gouvernements provinciaux passent par les représentants canadiens pour rencontrer des hauts fonctionnaires ou des politiciens américains.

Cette règle a parfois été brisée, notamment lors de la dernière visite du leader du Parti québécois, Jacques Parizeau, à Washington. Le sous-secrétaire adjoint du département d'Etat responsable des affaires canadiennes, M. Robert Pines, avait invité M. Parizeau à un lunch sans passer par l'ambassade canadienne, causant tout un émoi.

M. Lemco a cependant déclaré que les représentants du Québec avaient commis des erreurs sérieuses, notamment en ne donnant pas tout l'appui voulu aux représentants d'Hydro-Québec lors de la campagne montée contre le projet hydroélectrique de Grande-Baleine.

«En général, les Cris ont été de brillants lobbyistes, alors que les Québécois n'ont pas été capables de contrer leurs arguments à New York et à l'Organisation des Nations unies», a affirmé M. Lemco au cours d'une entrevue avec la Presse Canadienne.

Il a déclaré que les représentants québécois basés aux Etats-Unis et l'avocat engagé comme lobbyiste à Washington, «n'étaient pas toujours synchronisés, ne travaillaient pas toujours ensemble», ce qui

n'améliorait pas la situation.

«De plus, plutôt que rassurer les Américains au sujet de l'avenir des relations entre le Québec et les Etats-Unis, les représentants du Québec les inquiètent ou leur font peur», a-t-il écrit.

En entrevue, M. Lemco a expliqué que plusieurs diplomates et aides législatifs américains lui avaient fait part de cette situation.

Nerveux

«Les représentants québécois vont parler de souveraineté, de ses implications, de

changements dramatiques, a-t-il déclaré. Ca rend les hauts fonctionnaires américains nerveux.»

Il a indiqué que les Américains voulaient se faire parler de stabilité et se faire dire qu'il était parfaitement sécuritaire d'investir au Québec et au Canada.

Or, des représentants québécois ne parviennent pas à les convaincre qu'un Québec indépendant serait un endroit stable pour les investissements.

«Les Américains veulent conserver des liens étroits avec

le Québec, qu'il quitte le Canada ou pas, mais certains représentants québécois présentent la question de la souveraineté de façon inquiétante», a-t-il déclaré.

Le délégué général du Québec à New York, Léo Paré, et le gouvernement du Québec n'ont pas voulu commenter hier ces affirmations.

Dans son étude, M. Lemco a affirmé que le Québec avait 50 pour cent de chances de se séparer. Un Québec souverain serait une société économiquement viable, mais elle connaî-

trait des difficultés économiques au moins à court terme, notamment en terme de déficits et de taux d'intérêts plus élevés, de chômage plus marqué et d'investisseurs étrangers plus craintifs.

S'il décide de rester au sein du Canada, c'est qu'il aura remporté une plus grande autonomie. Le Canada sera alors plus décentralisé qu'actuellement, et constituera une véritable confédération.

Toutefois, l'histoire montre que la plupart des confédérations finissent par s'effriter, a-t-il écrit.

BIENVENUE CHEZ VOUS

CHAMBRE DE COMMERCE
DE JONQUIÈRE

CONCOURS

Participez en magasinant chez vos marchands du grand Jonquière et

GAGNEZ

CETTE MAISON D'UNE VALEUR DE 100 000\$

VISITE
Rendez-vous sur place et voyez l'évolution de votre future maison au 3426 rue Cabot Jonquière

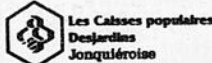
Billets remis uniquement par les marchands participants du grand Jonquière

LA MAISON **batitec** "CLE EN MAIN"
Finition intérieure et extérieure
Frais professionnels
Terrain paysagé



ORGANISMES ASSOCIÉS

- FAUBOURG SAGAMIE
- GALERIE JONQUIÈRE
- GENS D'AFFAIRES SECTEUR ARVIDA (AGASCA)
- GENS D'AFFAIRES SECTEUR KÉNOGAMI
- PLACE CENTRE-VILLE
- SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE JONQUIÈRE
- SIDAC JONQUIÈRE
- VILLE DE JONQUIÈRE



6 PRIX SECONDAIRES:

- Deux (2) vélos de montagne équipés
- Un (1) voyage à Bruxelles, Belgique, via Nationair
- Un (1) ensemble d'appareils ménagers (réfrigérateur-cuisinière) Hotpoint
- Un (1) système de son Sony
- Un (1) ordinateur 386 SX-16
- Un (1) ensemble de meubles de jardin
- Sporama et Sport Davis Voyages Saguenay
- Trans Meubles Ltée Jonkar Électronique
- Micro Supra
- Piscine-Pro

RÈGLEMENTS DISPONIBLES À LA CHAMBRE DE COMMERCE DE JONQUIÈRE ET CHEZ LES COMMERCANTS PARTICIPANTS
PROMOTION DU 16 MARS AU 24 AVRIL 1992 LE TIRAGE AURA LIEU LE 25 AVRIL 1992 À LA POLYVALENTE DE JONQUIÈRE

COLLABORATEURS AU PROJET

- Aspirateur Sélect inc.
- Bétonnières d'Arvida inc.
- Briquetier Paysager
- Brisson Tremblay Fleury et associés, évaluateurs
- Les Caisses Populaires Desjardins Jonquiéroises
- Chiasson Thomas Tremblay et Tremblay arpenteurs géomètres
- Les Constructions Batitec Saguenay inc.
- Cuisines Excel enr.
- Décoration Brassard
- Enseignes Mobiles G.R. inc.
- Les Entreprises Electriques Econo-Watt inc.
- Fenêtres Polyc
- Ferronnerie du Saguenay inc.
- Gertrude Balley Fleuriste
- Gouttière Cité inc.
- Graphemont inc.
- Imprimerie Improthèque
- Maçonnerie Régionale
- Alain Voyer, architecte
- Mathieu Luminaire
- Peinture et Décoration M.S. inc.
- Peinture Jonquière
- Le Quotidien
- Terrassement Jacques Pelletier
- Tremblay Poirier et Girard notaires
- Tuyauterie NRJ inc.
- Vitrierie A.E. Fortin



DEMANDEZ VOS BILLETS... C'EST IMPORTANT!



GRAPHÉMONT

LE QUOTIDIEN, jeudi 2 avril 1992 - 15

Parizeau aimerait repousser l'échéance

QUEBEC (PC) — En raison du contexte économique, Jacques Parizeau préférerait, idéalement, que le référendum sur la souveraineté ait lieu plus tard, dans un ou deux ans, quand le Parti québécois assumerait le pouvoir.

Cette déclaration faite il y a deux semaines à la radio anglaise de Radio-Canada a créé des remous sur la Colline parlementaire et M. Parizeau a dû expliquer la portée d'un extrait de ses propos.

En réponse à une question hypothétique de l'animatrice, le chef péquiste a invoqué la mauvaise situation économique pour appuyer sa préférence en faveur d'un référendum dans un temps plus approprié.

Plus tard, M. Parizeau a soutenu que ses propos ne signifiaient pas qu'il faille pour autant retarder le référendum prévu dans la loi 150.

Il entend même combattre tous les efforts que pourrait tenter le premier ministre Bourassa pour retarder ou contourner l'échéance référendaire de la loi fixée au 26 octobre 1992.

La question qui lui était posée lors de l'entrevue accordée à CBC, à l'émission Sunday Morning de l'animatrice Luana Parker, était la suivante: «En tenant compte de la situation économique, préférez-vous qu'une décision sur la souveraineté soit prise dans un

an ou deux ans d'ici, selon les scénarios prévus, ou immédiatement?». M. Parizeau a manifesté sa préférence pour l'un des deux scénarios.

Hors contexte

Les deux scénarios auxquels il fait allusion sont les suivants:

selon le premier scénario, celui de la loi 150, le référendum aurait lieu le 26 octobre 1992 et, en cas de réponse affirmative, la souveraineté serait proclamée le 26 octobre 1993;

selon le second scénario, le gouvernement Bourassa ne tient pas de référendum et il faut attendre la victoire du Parti québécois aux prochaines élections générales pour qu'un référendum s'ensuive «huit ou neuf mois plus tard». Les prochaines élections générales devraient avoir lieu quelque part vers 1993, le délai habituel étant de quatre ans entre chaque scrutin général.

Devant les journalistes qui lui ont fait entendre l'enregistrement de ses propos à l'émission Sunday Morning, M. Parizeau a soutenu que les propos ont été pris hors contexte.

«Vous lisez, tirées d'une entrevue, des choses qui n'y sont pas», a dit M. Parizeau. «Remettez ça dans le contexte des deux scénarios dont j'ai toujours parlé: il y a une décision à prendre en fin octobre ou, si M. Bourassa ne veut pas qu'on la prenne, il faut pren-



REFERENDUM — En raison du contexte économique, Jacques Parizeau préférerait, idéalement, que le référendum sur la souveraineté ait lieu plus tard, quand le Parti québécois assumerait le pouvoir.

dre le pouvoir et déclencher le mouvement qui nous mène à ça.»

«On me demande ce que je

préfère, à cause de la situation économique. Je préfère le scénario Bourassa ou le scénario PQ, tels qu'ils sont établis.

La situation économique aujourd'hui est moins propice qu'à la fin de 1992», a dit M. Parizeau.

Réactions

Informé des propos tenus par le chef de l'Opposition, le premier ministre, M. Robert Bourassa, en a profité pour ironiser sur ce prétendu changement de cap du leader du Parti québécois.

À l'Assemblée nationale, M. Bourassa a déclaré: «On rapporte que le chef de l'Opposition a dit qu'on pourrait attendre un an ou deux ans (pour le référendum). Je ne sais pas si c'est vrai mais il pourra probablement rectifier ça tantôt». M. Parizeau n'a pas profité de la perche tendue par le premier ministre pour rétablir les faits.

M. Bourassa a signalé que dans le cas du gouvernement, «nous étions pour respecter la loi 150».

L'article un de cette loi prévoit la tenue d'un référendum sur la souveraineté du Québec au plus tard le 26 octobre 1992.

Pour retarder ou annuler ce référendum, ou pour le faire porter sur un autre sujet, la loi devra être amendée et débattue à l'Assemblée nationale.

Quant au chef du Parti Égalité, M. Robert Libman, il a pour sa part réclamé la tenue d'un référendum dès 1992, se disant assuré que les Québécois choisiront alors le maintien du lien fédéral.

Bon déroulement du référendum

Jacques-Yvan Morin veut des observateurs

PARIS (PC) — Parce qu'il estime que la démocratie canadienne devient «aléatoire et approximative» dès que le régime fédéral est remis en cause par les Québécois, l'ex-ministre péquiste Jacques-Yvan Morin souhaite que des observateurs internationaux soient envoyés au Québec pour le référendum.

«Le Canada n'est pas un fédéralisme exemplaire. Ce n'est pas non plus, en cas de crise ou de tension, une démocratie exemplaire», a déclaré M. Morin hier soir à Paris, dans une longue allocution devant une centaine de membres et d'invités de l'Association Paris-Québec, réunis à l'Assemblée nationale.

M. Morin a suggéré que ces observateurs proviennent de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, l'organisme issu des accords d'Helsinki de 1975, que le Canada a signés.

«Je propose, puisque le Canada en fait partie, que la CSCE soit invitée à envoyer des observateurs pour assurer le déroulement correct et démocratique du référendum, s'il a lieu. La conférence serait alors un témoin de démocratie. Cela ne peut faire de mal à personne», a expliqué plus tard en interview l'ex-vice premier

ministre de René Lévesque. Selon lui, les récentes révélations sur le vol des listes du Parti québécois par la GRC en 1973 (ordonné par le cabinet de Pierre Trudeau) doivent «inquiéter tout citoyen démocrate.»

«Ces révélations ne peuvent que nous laisser un arrière-goût amer», a-t-il ajouté, tout en accusant le Canada de fermer les yeux «avec la plus parfaite hypocrisie» sur de tels accrocs aux droits fondamentaux.

Selon M. Morin, en effet, tout se passe «comme si les principes de la démocratie anglo-canadienne ne s'appliquaient pas tout à fait, pas pleinement, dès lors que le Québec remet en question le régime.»

L'ex-ministre, qui est venu donner quelques cours dans des universités françaises, a par ailleurs suggéré aux Français de se préparer à entendre bien des «calomnies» sur le Québec s'il s'engage sur la voie de la souveraineté.

Il a cité, pour appuyer ses dires, la campagne «anti-québécoise» menée par l'écrivain d'origine montréalaise Mordecai Richler, qui a présenté les Québécois comme «une société tribale dont l'émancipation ne tient qu'à la magnanimité

des anglophones.»

«Voilà le genre de littérature que vous verrez peut-être ici, a dit M. Morin. Ce n'est qu'un avant-goût des calomnies qui s'abattront sur le Québec. Je ne crois pas que ce sera une marée mais il y a en aura. Il ne faudrait pas s'étonner d'en voir les retombées jusqu'en Europe.»

Richeler

Par pure coïncidence, M. Richler est actuellement à Paris. Il est venu lancer cette semaine la traduction française de son dernier roman, Gursky. Le lancement a eu lieu chez Village Voice, une librairie américaine à la mode que le romancier a préféré à l'Abbey Book-Shop, une librairie canadienne, où passent pourtant la plupart des auteurs canadiens-anglais qui séjournent à Paris.

Une trentaine de personnes ont assisté au lancement, au cours duquel Richler a lu un extrait de son roman. Unilingue anglais, l'écrivain n'a pas fait de télévision mais a accordé quelques entretiens à la radio. Plusieurs interviews doivent par ailleurs paraître dans la presse la semaine prochaine pour le sortie de son livre en librairie.

92 150

LA FAMILLE JEAN-PAUL TREMBLAY DE LA HUCHE SANS PAREILLE AVEC "CHICOUTIMI 92"

La Famille Jean-Paul Tremblay de la HUCHE SANS PAREILLE, participe au financement de "Chicoutimi 92" par l'achat d'une photo historique. En affaire depuis 1942, cette famille a participé au développement de la ville et souhaite par leur contribution, que la population puisse profiter des activités du 150e anniversaire de Chicoutimi.

Sur la photo: Mme Alice Tremblay, représentante de la Famille Jean-Paul Tremblay, M. Gilles Couture, vice-président à l'administration et M. Pierre-Paul Morin des "Quinze 92". (Photo symbolique)

Pension alimentaire

Cause qui risque de faire jurisprudence

OTTAWA (PC) — Un résident de Winnipeg réclame de la Cour suprême du Canada le droit d'interrompre le versement d'une pension alimentaire à son ex-épouse, dont il a divorcé il y a 12 ans, en invoquant l'argument qu'elle n'a pas fait d'effort pour acquérir son autonomie financière.

Mais l'avocate de l'ex-épouse, appuyée par un groupe national de femmes, soutient qu'elle doit continuer à toucher les 150\$ mensuels, en compensation des sacrifices économiques qu'elle a consentis pendant les 18 ans de son mariage.

Le tribunal a pris la décision en délibéré mercredi, après que plusieurs juges eurent contesté les arguments de l'avocat du plaignant.

L'issue de cette cause pourrait modifier complètement la façon dont les tribunaux interprètent la Loi fédérale sur le divorce, qui incite chaque conjoint à devenir indépendant dans un délai raisonnable après le divorce.

«C'est une cause importante pour les femmes», a souligné Mme Helena Orton, du Fonds d'action et d'éducation légale des femmes, qui intervient au nom de l'épouse divorcée, Mme Zofia Moge. «Son cas est typique de celui de plusieurs divorcées au Canada.»

Situations différentes

Mme Moge s'est mariée en 1955, à l'âge de 19 ans. Elle s'occupait de la maison et des enfants et travaillait comme concierge le soir, pendant

que son mari Andrzej Moge travaillait à temps plein comme soudeur.

Après leur séparation en 1973, elle a eu la garde des trois enfants. Son mari lui versait une pension alimentaire mensuelle de 150\$. Ils ont divorcé en 1980. Puis le mari s'est remarié, a touché des augmentations de salaires substantielles, et a fait l'acquisition d'une maison.

Son ex-femme est demeurée célibataire, a loué un appartement et a fait vivre ses enfants notamment en occupant un poste de concierge, à bas salaire, le soir.

En 1989, le mari a obtenu un jugement de cour mettant fin au versement de la pension, mais la Cour d'appel du Manitoba a restauré les paiements. Le mari a alors interjeté appel en Cour suprême.

Contestant l'argument de l'avocat du mari voulant que Mme Moge n'ait rien fait pour acquérir son indépendance, la juge Beverley McLachlin s'est demandée comment Zofia Moge aurait pu «hausser son niveau d'instruction en s'occupant des enfants toute la journée et en travaillant comme concierge en soirée?»

La juge Claire L'Heureux-Dubé a fait valoir que la femme avait été pénalisée économiquement par son mariage, au cours duquel elle a laissé passer des occasions de se perfectionner et d'obtenir des emplois mieux payés.

«Elle a miraculeusement réussi à envoyer ses trois enfants à l'université, comment, je ne le sais pas», a commenté le juge Peter Cory.

Retrait d'Europe

Masse ne change pas d'idée

BRUXELLES (PC) — Le ministre de la Défense Marcel Masse a prévenu l'OTAN, mercredi, que le Canada ne reviendra pas sur sa décision de retirer ses troupes d'Europe.

Au Secrétaire général de l'OTAN, M. Manfred Woerner, qui demandait au Canada de revoir sa décision, M. Masse a répondu qu'Ottawa ne changera pas d'idée, mais il a assuré son interlocuteur que le Canada ne quittera pas l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord.

L'engagement du Canada envers l'OTAN est plus solide que jamais, a dit M. Masse aux journalistes. La décision de nous retirer a des motifs budgétaires et fiscaux, et nous n'avons absolument aucune différence de philosophie avec l'OTAN, a-t-il ajouté.

C'était le premier entretien de M. Masse avec M. Woerner depuis l'annonce, le 26 février dernier, que le Canada retirera ses troupes d'Europe d'ici 1994.

En bref

Fermeture de la Base

SUMMERSIDE, I.-P.-E. (PC) — «Il ne s'agit sûrement pas d'une célébration», a commenté, mercredi, le lieutenant-colonel Dick Jamer, au moment où on a abaissé le drapeau pour la dernière fois, marquant ainsi la fermeture officielle de la base dont il était le commandant.

Quelque 1500 militaires s'y trouvaient en 1989, l'année où Ottawa a annoncé sa décision de fermer, après 51 ans d'existence.

Simple école de formation pour les pilotes, en 1941, la base s'était transformée avec les années en centre de détection de sous-marins.

Le Canada, un des membres fondateurs de l'OTAN en 1949, a ouvert ses bases dans le sud-ouest de l'Allemagne il y a plus de 25 ans.

L'automne dernier, il annonçait une réduction marquée de la présence canadienne, forte de 6600 militaires, en Europe. Le Canada devait y laisser un noyau de 1100 soldats. Mais Ottawa a changé d'idée en février, et annoncé que tous les militaires stationnés en sol européen seront rapatriés d'ici 1994, pour des raisons financières. La mesure représente une économie évaluée à 1 milliard\$ Can pour les cinq prochaines années.

M. Masse a indiqué que les discussions qu'il a eues lui ont laissé l'impression que la décision canadienne est acceptée par l'OTAN et qu'elle n'a eu qu'un impact très limité sur l'opinion publique. «Tout le monde sait qu'au moment décisif, le Canada sera à côté de l'Europe», a-t-il dit.

L'entretien Masse-Woerner faisait suite à la séance du conseil de coopération de 35 membres, qui réunit les pays membres de l'OTAN et ceux de l'ex-Pacte de Varsovie.

Le ministre Masse a également rencontré son homologue néerlandais Relus Ter Beek, qui s'est montré sympathique à la position du Canada. M. Ter Beek a confié à M. Masse qu'il faisait aussi face à des problèmes financiers.



Marcel Masse

Il n'y a pas d'heure pour se poser des questions au sujet de sa déclaration de revenus. C'est pourquoi nous mettons aussi à votre disposition un service téléphonique en soirée, du 24 février au 30 avril. Nous nous ferons un plaisir de vous répondre, du lundi au jeudi, de 17h à 21h.

Nous vous offrons aussi, 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, un service téléphonique automatisé, S.E.R.T.-Télé-impôt, qui vous donne des messages enregistrés sur certains sujets concernant l'impôt.

Vous trouverez les numéros de ces services téléphoniques, y compris ceux des services adaptés aux personnes malentendantes et malvoyantes, à la fin de votre guide d'impôt.

Obtenez des réponses sur l'impôt même le soir

On vous facilite les choses.

18 — LE QUOTIDIEN, Jeudi 2 avril 1992

Revenu Canada
Impôt

Revenu Canada
Taxation

Canada

Avril mois du diamant

30%

lot de
diamants
non montés

30%

bijoux
à diamant
en magasin

30%

pierres
précieuses
non montées

Bracelet tennis 18K
total: 1 carat diamants
rég.: 1999.95\$ **SP: 1100\$**

Jonc éternité 18K
total: 0.32 carat diamants
rég.: 749.95\$ **SP: 400\$**

Boucles d'oreilles à diamants 18K
total: 0.20 carat diamants
rég.: 374.95\$ **SP: 200\$**

Gratuit

Assurances tous risques et certificat d'évaluation émis par Pierre LaRoche gemmologue

Joillier

Place du Royaume
543-7202

Le fédéral est inquiet

OTTAWA (PC) — Le dépôt aux régimes de retraite des employés de l'Etat du Massa-



AVION - Les six passagers de cet avion sont morts dans cet atterrissage forcé dans un champ de maïs tout près de London, en Ontario. Il n'y a eu aucun survivant.

Mulroney sera au Canada en France

PARIS (PC) — Le premier ministre Mulroney, qui rencontrera le président François Mitterrand le 8 avril à Paris, l'accueillera dès le lendemain en territoire canadien sans que les deux hommes ne quittent l'Hexagone...

La Crête de Vimy, où se rendront les dirigeants le 9 avril pour commémorer le 75e anniversaire du «plus important fait d'armes canadien de l'Histoire», est en effet un morceau de Canada en France. Le parc de 100 hectares, situé à 15 km au nord d'Arras, dans le Pas-de-Calais (nord de la France), a été donné par «la nation française au peuple canadien» après la Première Guerre mondiale.

Le Mémorial de Vimy est administré par le ministère des Anciens combattants et son directeur, M. Clermont Chamberland, est couvert par l'immunité diplomatique. Cependant le parc est assujéti aux lois françaises et ne jouit pas de «l'extra-territorialité» conférée aux ambassades.

«Ici, le président Mitterrand sera l'invité du premier ministre, explique M. Chamberland, et c'est le Protocole canadien qui s'occupera de tout».

La Crête de Vimy, longue de 14 kilomètres, était une pièce essentielle de la défense allemande pendant la guerre de 14-18. Elle était si bien fortifiée que, pendant trois ans, toutes les tentatives des alliés pour déloger les Allemands avaient échoué. A l'aube du 9 avril 1917, à 5h30, sous la neige, derrière un important barrage d'artillerie, quatre divisions canadiennes se lancèrent à l'assaut de la butte sur un front large de six kilomètres. Au milieu de l'après-midi, les Canadiens avaient pris le contrôle de l'arête du plateau. Trois jours plus tard, ils en prenaient le sommet. Des 30000 soldats canadiens qui prirent part à l'attaque, 3598 furent tués et plus de 7000, blessés. Cette bataille a été un point tournant de la Première Guerre mondiale qui prit fin un an et demi plus tard. Au sommet de la butte de Vimy s'élève aujourd'hui un gigantesque monument qui rappelle les violents combats de 1917 et rend hommage aux 66000 soldats canadiens qui ont donné leur vie pendant la Première guerre. Sur les murs qui ceinturent l'oeuvre sont gravés les noms de plus de 11285 Canadiens tués en France et qui n'ont pas de sépulture.

Construit entre 1925 et 1936, le monument repose sur une base de 15000 tonnes de bétons. Il est constitué de deux pylônes et de 20 personnages sculptés dans près de 6000 tonnes de pierre calcaire. Dans le parc tout autour ont été plantés des arbres du Canada. Les tranchées et les tunnels ont été restaurés.

Mais on ne célèbre pas que cette grande victoire canadienne cette année: 1992 marque aussi le 50e anniversaire du désastreux débarquement canadien de Dieppe, pendant la Seconde Guerre mondiale. Le premier ministre Mulroney se rendra d'ailleurs au cimetière militaire de Dieppe le 10 avril, au lendemain de sa visite à Vimy, pour assister à une cérémonie soulignant cet anniversaire.

Le raid sur Dieppe, baptisé Opération Jubilee, eut lieu le 19 août 1942. En tout, 6000 hommes (dont 5000 Canadiens) y prirent part. En mettant le pied à terre, les soldats canadiens durent affronter les tirs de mitrailleuses et le feu des canons allemands. A Puits, à quatre kilomètres de Dieppe, les 600 hommes du Royal Regiment furent anéantis en quelques minutes: à peine une vingtaine purent quitter la plage, 152 furent tués et 456 faits prisonniers.

L'ensemble de l'opération tourna au désastre. Les alliés battirent en retraite sous le feu nourri de l'ennemi. Les pertes canadiennes furent très lourdes: il y eut 907 morts, 568 blessés et plus de 1300 prisonniers.

chusetts d'acheter des obligations d'Hydro-Québec a soulevé l'inquiétude du gouvernement fédéral.

Le ministre du Commerce extérieur Michael Wilson a indiqué à la Chambre des communes hier qu'il prenait la situation très au sérieux.

«Il s'agit de quelque chose qui pourrait bien contrevenir à l'accord de libre-échange. Nous avons été en contact avec les membres de la législature du Massachusetts à ce sujet. Nous comptons suivre cette situation de très près et prendre toutes les mesures nécessaires pour faire valoir nos droits dans le cadre de l'entente de libre-échange», a-t-il répondu.

A sa sortie de la Chambre, M. Wilson s'est toutefois étonné que les libéraux le questionnent sur ce sujet. Il a rappelé que la députée libérale Ethel Blondin avait encouragé la législature de l'Etat de New York à boycotter l'énergie produite par Hydro-Québec. «C'est donc quelque peu hypocrite de la part du même parti de soulever cette question», a-t-il déclaré avec une pointe de partisanerie. M. Martin avait parlé de projet de loi «visant directement le Québec et Hydro-Québec dans la gestion de leurs instruments économiques». Il a attribué la situation actuelle à la faiblesse de l'accord de libre-échange et demandé comment le Canada entendait répliquer.

M. Wilson a promis de faire connaître les vues du Canada de façon très forte aux parlementaires américains. Mais il a refusé de se prononcer sur d'éventuelles mesures de représailles. Il a répété qu'il ne s'agissait que d'un projet de loi qui pouvait être modifié ou rejeté.

«On doit s'assurer que notre position est bien comprise mais on ne doit pas réagir de façon exagérée», a-t-il ajouté.

Mais le chef du Bloc Québécois Lucien Bouchard ne l'a pas pris sur ce ton. Il était visiblement choqué.

«C'est très inquiétant ce qui se passe aux Etats-Unis. Il faut en convenir. On parle même de six Etats qui pourraient imiter le Massachusetts et tout ce qu'on nous a répondu c'est qu'on est préoccupé et qu'on va suivre la chose», s'est inquiété le député du Lac-Saint-Jean. A son avis, la réponse fédérale est nettement insuffisante. «Le Québec a besoin que l'appareil fédéral se mobilise d'une façon exhaustive pour mener le combat nécessaire pour le défendre. S'il y a un moment où le gouvernement fédéral, qui est toujours là, doit rendre un service au gouvernement du Québec et prendre ses responsabilités, c'est maintenant», a-t-il ajouté.

Il a accusé Ottawa d'inertie. Il veut que le fédéral fasse plus, qu'il envoie un avis officiel, transforme le dossier en irritant entre les deux pays, qu'il envisage des recours juridiques ou des mesures de représailles.

M. Wilson a refusé de s'engager sur cette voie.

VOTRE DOSSIER MÉDICAL EST-IL SECRET?



Me Serge Lebel

Vous pensiez probablement, encore à votre réveil ce matin, que votre dossier médical jouissait d'une protection telle que vous seul et votre médecin traitant pouviez y avoir accès pour consulter les informations qu'il contient relativement à votre état de santé physique et mentale.

Sans doute aviez-vous raison de croire que le respect de votre vie privée sous-tend l'obligation d'un professionnel de la santé ou d'un établissement de santé, de garder secret votre dossier médical.

Qu'à cela ne tienne, votre droit à la non divulgation des informations que contient votre dossier médical n'est pas absolu. En fait, ne cherchez pas à imputer les conséquences d'une divulgation d'informations confidentielles à la mollesse de votre médecin, ou encore à la faiblesse des archivistes de l'établissement de l'hôpital où vous avez été opéré récemment. Vous êtes vous-même l'artisan des intrusions dans votre vie privée. Vos relations contractuelles seront l'occasion de renonciations, expresses ou implicites, au secret médical et à la confidentialité de votre dossier. N'oublions pas qu'en ce domaine, le principe de la liberté contractuelle règne. La règle cardinale d'interprétation des contrats est que l'intention des parties doit l'emporter, sous réserve bien entendu des dispositions d'ordre public.

Par exemple, si vous avez souscrit dans le passé une police d'assurance-vie, celle-ci contient probablement une clause autorisant votre assureur à consulter votre dossier médical. La Cour suprême vient tout juste de nous mettre au parfum, en décidant qu'une clause d'autorisation médicale signée par l'assuré permettrait valablement à l'assureur d'avoir accès à tout le dossier médical pour établir la cause du sinistre, en l'occurrence le décès de l'assuré. Bien entendu chaque cas doit être évalué au mérite, puisque l'étendue de la divulgation d'informations médicales que pourra obtenir l'assureur dépendra du libellé de la formule d'autorisation signée par l'assuré.

Mais attention, il y a plus; les cinq (5) juges du plus haut tribunal sont d'opinion qu'un contrat d'assurance qui habilite l'assuré à recevoir une somme d'argent lorsque se réalisent certains faits quant à sa condition physique, devrait être réputé constituer en soi une renonciation implicite au secret médical. Dans ce cas, les tribunaux useront de leur discrétion pour déterminer l'étendue de la divulgation d'informations médicales, en fonction de la pertinence des renseignements demandés par rapport à la question en litige.

Lorsque vous signez un document quel qu'il soit, qui contient une clause d'autorisation donnant accès à votre dossier médical, soyez bien conscient qu'elle peut éventuellement entraîner la divulgation à votre co-contractant, de renseignements que vous auriez autrement cru confidentiels.

Si vous avez autorisé expressément la consultation de votre dossier médical, le tribunal ne possède alors aucun pouvoir discrétionnaire et il devra ordonner à l'établissement de santé de respecter les termes de l'autorisation. Ainsi si la protection de votre dossier médical constitue pour vous une priorité, vous n'aurez d'autre choix que de vous abstenir d'entrer dans une relation contractuelle vous obligeant à y renoncer.

N'espérez pas par la suite faire invalider l'autorisation que vous aurez valablement consentie en souscrivant à un contrat, il s'agirait d'une entreprise pour le moins téméraire.

La prudence commande donc de bien lire le document contenant semblable autorisation et d'exiger des explications et des précisions sur sa portée avant de le signer.

Me SERGE LEBEL

Cain, Lamarre, Wells Avocats

Michael H. Cain, c.r.
Guy Wells, c.r.i.
Alain Côté
François G. Tremblay
André Tremblay
François Bouchard, M.A.
Chantal Lavallée
Hélène Chouinard
France Labrecque
Denis Bonneville

François Lamarre, c.r.
Raynald Brassard
Pierre Simard
Jean Dauphinais, M. Fisc.
Rita Vaillancourt
France Bergeron
Réjean Marceau
Nathalie Aubin
Christine Flaherty
Louis Coulombe

Paul Casgrain
Carl Lachance
Pierre Tremblay
Jacques Babin
Richard Bergeron
Serge LeBel
Gina Doucet
Suzanne Courchesne
Luc Tremblay
Hélène Tremblay
* Agent de marque de commerce

BUREAU DE CHICOUTIMI
255, rue Racine Est, Bureau 600, B.P. 5420
CHICOUTIMI (Québec) G7H 6J6
Tél.: (418) 545-4580 - Télécopieur: (418) 549-9590

BUREAU DE JONQUIÈRE
3750, boulevard du Royaume, Bureau 201
JONQUIÈRE (Québec) G7X 9S4
Tél.: (418) 695-4580 - Télécopieur: (418) 547-9590

BUREAU DE MONTRÉAL
1, Place Ville-Marie, Bureau 3303
MONTRÉAL (Québec) H3B 3N2
Tél.: (514) 393-4580 - Télécopieur: (514) 393-9590

BUREAU DE VILLE DE LA BAIE
1262, 6^{ème} Avenue
VILLE DE LA BAIE (Québec) G7B 1R4
Tél.: (418) 544-4580 - Télécopieur: (418) 544-0940

Ottawa songe à retirer ses troupes

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral songe à mettre un terme à sa plus longue mission de maintien de la paix, sa participation à la force des Nations-Unies sur l'île de Chypre, en mer Méditerranée.

Le Canada y maintient 575 militaires, environ le quart du contingent de l'ONU, au coût de 14 millions\$ par an.

M. Alexandros Vikis, chef adjoint de mission à l'ambassade chypriote à Washington, qui s'occupe des affaires canadiennes, a déclaré qu'on lui a indiqué que le Canada se retirerait de l'île pour économiser de l'argent.

Les fonctionnaires canadiens disent qu'aucune décision finale n'a encore été prise, mais ils admettent que le Canada est frustré qu'on ne soit pas encore parvenu à instaurer une paix durable dans l'île.

M. Scott Mullin, porte-parole de la ministre des Affaires extérieures Barbara McDougall, a fait savoir que la ministre est d'abord motivée

par l'objectif d'une paix durable, et non par des économies d'argent.

«Nous sommes à Chypre depuis une vingtaine d'années et il ne semble pas y avoir grand progrès ou effort de la part des parties concernées en vue de parvenir à une solution au conflit», a-t-il fait valoir. Le ministre ne veut pas que la présence de forces de maintien de la paix devienne un prétexte pour ne pas faire la paix, a-t-il poursuivi.

Plus de 2000 Casques bleus de l'ONU patrouillent la zone de cessez-le-feu décréée en 1974, pour séparer les ennemis grecs et turcs.

Selon M. Vikis, le diplomate chypriote, le retrait du Canada pourrait être évité si l'ONU lui versait de l'argent. «Si le Conseil de sécurité décide que les contributions au maintien de la force à Chypre sont obligatoires, plutôt que volontaires, comme c'est le cas à l'heure actuelle, il ne sera pas question d'un retrait des Canadiens», a-t-il dit.

Bandes dessinées

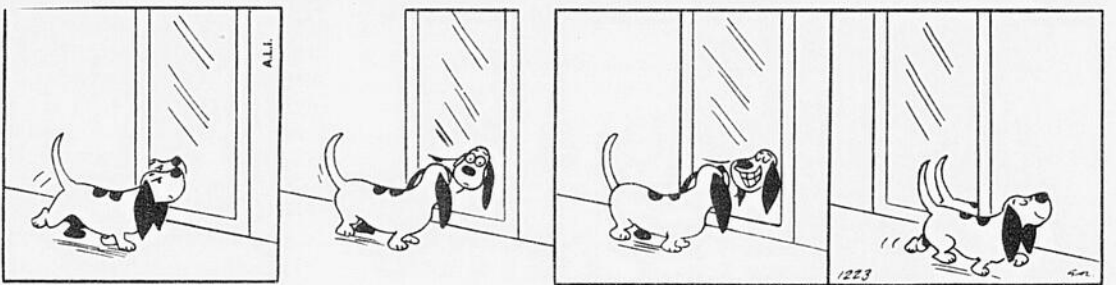
Puppy



Permantier



Whisky



Aujourd'hui à la Télé

JEUDI	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
CKRS	SRC bonjour		Les anges du matin		La cuisine des anges	La sagesse des...	Félix et ciboulette	Midi-mag	Edition magazine	Les démons du midi		Studio libre		L'art de vivre		Les schtroumpfs	Kim et Clip	Le petit vampire	Super détectives	Super sans...
CFRS									Les Pierrafeu	Cinéma: MON BEAU-FRÈRE A TUÉ MA SŒUR			De toutes les couleurs		La fourchette...	Entre vous et moi		Le Grand Journal		
CJPM			Gilles Lapointe md	Des mots pour le dire (09h45)		Aimer	Bon appétit	La vie au...	Mongrain de sel (11h45)		Les héritiers du rêve		Justice pour tous	Santa Barbara	Top modèles		Claire Lamarche		De bonne humeur	
R.Q.			L'enfant et l'ère...	Carrefour ENAP	Au fil de...	Marché aux...	Le système scolaire du Québec		Intervention auprès de personnes...		Quebec school telecasts		La période de questions		Marché aux...	Ordy	Degrassi	Moliérisimo	Catimini	Le club... 100 watts

Votre soirée

JEUDI 2 avril	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
R.Q.	Passé-Partout	Téléservice		Questions d'argent	Le monde en mouvement		Points de vue		Québec en affaires	Téléservice		Les groupes parlementaires	
CKRS	Ce soir		Les détecteurs de mensonges	Marilyn	Les grands films: HISTOIRE D'UN OTAGE			Le Téléjournal	Le Point/Météo/Sports	Studio libre		Cinéma: FINNEGAN...	
CJPM	Le TVA, édition, 18 heures	Jeopardy!	D'amour et d'amitié		Montréal ville ouverte		Claire Lamarche		Ad Lib		Le TVA, édition, réseau	Les sports	Des mots pour le dire
CFRS	La roue chanceuse	Coup de foudre	Recherché	Hockey. Ligue nationale. De Boston, les Nordiques de Québec vs les Bruins.			Le Grand Journal		Sports Plus	Sport Plus extra		Automobile 92	
TV 5	Découverte	Des chiffres et des lettres	Journal télévisé de TF1	Vision (19h35)	Téléobjectif		Au plaisir de Dieu		Grand écran		Télétourisme		Journal télévisé de FR3
S.E.	LE MONDE FANTASTIQUE DE RAY BRADBURY 3 (18h05)			COMMENT DEVENIR BEAU, RICHE ET CÉLÈBRE (19h25)			MAURICE			CARTEL (23h25)			
CBFT	Ce soir (17h30)	Les détecteurs de mensonges	Marilyn	Les grands films: HISTOIRE D'UN OTAGE			Le Téléjournal	Le Point/Météo/Sports	Studio libre		Cinéma: FINNEGAN...		
CFER	Le TVA, édition, 18 heures	Jeopardy!	D'amour et d'amitié		Montréal ville ouverte		Claire Lamarche		Ad Lib		Le TVA, édition, réseau	Les sports	Des mots pour le dire
CBJET	Newswatch		CBC newsmagazine	Front page challenge	Pictures on the edge		Three dead trolls in a ...	The kids in the hall	The National	The Journal (22h20)	News	Newhart	Welcome, back Kotter
CFCF	Pulse	Entertainment tonight	Cheers	The Cosby show	A different world	Knots landing		L.A. law		News	News	The Arsenio Hall show	
WVNY	News	Star trek		A communiquer			Primetime live		News	Nightline		Commercial programs	
WCAX	News	News	The golden girls	Top cops		Street stories		Knots landing		News	Silk stalkings		
WPTZ	News	News	Jeopardy!	Wheel of fortune	The Cosby show	Cheers	Cheers	Wings	L.A. law		News	The tonight show (23h35)	
WCFE	Children programs (17h00)	The nightly business...	The MacNeil-Lehrer newshour		Nature		The thursday night movie: MY LIFE AS A DOG			Unlocking... (22h45)	Emmerdale farm	Taggart	
TSN	1992 America's... (15h30)	Sportsdesk	NBA action	Hockey. Ligue nationale. Le Canadien de Montréal contre les Sabres de Buffalo.			Don Cherry's grapevine		Sportsdesk	World curling report	1992 America's cup yachting		
F.C.	BEYOND THE SEVENTH DOOR (17h45)		PACIFIC HEIGHTS (19h15)			GLORY			MISTER FROST (23h15)				
RDS	Tennis extra	Sports 30	Chasse et pêche	Québec en motoneige	Ski universitaire	Chasse et pêche		Les quilles	Sports 30	Rodéo-Circuit professionnel	Les courses à Trois-Rivières		

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans le Progrès-Dimanche.

Ciné-télé

JEUDI 02 AVRIL

12h30

CFRS — MON BEAU-FRÈRE A TUÉ MA SOEUR 543376 (6) Fr. 1985. Comédie policière de J. Rouffio avec Michel Piccoli, Michel Serrault et Juliette Binoche. — Deux dignes académiciens enquêtent sur les dires d'une jeune vétérinaire qui prétend que son beau-frère a tué sa soeur. (2h)

20h00

CKRS - CBFT — HISTOIRE D'UN OTAGE 29181 (5) (Held Hostage: The Sis and Jerry Levin Story), E.-U. 1990. Drame social de R. Young avec Marlo Thomas, David Duke et G.W. Bailey. — La lutte d'une femme pour la libération de son mari retenu en otage au Liban. Film tourné pour la télévision. (2h)

00h05

CKRS - CBFT — FINNEGAN REMET A 43027512 (4) (Finnegan Begins Again), E.-U. 1985. Comédie sentimentale de J. Micklin Silver avec Robert Preston, Mary Tyler Moore et Sam Waterston. — Une jeune veuve engagée dans une liaison décevante se lie d'amitié avec un journaliste sexagénaire. Film tourné pour la télévision. (2h15)

00h30

CFRS — BONS BAISERS DE RUSSIE 861488 (4) (From Russia with Love), G.-B. 1963. Drame d'espionnage de T. Young avec Sean Connery, Daniela Bianchi et Pedro Armendariz. — L'agent secret James Bond aide une fonctionnaire russe à s'enfuir de l'Ouest avec une invention stratégique. (2h30)

Téléromans

19h00

CJPM - D'AMOUR ET D'AMITIE — M. St-Germain (Paul Hébert) fait une visite surprise à sa fille Suzanne (Louise Deschâtelets) pour lui confier un chat qu'il croit responsable de la mort récente de son épouse et il rencontre à cette occasion la mère de Benoît (Marjolaine Hébert) qui lui fait rapidement oublier son deuil. (1h).

19h30

CKRS - MARILYN — Raynald se confie à Melançon (Robert Gravel). François (François Cormier) se résigne difficilement à voir partir Patricia (Julie St-Pierre) pour une semaine.

20h00

CJPM - MONTREAL, VILLE OUVERTE — (12e de 13). J.O. Asselin et le chef Langlois (Marcel Sabourin, Michel Forget) réussissent à paralyser pendant un an les travaux de l'enquête Caron. Marcel apprend que Pierrette (Patricia Tulasne) le cherche partout. La mafia new-yorkaise envoie un émissaire à Montréal. (1h)

Horoscope

Jeudi, le 2 avril 1992

Indépendants et assez frondeurs, voilà les enfants qui naissent aujourd'hui. Prodiges et fantasques, il serait bon de leur apprendre très tôt un certain sens de l'économie. Portés à agir sans réfléchir. Genre casse-cou. Passions amoureuses subites et souvent sans lendemain. Amours nombreux, aventures bizarres et diverses.

Bélier: du 21 mars au 20 avril
De nombreuses activités sur le plan amical. Une exaltation joyeuse vous portera à dépenser votre énergie et votre argent. Votre jugement vous permettra de faire face à certaines difficultés sentimentales et de pouvoir trouver un accord très facilement. Au travail, tout ira pour le mieux. Vous déborderez d'idées positives.

Taureau: du 21 avril au 20 mai
Vous amours seront en apparence très calmes et gais, mais cacheront un besoin de laisser libre cours à votre fantaisie, à votre agitation ainsi qu'à votre agressivité. Vous devriez vous confier à l'être cher. Il sera tellement plus agréable de régler de petits problèmes à deux. Vous souhaitez un meilleur sort; sachez qu'un tien vaut mieux que deux tu l'auras.

Gémeaux: du 21 mai au 21 juin
Sur le plan social, il serait sage d'éviter d'être sarcasme et moqueur. Vous avez beaucoup de succès en amour, mais votre cœur n'est jamais satisfait. Vous cherchez sans cesse du nouveau, des changements et des idéaux. Ne cherchez pas trop loin, car l'âme soeur est peut-être tout près.

Cancer: du 22 juin au 22 juillet
L'être cher manquera de patience aujourd'hui avec vous. Le climat sentimental amènera quelques remous. Malgré quelques malentendus et quelques chagrins,

vous ne devriez pas rejeter les conseils de vos amis. Ils pourraient vous tirer d'une situation embarrassante si vous êtes empêtré. Il n'y a point de dette si tôt payée que le mépris.

Lion: du 23 juillet au 23 août
Ne vous attardez pas à des idées défaitistes. Vous devez dire ce que vous avez sur le cœur et vous méfier des silences en amour. Vous êtes porté à trop vous dépenser sur le plan de l'amitié. En travaillant au bureau à des projets d'avenir ou en accélérant vos tâches routinières, vous vous préparez du bon temps en terme de voyage et de vacances.

Vierge: du 24 août au 22 septembre
Votre vie sentimentale ne sera pas sans accrochage. S'il-vous-plait, ne jouez pas avec les sentiments écorchés d'un être qui vous aime. Essayez plutôt de chercher à mieux connaître ses qualités. Vous verrez, votre sens de l'humour vous rendra irremplaçable. Au travail, certains changements dans votre attitude seront appréciés par votre entourage.

Balance: du 23 septembre au 23 octobre
Des activités agréables et des amitiés spontanées créeront un excellent climat. Mieux vaut tenir la queue de la poêle que de l'avoir dans le dos, dit le proverbe. Vous n'aurez pas à regretter d'incidents déplorables dans votre vie sentimentale si vous savez montrer du doigt. Il vous est très facile de plaire sans qu'il ne vous en coûte.

Scorpion: du 24 octobre au 22 novembre
Vous vous montrerez raisonnable et vous serez rempli de bonne volonté dans vos rapports sentimentaux, cherchant à faire taire en vous votre agressivité et vos réactions spontanées. Vous choisirez mieux

vos amitiés. Au travail, on apprécie votre sens de la droiture. Qui s'appuie contre un bon mur est couvert par l'ombre.

Sagittaire: du 23 novembre au 21 décembre
Ne vous montrez pas trop ennuyé si la personne qui vous aime semble vouloir tout compliquer. Dans l'ensemble, vous vous entendez bien, mais il faudra y mettre du vôtre si vous voulez y ajouter du piquant. En affaire, vous serez plutôt chanceux, car certains placements commenceront à porter fruits.

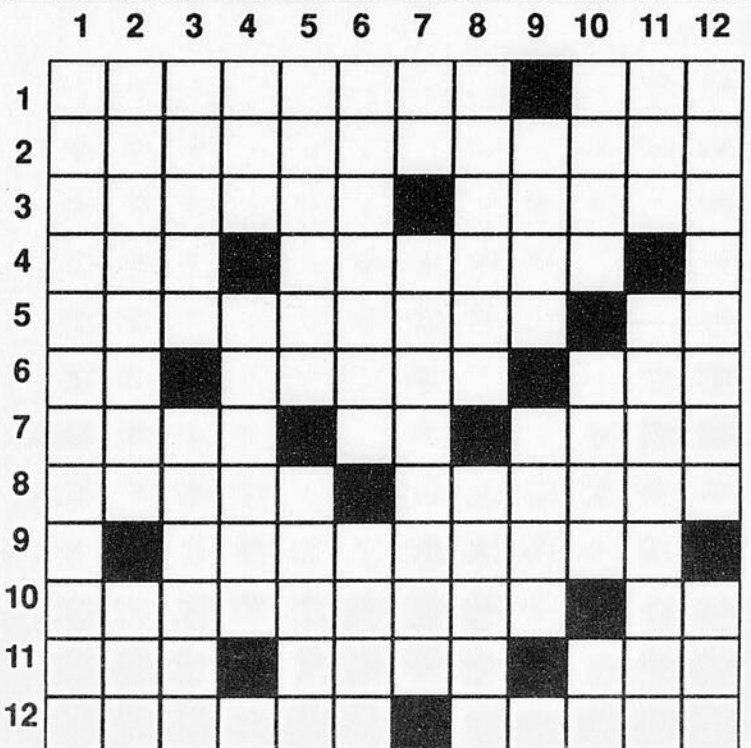
Capricorne: du 22 décembre au 20 janvier
Vous montrerez du tact dans vos rapports sur le plan sentimental. Vous ferez la rencontre de personnes mondaines et très charmantes. Vous serez très hésitant, car vous aurez un grand besoin d'éclaircir une situation sentimentale. Au travail, vous n'aurez pas le cœur à l'ouvrage et vous agirez comme un automate.

Verseau: du 21 janvier au 19 février
Vos plans et vos projets amoureux sont bons, mais il serait souhaitable d'attendre un peu pour les mettre à exécution. Mettez toute votre énergie à créer un climat de bonheur autour de vous. Au point de vue financier, tout s'arrange petit à petit après les déboires que vous avez connus. Attention à ne pas recéder.

Poissons: du 20 février au 20 mars
Une personne du sexe opposé vous influencera beaucoup sur toutes les questions qui vous «trottent» dans la tête. Tout va assez bien avec l'être cher. Toutefois, vous vous sentirez accablé par vos responsabilités professionnelles au travail. Changez vos méthodes et tout ira pour le mieux. Sachez qu'il ne saurait y avoir plus dans le plat que dans la casserole.

Détente

Mots croisés NO D-1051



- HORIZONTALEMENT**
- Procédé habile pour tromper - Prairie.
 - Qui fait preuve d'épargne rigoureuse, jusque dans les plus petites choses.
 - Défend un accusé devant une juridiction - Partie granuleuse de l'amande du grain de blé.
 - Gendre de Mahomet - Allait çà et là sans but.
 - Produisons pendant le sommeil un bruit sonore - Platine.
 - De là - Oeuf que le pou dépose à la base des cheveux - Sentit mauvais.
 - Aven - Symbole de l'or - Passereau.
 - Qui se meut avec agilité - Frappant quelqu'un violemment.
 - Affectèrent un bien en garantie d'une dette.
 - Occasionnèrent - Obtenu.
 - Patriarce biblique - Supérieure d'un couvent - Certain.
 - Disposas en réseau - Grand faucon de l'Europe méridionale et de l'Asie.
- VERTICALEMENT**
- Assortissant.
 - Prolongateur - Ego.
 - Convoi ferroviaire - Lichens.
 - Adv. de lieu - Poisson plat des mers froides.
 - Loyal - Poire utilisée en O.R.L.
 - Partie du plateau central de Madagascar - Fameusement.
 - Cobalt - Qui n'est pas noble.
 - Prairie de salicornes servant de parcours, en Camargue, aux chevaux et aux taureaux - Embellis.
 - Membrane colorée de l'oeil - Surveillance.
 - Est capable de - Hymne guerrier en l'honneur d'Apollon - Scandium.
 - Se jeta avec violence sur (se) - Odeur forte et nauséabonde.
 - Éprouvait une joie très intense - Aurochs.

SOLUTION DU PROBLÈME D-1050



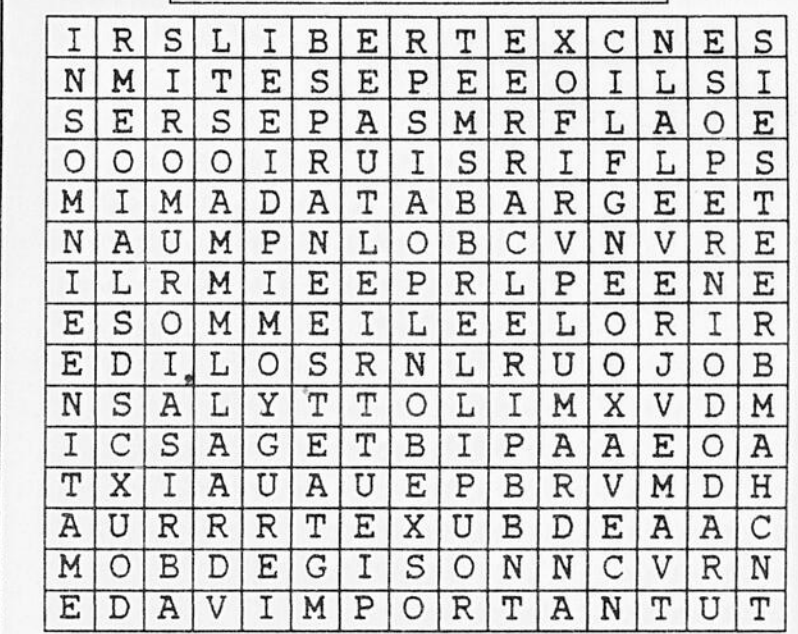
Mot mystère

573 10 lettres Le mot clé: la grasse matinée

Lire attentivement la liste des mots. Lorsqu'ils auront tous été utilisés horizontalement, verticalement, obliquement et, en plus de droite à gauche et de bas en haut, il ne restera que les lettres formant le mot mystère.

- | | | | | | | |
|--------|--------|-----------|----------|---------|------------|---------|
| abri | calme | endormi | jour | oeil | repos | tard |
| abus | carrée | chambre | fin | lenteur | révase | travail |
| | | | | | roupiller | |
| | | | | | | vêtu |
| bâille | | grabat | liberté | paix | sage | |
| besoin | dodo | grasse | | piaille | sieste | yeux |
| bien | doux | | maman | pieu | solide | |
| bon | drap | important | marmotte | plaisir | sommeil | |
| bravo | | insomnie | matinée | plumard | sommier | |
| but | effet | intime | moment | prévu | stertoreux | |

Solution du problème précédent: gueuleton



(Edimédia)

Bridge

4038 **UNE NULLE**
Voici une façon de réussir un contrat et d'en être fier.

Donneur: Nord			
Vulnérable: Tous			
Nord			
♠	R 8 3		
♥	R D 3		
♦	9 8 6 3		
♣	D 5 3		
Est			
♠	7		
♥	A V 10 8 7 6		
♦	2		
♣	V 10 9 4 2		
Sud			
♠	A V 9 4 2		
♥	4		
♦	A R D 10		
♣	A 8 7		
Ouest			
♠	D 10 6 5		
♥	9 5 2		
♦	V 7 5 4		
♣	R 6		
Nord			
P	2 ♠		
Est			
P	3 ♥		
Sud			
P	1 ♠		
Ouest			
P	4 ♣		

Entame: 2 de coeur

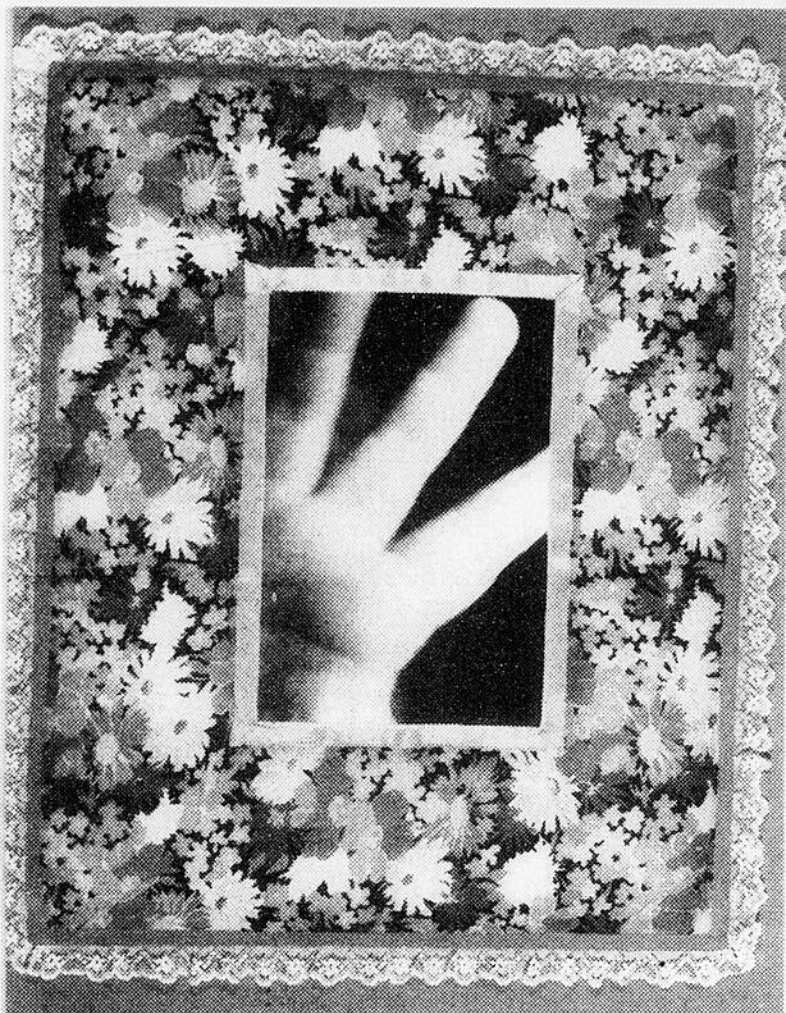
Dans un premier temps, Est prit la dame de coeur de l'as et changea au 2 de carreau gagné en Sud. Pour se protéger contre un bris défavorable des atouts et alors qu'il semblait que le défenseur le plus apte à avoir plusieurs atouts était Ouest, le déclarant fit l'as de pique suivi d'un autre pique gagné du 8 quand le flanc gauche joua petit. Pour se conserver une entrée sur la table au cas où Est aurait eu le valet de carreau quatrième, Sud appela un petit carreau vers son jeu. Découvrant que le flanc droit avait au départ des singletons à pique et à carreau, le déclarant trouva une façon de garantir littéralement son contrat que le roi de trèfle soit chez l'un ou l'autre défenseur.

À la sixième levée en effet, il joua un petit trèfle vers la table; Ouest évidemment fit le roi et la suite fut facile. Si le roi de trèfle toutefois avait été en Est le déclarant aurait encore fait son contrat de la façon suivante: la dame de trèfle prise du roi et suivie supposons d'un autre trèfle pour l'as. Sud n'a plus qu'à retourner au mort en pique, défausser le trèfle perdant sur l'autre honneur de coeur et couper un coeur, ne laissant plus qu'un pique et deux carreaux chez Ouest. Ce dernier est placé en main à pique maintenant et il doit revenir vers la tenace à carreau.

(Edimédia)

Galerie Séquence

Deux photographes scrutent la réalité



REALITE — Pierre Ozorak montre dans une série de photographies, présentées dans un encadrement fait de tissu et de broderie, les soins qu'il faut prodiguer à un enfant.

CHICOUTIMI (CL) — Entre l'image officielle et la réalité de la vie, le photographe David Hlynsky a tenu à faire la différence. Il expose ses images de l'Europe communiste antérieure à l'automne 1989 à la galerie Séquence sous le thème: «Trouées dans le Rideau».

Dans un tout autre ordre d'idée, Séquence présente un deuxième photographe: Pierre Ozorak qui a réalisé, sous le thème «Paenum quotidianum» un ensemble de photographies illustrant un homme s'occupant d'un enfant.

Le vernissage de cette double exposition aura lieu vendredi 3 avril, à 19h30.

David Hlynsky

A la fois photographe, peintre, dessinateur, écrivain, professeur, éditeur, administrateur et autres, David Hlynsky a photographié l'Europe de l'est telle qu'il l'a vue dans la quotidienneté des préoccupations du peuple: nourriture, travail et relations humaines. Frappé par l'écart entre la réalité et ce que les médias véhiculaient, il voyait que «malgré la censure qui sévissait sous le régime soviétique, la dissidence battait son plein en faisant de son mieux pour combler le manque d'information.»

En fait, les citoyens soviéti-

ques, à l'instar des occidentaux, formaient une communauté de désir et de besoin. «De toute évidence, écrivait le photographe dans un article de



Christiane Laforge

présentation, l'Etat ne peut donner en gage le bonheur individuel à un peuple inassouvi. Ni le communisme, avec sa cage étroite entourée de barreaux de sécurité, ni le capitalisme, avec ses promesses de paradis accessible, ne peuvent garantir le bonheur sur terre.»

David Hlynsky vit et travaille à Toronto.

Paternité

Artiste travaillant à Ottawa, Pierre Ozorak a présenté de nombreuses expositions et ses travaux ont été publiés dans plusieurs revues et journaux.

«Paenum quotidianum» est une chronologie des tâches habituelles reliées aux soins d'un enfant. Les photographies sont présentées dans un encadrement de tissus et broderie. «La facture en apparence féminine, lit-on dans le communiqué de presse, valorise le travail de l'homme au foyer.»

«Trouées dans le Rideau» de David Hlynsky et «Paenum quotidianum» de Pierre Ozorak, à la galerie de Séquence, à Chicoutimi. Heures d'ouvertures sont du mercredi au samedi de 13h30 à 16h30 et de 19h30 à 21h30. Le dimanche de 13h30 à 16h30.

Richard Coccianta est flatté

MONTREAL (PC) — Richard Coccianta est conscient de la fidélité du public québécois en dépit de la rareté de ses séjours au Québec depuis quelques années et il en est de toute évidence flatté.

En voyage de promotion au Québec pour la sortie du disque «Sand et les romantiques» de Catherine Lara et Luc Plamondon, Coccianta retrouve avec plaisir un pays qu'il avait un peu délaissé. Pendant quelques années, il a concentré sa carrière dans les pays hispaniques de l'Amérique du Sud et chez lui en Italie. Ses productions francophones ont été inexistantes.

jet personnel à ce moment. J'ai accepté d'emblée.»

La timidité n'empêche pas

Richard Coccianta de mener sa carrière aux quatre coins du monde.

Si vous êtes membre du CLUB Multi-points voici votre code pour aujourd'hui...

75339856

Sinon... Appelez 1-800-563-8688

CLUB Multi-points et Multi-points sont des marques déposées de Le Groupe Videotron Itée.

CINÉPLEX ODEON COMBAT LA RÉCESSION!

ADMISSION ADULTES EN SOIRÉE: 5,00\$
ENFANTS/AGE D'OR: 4,00\$
LES MARDIS À 2,50\$

UNE LUEUR DANS LA NUIT (14 ans) MICHAEL DOUGLAS
version française de SHINING THROUGH MELANIE GRIFFITH
Sur semaine 19h00-21h35

ANALYSE FATALE (14 ans)
Amour passionné. Crime passionnel
Sur semaine 19h15-21h45
Tous les soirs: 21-30

MON COUSIN VINNY (14 ans)
V.F. DE "MY COUSIN VINNY"
Soirs: 19h10 - 21h30
Soirs: 19h00

Sa rencontre avec Catherine Lara est survenue dans un studio d'enregistrement où ils travaillaient tous deux à des productions respectives. «Elle m'a proposé de jouer le rôle de Chopin. Je n'avais pas de pro-

Cinéma

IMPÉRIAL 1120 Boul. TALBOT 549-9022

FLAMME SUR GLACE Lun. à Jeu. 7:10-9:10 (6)

MÉMOIRES D'UN HOMME INVISIBLE Lun. à Jeu. 7:20-9:20 (6)

LE SECRET EST DANS LA SAUCE Lun. à Jeu. 7:00-9:30 (6)

Le DOCTEUR Lun. à Jeu. 7:05-9:20 (14)
v.f. de: THE DOCTOR

JONQUIÈRE 2445 St-Dominique 695-0261

MÉMOIRES D'UN HOMME INVISIBLE Lun. à Jeu. 7:20-9:20 (6)

LE SECRET EST DANS LA SAUCE Lun. à Jeu. 7:00-9:30 (6)

le Juke Box En folie

Juke Box en folie: Tous les jours dans la jungle entre 7h et 9h, et au retour à la maison entre 16h et 18h.

Chalet Bâtitec: Du 6 au 10 avril, un séjour détente au Lac Kénogami, incluant billets de remontée au Mont Lac Vert.

Week-end: pour 2 personnes au Refuge de L'anse, Ste-Rose-du-Nord. Valeur de: 260\$

Prix à gagner

Tous les jours des chandails polo "L'ÉNERGIE MUSICALE" CJAB 94,5 et disques compacts

Radio portatif Tous les vendredis un radio portatif double cassettes, lecteur laser JVC PCX1. Valeur de 580\$

Le QUOTIDIEN

Pour les couturiers

La récession mène à la sobriété

Par LEE YANOWTCH

PARIS (Reuter) — Face à un marché qui s'amenuise aussi bien en Europe qu'aux États-Unis et à une conjoncture économique morose, les couturiers réduisent les frais pour la présentation de leurs collections de prêt-à-porter automne-hiver.

Pour ces quelque 80 défilés organisés par des créateurs français et étrangers — notamment Japonais et Italiens — la profession s'est vue contrainte de rogner sur le grandiose et le spectaculaire.

Même les plus grandes maisons, récession oblige, donneront aux 600 acheteurs et près de 2000 journalistes et photographes attendus le spectacle de collections plus réduites, avec moins de ces top-modèles dont chaque prestation coûte de 30000 à 60000 francs.

«Toute cette frénésie des collections devient complètement folle», déclare Emanuel Ungaro dans un entretien à la bible américaine de la mode - Women's Wear Daily.

«Je déteste cette incroyable escalade que nous atteignons. C'est une véritable boursouflure.»

Présenter un défilé de mode de 45 minutes environ dans la Cour Carrée du Louvre coûte une fortune, plus d'un million de francs généralement. Il faut déjà compter quelque 30000 francs pour les cartons d'invitation richement décorés, puis la location d'une tente par la Chambre syndicale revient à près de 150000 francs.

Moins de fantaisie

«Ce qui m'agace dans les collections de prêt-à-porter ce

sont les tarifs extravagants que demandent aujourd'hui les vedettes», déclare Pierre Bergé, directeur de la maison Yves Saint-Laurent.

Thierry Mugler, dont les défilés résolument originaux, avec chaînes et fouets, tenaient plus de l'exhibition sado-maso que d'une présentation de vêtements féminins, a renoncé pour sa part cette année à organiser un défilé.

Il a décidé de ne présenter ses modèles automne-hiver qu'en juillet prochain, pendant la semaine de la haute couture, car il y montrera pour la première fois quelques modèles entrant dans cette catégorie plus sélective.

La morosité ambiante a incité plusieurs couturiers à

mettre un bémol à leur fantaisie habituelle et à offrir au jugement des acheteuses des robes et tailleurs pour la saison fraîche aisément portables par le plus grand nombre.

C'est la voie choisie notamment par la prestigieuse maison Lanvin qui a mis un terme à son expérience d'avant-gardisme en janvier dernier. Elle s'est séparée de son styliste vedette Claude Montana et a adopté un chemin plus conservateur en engageant Dominique Morlotti, dont le classicisme rassure la rue du Faubourg Saint-Honoré.

Bien qu'aucun bilan n'ait été publié, les experts estiment que Lanvin a perdu 150 millions de francs au cours des deux dernières années.



MODE — Une allure toute simple devrait prendre l'affiche à l'automne, telle cette petite robe conçue par un couturier italien, Enrico Coveri.

Ensembles
cordonnés
vert/marine



COLLECTION
TOUSSAINT

Lessard sur la cote
405 est Racine Chicoutimi

2 PAIRES DE LUNETTES COMPLÈTES, VERRES ET MONTURES, POUR LE PRIX D'UNE.

CHOIX DE PLUS DE
3 000 MONTURES
PARI LES PLUS
GRANDES MARQUES
EXCLUSIVES.
EXAMENS DE LA VUE
SUR PLACE PAR DES
OPTOMÉTRISTES.
NOUS ACCEPTONS
ÉGALEMENT LES
PRESCRIPTIONS DE
L'EXTÉRIEUR.

LA PLUS
IMPORTANTE ENSEIGNE
QUÉBÉCOISE
DE L'OPTIQUE

La T.P.S. ne s'applique pas
à l'achat de lunettes sur
prescription.



CHICOUTIMI
Place du Royaume
696-0844

ALMA
Carrefour Alma
662-6515

ÉGALEMENT À

MONTRÉAL

LAVAL

POINTE-CLAIRE

GREENFIELD PARK

ROSEMONT

QUÉBEC

SAINTE-FOY

LÉVIS

SHERBROOKE

TROIS RIVIÈRES

DRUMMONDVILLE

ST-HYACINTHE

GATINEAU

RIMOUSKI

Denrées

MONTREAL (PC) - Cours des denrées transmis mercredi par le ministère fédéral de l'Agriculture...

Produits concentrés (sac de 20 kg) lait écrémé en poudre, pulvérisé: 3,34\$ le kg. poudre de ba...

Pommes de terre (prix détaillé) Québec, brossées: 4,50-4,75\$ le sac de 50 lb...

Mercuriale MONTREAL (PC) - Voici les prix des fruits et légumes du Québec...

Fruits Pommes Cortland, Qué.: 14,00\$ le cello 8x5 lb...

Légumes Betterave Qué.: 6,00-6,80\$ 25 lb...

Carottes Qué.: 10,50-11,85\$ 24x2 lb...

Chou vert Qué. moy.: 9,00-9,75\$ ctn 50 lb...

Chou blanc Qué.: 9,00-9,75\$ ctn 50 lb...

Chou rouge Qué.: 8,50-9,40\$ ctn 50 lb...

Chou savoyard Qué.: 9,00-9,75\$ ctn 50 lb...

Chou vert Qué. moy.: 9,00-9,75\$ ctn 50 lb...

Chou blanc Qué.: 9,00-9,75\$ ctn 50 lb...

La bourse

Montréal

Table of stock prices for Montreal, listing various companies and their share prices.

Toronto

Table of stock prices for Toronto, listing various companies and their share prices.

BOURSE

Large table of stock prices and market indices, including sections for 'TOP GAINERS', 'TOP LOSERS', and 'NEW 52 WEEK HIGHS-LOWS'.

Table with columns: Titre, Vente, Haut, Bas, Form., Chang. and various stock symbols like Rogers A, Roman, Rothman, etc.

TRUST GÉNÉRAL Comptes d'épargne U.S. TALBOT: 549-6490 RACINE: 693-600J + JONQUIÈRE: 695-6490

Fonds mutuels

Large table listing various mutual funds (MEMBRES ADF, ADF, etc.) with columns for fund name, type, and performance metrics.

Coup d'oeil

Table with columns: NEW YORK, MONTREAL, TORONTO and various market indices like Dow Jones, Volume, Indice Composé, TSE 300.

Table titled 'VALEURS INDUSTRIELLES LES PLUS ACTIVES' listing companies like Alcan Aluminium, Bell Canada, Ban. Royale du Canada, etc.

EN COLLABORATION AVEC LEVESQUE BEAUBIEN GEOFFRION INC.

Bref écono

Bénéfice pour Biochem Pharma. LAVAL (PC) - Biochem Pharma Inc. a rapporté hier, pour l'exercice clos le 31 janvier 1992, un bénéfice de 12,7 millions\$.

Québec-Téléphone Compétition plus féroce. RIMOUSKI (PC) - Tout en se disant prête à subir la concurrence sur son territoire, Québec-Téléphone veut être réglementée à partir de mêmes paramètres que d'éventuels concurrents.

Bénéfice pour Télé-Métropole. MONTREAL (PC) - Télé-Métropole Inc. a rapporté hier, pour les six premiers mois terminés le 23 février 1992, un bénéfice de 2620000\$.

Hollinger passe à l'action. TORONTO (PC) - Après avoir annoncé la vente de sa participation de 8,8 pour cent dans la société britannique United Newspapers plc, Hollinger Inc. a révélé mercredi son intention d'inscrire sa filiale, The Daily Telegraph, à la Bourse de Londres.

« Cette transaction devrait être conclue en juin, sauf s'il survient une réaction trop forte du marché en raison de la situation politique au Royaume-Uni », a indiqué la compagnie dans un communiqué.

« La vente de United Newspapers ne permet pas à Hollinger de récupérer tout son investissement », a aussi indiqué la compagnie, en soulignant qu'à son avis il existe des possibilités d'investissement plus attrayantes qu'United Newspapers.

Divers investisseurs ont acquis United Newspapers. Les produits d'exploitation durant ce premier semestre ont atteint 82899000\$, comparativement à 83751000\$ pour le premier semestre de l'an dernier.

« Les résultats obtenus à ce jour traduisent le succès des efforts consentis en vue du redressement financier de l'entreprise. Toutefois, la précarité du contexte dans lequel Télé-Métropole évolue et les perspectives de stagnation du marché continuent d'orienter nos politiques qui visent à augmenter nos revenus, maintenir notre leadership et réduire nos coûts, dans le respect de notre plan d'affaires », a noté la compagnie dans un communiqué.

Projet du Massachusetts

La loi a peu de chance d'être adoptée

WASHINGTON (PC) — Le projet de loi visant à empêcher la caisse de retraite des fonctionnaires du Massachusetts d'investir dans les obligations d'Hydro-Québec a peu de chances d'être adopté cette année.

S'il est adopté un jour.

C'est ce qu'a indiqué hier un porte-parole du bureau du gouverneur de l'Etat, M. Jordan St. John, au cours d'une entrevue téléphonique depuis Boston.

M. St. John a expliqué qu'environ 45000 projets de loi étaient déposés à la législature du Massachusetts chaque année. Seulement deux ou trois centaines finissent par être adoptés.

Il a ajouté que la plupart du temps, les projets de loi n'étaient pas adoptés la première année et devaient être déposés une deuxième fois. Etant alors déjà connus des législateurs, ils ont plus de chances d'être adoptés.

Avant d'être présenté pour un vote à la Chambre des représentants ou au Sénat, un projet de loi doit d'abord être débattu en comité. C'est un processus qui peut prendre de trois à quatre mois, a déclaré M. St. John.

Or, au cours des trois à quatre prochains mois, la législature du Massachusetts sera occupée à discuter du budget de l'Etat, et aura peu de temps à consacrer à autre chose, a-t-il poursuivi. Par la suite, au cours de l'été, la législature prendra un mois de congé.

«S'il y avait de l'action au niveau de ce projet de loi avant la fin de septembre, je serais très, très surpris», a déclaré M. St. John.

Novembre

C'est en novembre dernier que le représentant démocrate James Marzilli a déposé le projet de loi visant à interdire à la caisse de retraite des employés de l'Etat d'investir dans les obligations d'Hydro-Québec.

Si le projet de loi était adopté par la Chambre des représentants, il devrait encore être présenté au Sénat, et suivre la même procédure, ce qui devrait prendre à peu près autant de temps.

Si les deux chambres s'entendent sur le texte de cette législation et l'adoptent, le gouverneur de l'Etat aura alors 10 jours pour se prononcer. Si les chambres ne s'entendent pas, le projet de loi retournera en comité.

«Ce n'est pas un processus facile», a déclaré M. St. John.

M. Marzilli a cependant déclaré hier que sa législation avait de bonnes chances d'être adoptée. Il a expliqué que les résidents du Massachusetts ne voulaient pas voir les caisses de retraites des fonctionnaires, gonflées par leurs taxes, investir dans des projets qui ne seraient pas acceptés s'ils étaient proposés au Massachusetts.

«Nous ne voulons pas importer un type de comportement que nous interdisons ici», a déclaré le représentant.

Il a affirmé que financièrement parlant, il était risqué d'investir sur un projet, Grande-Baleine, qui n'était pas encore construit. Il a déclaré que l'annulation du contrat de 17 milliards \$ signé avec l'Etat de New York n'allait certes pas rassurer les investisseurs à ce niveau.

Mauvaise impression
Il a déclaré que des représentants d'Hydro-Québec qui

s'étaient présentés à Boston récemment lors d'audiences sur deux autres projets de loi

contraires aux intérêts de la société québécoise n'avaient pas fait bonne impression.

LES MAXIMES DE ROBERT ET LE SYSTÈME DE DISNAT



3^e maxime de Robert

«Travaillons ensemble, vite et bien».

Le système de Disnat :

Disnat offre des services d'exécution rapides et fiables sur tous les grands marchés boursiers nord-américains. Cette efficacité est le produit combiné d'une expérience de dix années et d'une utilisation de pointe des meilleures ressources informatiques. Chaque commande est acheminée sans délai sur le parquet, exécutée et confirmée par téléphone dès qu'exécutée. Disponible à sa clientèle 12 heures par jour (de 8 heures à 20 heures) Disnat offre l'accès aux cotes 24 heures par jour, et l'accès instantané à vos relevés de compte. Les retards coûtent cher à la Bourse, Disnat le sait et gagne pour ses clients des minutes précieuses.

Comparez

Sélection de transactions titres canadiens	Commission moyenne courtier régulier *	Commission chez Disnat	Chez Disnat vous épargnez	En pourcentage vous épargnez chez Disnat
500 Crownx. A @	0,97 \$	68,75 \$	35,00 \$	33,75 \$ 49 %
500 CAE @	6 3/8 \$	105,40 \$	52,50 \$	52,90 \$ 50 %
500 Power Corp. @	14 3/4 \$	200,08 \$	57,50 \$	142,58 \$ 71 %
1 000 Jean Coutu. A @	27 \$	498,35 \$	90,00 \$	48,35 \$ 82 %
500 BCE @	47 5/8 \$	363,51 \$	67,50 \$	296,01 \$ 81 %
500 IBM @	109 1/2 \$	501,98 \$	67,50 \$	434,48 \$ 86 %

* Moyenne des commissions chargées par 4 courtiers de plein exercice pour une transaction comparable en date du 14 février 1992.

Disnat, division de Valeurs Mobilières Desjardins, offre à ses clients des services de courtage à escompte qui reflètent dans leurs caractéristiques spécifiques des valeurs fondamentales du Mouvement Desjardins : **Indépendance par l'éducation économique, sens et valeur de l'épargne, Coopération et Productivité.**

Pour obtenir sans obligation de l'information ou notre brochure, communiquez dès aujourd'hui avec votre caisse Desjardins participante ou avec notre service à la clientèle :

(514) 842-8471 à Montréal
1-800-361-1845 de l'extérieur de Montréal

Depuis Déjà Dix ans Disnat fait la Différence et maintenant... Desjardins !

Desjardins L'incroyable force de la coopération.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT

(DU 24 FÉVRIER AU 5 MAI 1992)

OBJECTIF

80 000 \$



FONDATION
INSTITUT
ROLAND SAUCIER

COCKTAIL-CONFÉRENCE
"À L'ÉCOUTE DES JEUNES"
le mardi 5 mai 1992 à 19h30
au MONTAGNAIS



L'HONORABLE JUGE
ANDRÉE RUFFO

PRÉSIDENTE D'HONNEUR



JOANNE NORMAND
DIRECTEUR REGIONAL
SERVICE À LA CLIENTÈLE
BELL CANADA

FONDATION
Institut
Roland Saucier

POUR INFORMATION
549-5710

Ensemble, rétablissons l'équilibre



SURPRISE — Après avoir rencontré le premier ministre, Constantin Haddad disait avoir davantage d'espoir, tout en avouant sa surprise devant la réponse de M. Mulroney.

(Photo PC)

Otage libanaise

Premier ministre prêt à intervenir

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney est prêt à intervenir personnellement en faveur de Mme Henriette Haddad, une montréalaise d'origine libanaise enlevée à Beyrouth en 1985 et qui est, selon sa famille, toujours détenue au Liban.

Immédiatement après la période des questions hier, M. Mulroney a rencontré le fils de Mme Haddad, Constantin, et un groupe qui l'appuie dans ses démarches pour faire libérer sa mère.

M. Haddad, visiblement nerveux et ému, est sorti de la rencontre en annonçant que le premier ministre était prêt à prendre les choses en main.

Le porte-parole de M. Mulroney, M. Mark Entwistle, a confirmé que le premier ministre avait indiqué qu'il serait « personnellement ouvert » à entreprendre les démarches que la famille de Mme Haddad pourrait lui suggérer.

M. Haddad compte transmettre ces informations dès vendredi à M. Mulroney. Les deux hommes se sont entendus pour que le député libéral de Notre-Dame-de-Grâce Warren Allmand agisse comme émissaire.

Après la rencontre avec le premier ministre, M. Haddad disait avoir davantage d'espoir. Mais il avait été surpris par la réponse de M. Mulroney. « Je n'en attendais pas tant », a-t-il confié avec une pointe de soulagement.

Depuis l'enlèvement de sa mère à Beyrouth en septembre 1985, M. Haddad a travaillé avec acharnement pour la faire libérer. Pendant des années, il a multiplié les démarches discrètes et poussait sur les autorités canadiennes.

A l'automne 1990, quand des bruits sur la libération d'otages occidentaux ont commencé à circuler, M. Haddad s'est inquiété du silence entourant sa mère.

Il s'est aussi interrogé sur le fait qu'Ottawa n'ait pas interrogé les dernières person-

nes ayant eu des contacts avec sa mère.

En 1991, M. Haddad rendait sa cause publique dans l'espoir de voir Ottawa accroître ses démarches. Il s'est alors tourné vers la libérale Sheila Copps pour ébruiter l'affaire.

La secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures Barbara McDougall a toujours répondu qu'Ottawa était sensible au drame de la famille Haddad et qu'elle n'avait pas ménagé ses efforts.

En octobre 1991, Ottawa écrivait aux Nations-Unies pour rapporter le cas de Mme Haddad. Mardi dernier, le négociateur de l'ONU, M. Giandomenico Picco, annonçait que Mme Haddad figurait sur la liste des personnes qu'il comptait retrouver.

Constantin Haddad ne croit pas que sa mère soit morte peu de temps après son enlèvement, comme le soutiennent les autorités libanaise. Il affirme que les témoignages d'ex-otages, rencontrés il y a une semaine au Liban, lui permettent de croire le contraire.

Le gouvernement canadien n'a jamais nié la disparition de Mme Haddad mais a toujours douté qu'elle soit une otage. On soulignait qu'aucune faction à l'oeuvre dans la région n'avait revendiqué son kidnapping.

Le journaliste George Tombs, qui a voyagé avec M. Haddad au Liban, a rappelé hier en conférence de presse que les enlèvements de milliers de Libanais et de plusieurs étrangers n'avaient jamais été revendiqués, le plus célèbre étant celui de Terry Waite.

A son avis, la crise des otages est loin d'être terminée. Il affirme que 12 centres de détention contrôlés par le groupe Hezbollah sont toujours en opération et que les otages libanais sont libérés au compte-goutte. Il a donné en exemple la libération en janvier de 11 personnes, dont un homme détenu depuis 10 ans.

Constitution

Mulroney veut l'accord de toutes les provinces

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral privilégie toujours la conclusion d'une entente constitutionnelle qui rallierait l'accord de toutes les provinces, a déclaré hier le premier ministre Brian Mulroney.

Mais le gouvernement doit se garder une marge de manoeuvre en cas d'échec des pourparlers, a-t-il ajouté lors de la période des questions, alors qu'il était interrogé par l'Opposition.

Tant les néo-démocrates que les libéraux veulent s'assurer que le recours à un référendum national soit utilisé à des fins de consultation populaire et non comme moyen d'écarter les provinces du processus constitutionnel.

Le chef libéral Jean Chrétien aime bien l'idée de tenir un référendum en cas d'impasse constitutionnelle, mais il voudrait en savoir plus long sur les intentions du gouvernement.

« Est-ce qu'il ne serait pas plus convenable que le gouvernement s'engage à consulter la population plutôt que d'envisager un référendum comme un moyen de passer au-dessus de la tête des premiers ministres provinciaux? » s'est-il interrogé.

Pour le chef néo-démocrate, Audrey McLaughlin, il est impensable que le gouvernement veuille écarter les provinces pour élaborer unilatéralement ses offres constitutionnelles. La formule de modification de la constitution exige l'unanimité.

Le député conservateur Jean-Marc Robitaille, l'un des opposants les plus féroces à ce projet de loi, a dit comprendre hier que le premier ministre Mulroney devait se donner tous les outils nécessaires pour éviter la rupture du pays.

« Que le premier ministre se donne toutes les options, ça ne me dérange pas, en autant qu'on ne me demande pas de présenter un projet de loi référendaire avant de connaître le contenu des offres », a-t-il fait savoir.

Mardi, le premier ministre évoquait trois options qui s'offraient au gouvernement fédéral: une élection, un référendum national ou un plébiscite.

M. Mulroney a toutefois précisé hier qu'il souhaitait que les efforts du ministre des Affaires constitutionnelles Joe Clark « soient couronnés de succès ». « Mais nous sommes des êtres réalistes et on se rend compte qu'il y a des problèmes lorsqu'on fait affaire avec une dizaine de gouvernements », ajoutait-il.

A son tour, M. Clark a précisé que le gouvernement se devait de respecter ses engagements annoncés au cours du discours du trône au sujet d'une consultation populaire sur la constitution.

Il a ajouté aussitôt que le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires

étaient toujours disposés à s'entendre sur des propositions constitutionnelles en vertu de l'entente conclue le 12 mars. Au terme de la réunion des premiers ministres, les parties s'étaient mises d'accord pour essayer d'en arriver à un consensus au plus tard le 31 mai. Les rencontres ministérielles seront maintenant accélérées au rythme d'une rencontre par semaine d'ici la fin du mois de mai.

Or, depuis que le premier ministre albertain Don Getty a déclaré en fin de semaine qu'il ne ratifierait aucune entente constitutionnelle qui ne reconstruirait pas un Sénat élu, égal et efficace, le gouvernement fédéral se sent obligé d'envisager d'autres scénarios.

M. Clark a précisé hier qu'il était toujours possible d'en arriver à un accord sur le Sénat triple-E mais qu'advenant un échec, cela ne valait pas le

risque de l'éclatement du pays.

Selon ce qui est envisagé, on parle plutôt d'un référendum consultatif ou d'une autre forme de consultation quelconque. Les modalités n'ont pas été arrêtées, a avancé M. Clark. Hier, les ministres de la Consommation et des corporations Pierre Blais et de la Santé Benoit Bouchard justifiaient le recours à ce type de consultation. M. Bouchard a répété qu'il s'opposerait à ce que le Canada anglais impose sa volonté sur le Québec.

En décembre, le ministre Clark avait dû mettre son projet de loi référendaire en veilleuse à la suite du tollé de protestations que celui-ci avait soulevé de la part des députés québécois. Plusieurs d'entre eux avaient protesté vivement, en soulignant que cette mesure évoquait les déchirements du référendum québécois de 1980 et du débat sur la concription.

Surpêche au large de Terre-Neuve

Les Européens blâment le Canada

BRUXELLES (PC) — La Communauté européenne a maintenu mercredi que le Canada, et non la Communauté européenne, devait porter le blâme pour la diminution des réserves de poissons au large des côtes de Terre-Neuve.

M. Manuel Marin, commissaire de la CE pour les pêches, a aussi laissé entendre qu'il fallait attribuer l'evenement de la question de la surpêche à la politique intérieure canadienne.

Ces remarques incisives ont soulevé la colère du premier ministre de Terre-Neuve, M. Clyde Wells, qui a accusé les Européens d'être des « pirates internationaux ».

« Il s'agit-là d'un problème de politique interne du Canada », a déclaré M. Marin au cours d'une conférence de presse, à Bruxelles. « Le Canada n'a pas à chercher des ennemis à l'extérieur. »

Si le Canada a moins de poissons dans ses eaux, c'est parce qu'il a lui-même pratiqué la surpêche, a-t-il dit.

« La CE capture à peine 10 pour cent de la morue dans le secteur contesté. Ceci ne peut détruire les réserves. La CE dira au Canada qu'il est lui-même responsable du problème », a encore dit M. Marin.

Selon le gouvernement canadien et l'industrie canadienne de la pêche, les chalutiers espagnols et portugais, plusieurs agissant illégalement, capturent environ 80 pour cent des 51000 tonnes de poisson pêchées chaque année à l'extérieur de la limite de 200

milles du territoire canadien, dans l'océan Atlantique.

Canada inflexible

Le gouvernement canadien a réduit de 185000 tonnes à 120000 tonnes la quantité de poisson qui pourra être capturée dans la zone canadienne.

La CE maintient que l'an dernier ses pays membres ont, toujours légalement, capturé au plus 26000 tonnes de morue dans la zone contestée.

Entre-temps, un document confidentiel préparé par M. Marin affirme que le Canada ne démontre aucun signe de conciliation dans sa dispute avec la CE au sujet de la surpêche dans l'Atlantique-Nord.

Le document de 13 pages, dont La Presse Canadienne a obtenu copie, avait été préparé pour être distribué aux 16 commissaires de la CE à l'occasion de leur rencontre hebdomadaire, mercredi.

Le document accuse le Canada d'avoir ignoré les analyses de la CE, de s'être montré d'une inflexibilité complète et d'avoir avancé des propositions déséquilibrées, certaines violant les lois internationales.

Le Canada, dit le document, cite des évaluations, alors que la CE se base sur des études faites par des experts.

La diminution des prises par les pêcheurs canadiens, dit encore le rapport, pourrait avoir un lien avec les conditions météorologiques qui ont empêché la majorité des pêcheurs canadiens de pêcher durant la première moitié de 1991.

Les petites annonces



• 545-4014 • 668-4506 • 679-3832
 SAGUENAY ALMA et les environs ST-FÉLICIEEN et les environs
 1051 BOUL. TALBOT CHICOUTIMI G7H 5G1

ça rapporte gros

INDEX

- HABITATIONS/IMMEUBLES TERRAINS / 1 à 21
- VÉHICULES 30 à 43
- EMPLOI/ENSEIGNEMENT 50 à 53
- DIVERS 59 à 78
- MESSAGES PERSONNELS AVIS / 80 à 82
- SPORTS / LOISIRS 100 à 109

TARIFS

En vigueur le 1er janvier 1992

	10 mots ou moins	PROGRÈS-DIMANCHE
1 jour	5,93\$	7,75\$
2 jours	7,15\$	
3 jours	8,40\$	
4 jours	9,45\$	
5 jours	10,60\$	
6 jours	12,30\$	

PLUS 7% T.P.S

Mots additionnels: 0,35\$
 Caractères noirs: 1,00\$
 Lettrage majuscule: 2,90\$
 Encadrement: 2,90\$
 No. de département: 50,00\$
 Courrier expédié aux frais de l'annonceur

PRIÈRES:.....35,00\$ / + taxe 7%
 AVIS DE DÉCÈS:.....55,00\$ / + taxe 7%

Aucune facturation.
 Acceptons les chèques, cartes de crédit.

HEURES D'AFFAIRES

8h30 à 12h00 / 13h30 à 16h30
 du lundi au vendredi

Nous prenons les annonces classées au comptoir sur l'heure du midi.

Les annonces classées du Progrès-Dimanche, jusqu'au vendredi 16h00 précédant la publication.

01 A partager

ARVIDA, 4/4, près du Faubourg, prix modique. Tél. 548-0139 laisser message

HOMME recherche personne pour partager 4/4, possédant permis de conduire, avec une grande disponibilité. Echangerai le prix du logement contre service de chauffeur. Tél. 545-3923

03 Bâtisses commerciales

CHICOUTIMI: Bâtisse 30x70, acier, porte 14x12, chauffée, éclairée. 570 boulevard Saguenay Ouest Tél. 543-6318

ON OFFRE à écouter sur l'énergie musicale au Saguenay Lac St-Jean C.J.A.B. 94.5: "HOLLIES"

05 Chalets à vendre

CHEMIN du Parc, Lac-Kénogami, 20x22, solage en bloc, meublé, chauffé à l'année. Terrain 14,159 pieds carrés. Tél. 549-5980

07 Chambres à louer

ARRIERE PLACE-ROYAUME, cuisine communautaire, laveuse, sècheuse, stationnement, câble, SUPER PROPRE. Aut voir! \$45. Tél. 690-0121

CHICOUTIMI: rue Ste-Anne, \$175/mois, tél. 696-3537

CHICOUTIMI: Arrière Place Saguenay, garçonnière, personne seule, non fumeur. Tél. 696-2055, 696-0587

CHICOUTIMI: près centre d'achats, université, buanderie, micro-ondes, cuisine, stationnement. Tél. 693-8974

CHICOUTIMI: quartier polyclinique, 12x14, neuve, entrée stationnement indépendants, cuisine commune, tél. 545-6277, 549-1053

CHICOUTIMI: grandes chambres, très propre, rue Bégin, près cégep, tél. 545-2247.

CHICOUTIMI: grandes chambres, très propre, rue Bégin, près cégep, tél. 545-2247.

CHICOUTIMI: près Place Saguenay, réfrigérateur personnel, laveuse-sècheuse, \$45/semaine. Tél. 543-4956, 696-1633

CHICOUTIMI: Grande chambre, près Place du Royaume, moderne, salon, cuisine, buanderie, T.V. payante, stationnement \$45.00 et plus/semaine. Tél. 543-2765 (Linda)

08 Commerces à vendre

CHICOUTIMI: restaurant bien situé, léger comptant. Financement possible. Tél. 545-1117

LATERRIERE: dépanneur très bien situé, bon chiffre d'affaires, vendu en bas de l'évaluation. Faites vite. Inf. Régis Morin, 690-0591, Le Permanent

RESTAURANT, Chicoutimi, léger comptant, avec financement. Tél. 1-800-463-2176 (page) code 10308.

10 Condominiums

A LOUER, Miami Beach, (Sunny Isle), 4/4, libre 15 avril. Tél. 549-3375

ARRIERE Place-Saguenay, 4/4, ou 5/4, luxueux, avec verrière, insonorisation supérieure. Tél. 696-4788

A VENDRE: CONDO NEUF AVEC SOUS-SOL, BOIS FRANC, ASPIRATEUR CENTRAL, 4123, DES SAULES. JONQUIERE. TEL. 547-4334.

A VENDRE: condo, 4/4, 3478 du Muguet, Jonquière. \$61,500 négociable. Tél. 542-4218

FLORIDE: condos à louer ou à vendre, 2 chambres, 2 salles de bains, piscine, golf, près centres d'achats. Tél. 275-3385

15 Locaux à louer

ARVIDA, local commercial, 2316 Poitras. Tél. 542-3126

INFORMATIONS GÉNÉRALES

QUOTIDIEN
 Aucune annonce classée ne peut être corrigée ou annulée après 11h30 la veille de parution. Aucune correction et annulation d'annonce ne seront acceptées le vendredi entre 8h30 et 13h30.

PROGRÈS-DIMANCHE
 Aucune annonce classée ne peut être corrigée ou annulée après 16h30, le jeudi précédant la parution.

Nous nous réservons le droit d'accepter, de refuser ou d'annuler la publication de toute annonce pour toute raison jugée valable par la direction.

VOTRE ANNONCE EST INCOMPLÈTE?
 Dès la première journée, veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous en aviser le plus tôt possible car notre responsabilité se limite à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée.

En vigueur le 1er janvier 1992

10 mots ou moins

QUOTIDIEN PROGRÈS-DIMANCHE

1 jour 5,93\$ 7,75\$

2 jours 7,15\$

3 jours 8,40\$

4 jours 9,45\$

5 jours 10,60\$

6 jours 12,30\$

Mots additionnels: 0,35\$
 Caractères noirs: 1,00\$
 Lettrage majuscule: 2,90\$
 Encadrement: 2,90\$
 No. de département: 50,00\$
 Courrier expédié aux frais de l'annonceur

PRIÈRES:.....35,00\$ / + taxe 7%
 AVIS DE DÉCÈS:.....55,00\$ / + taxe 7%

Aucune facturation.
 Acceptons les chèques, cartes de crédit.

CHICOUTIMI: (libre immédiatement), arrière Place du Royaume, 1256, no. 5, Des Roitelets. TRES INSONORISE, \$570/mois non chauffé, non éclairé, déblayé. Inf. Claude Verreault, 696-1324

CHICOUTIMI: 3/4, rue Hospitalières, chauffé, éclairé, meublé, près Université, idéal pour étudiant(e). AUSSI 4/4, semi-meublé. Tél. 696-3453

CHICOUTIMI-NORD, grand 4/4 neuf, proximité tous les services, à voir. Tél. 696-9841, 543-2143

CHICOUTIMI: 1631 des Grands Ducs, 581, Des Pigeons, près des centres d'achats, 4/4, style condo, remise extérieure, insonorisation supérieure. Inf. 696-1158, 545-1930

CHICOUTIMI-NORD: 5/4, construction de 2 ans, grand terrain, libre 1er mai, 500\$/mois. Tél. 696-3414

CHICOUTIMI: immeuble rénové près Cégep et Hôpital, 2, 3, 4, 5, 6/4 chauffés, semi-meublés ou non. Tél. 549-4567 (Régis), 545-3115 (Bur.)

CHICOUTIMI: 3/4, grandes pièces, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude, remise intérieure. Près Université, centres d'achat, \$385. Libre 1er mai. Tél. 543-9705

CHICOUTIMI-NORD: 4/4, grandes pièces, non chauffé, tapis, remise intérieure, \$390. Libre 1er mai. Tél. 543-9705

CHICOUTIMI: 5/4, près Université et centres d'achats, accès contrôlé, conciergerie, libre 1er mai. Tél. 693-0729

CHICOUTIMI: local commercial boulevard Talbot, 2,220 pi. car., prix réduit. Pour informations 696-1158, 545-1930

CHICOUTIMI: centre-ville, local commercial chauffé, non éclairé, superficie 750 pi. car., \$575/mois, tél. 549-3919, 543-9636

CHICOUTIMI: boulevard Talbot, édifice Réal Munger, 2,000 pieds carrés, chauffé, éclairé, climatisé, \$950/mois. Tél. 693-1994

ENTREPOSAGE de meubles, chauffé, alarme, très propre. Tél. 545-9908, 547-0993

JONQUIERE: Entrepôt à louer de 3,300 ou 5,000 pi. ca., quai de déchargement, isolé, aussi possibilité de faire entreposage de tous genres avec service. Tél. 695-2181, Michel

CHICOUTIMI: 3/4, 4/4, 5/4, site exceptionnel, proximité de l'université et centres d'achats, accès contrôlé, conciergerie, libres 1er avril et 1er juillet. Tél. 696-4268, 545-7976

CHICOUTIMI: Place Taché, grand 5/4, chauffé, éclairé, avec porte panoramique, service conciergerie, idéal pour retraités(és), libre 1er juillet. Prix avantageux. Tél. 549-2209, 545-9206, 545-7976

CHICOUTIMI: près cégep et centres d'achats, rue Des Oblats, grand 2/4, 3/4 et 4/4, avec balcon arrière et avant, service de conciergerie, libres 1er avril et 1er juillet, \$250.00, \$345.00 et \$385.00. Tél. 549-7497, 545-9206, 545-7976

MEUBLES INTER DESIGN PLUS: un local 1,500 pieds, un local 1,100 pieds, entrepôt 1,400 pieds. Tél. 549-7334

ST-ISIDORE: Rivière-du-Moulin, locaux pour petites entreprises, aussi entrepôts. Tél. 549-3065

16 Logements à louer

ARVIDA: près Faubourg Saguenay, logements avec porte-patio, repeints, couvre-plancher neufs, chauffés, éclairés. 2/4 \$300, 3/4 \$350, 4/4 \$400, 5/4 \$450. Tél. 693-0236

ARVIDA: 2/4 à 5/4 chauffés, éclairés, meublés ou non, un mois gratuit. Tél. 548-8643

ARVIDA: 3/4 semi-meublé, 1er mai Jonquière 4/4, rénové à neuf, libre 1er juillet. Tél. 548-7216

ARVIDA: 3/4, 2320 Larouche, libre 1er juillet. Tél. 542-3126

ARVIDA: 4/4, demi sous-sol, grand terrain, non chauffé, non éclairé. \$315. Libre 1er juillet. Tél. 548-4522

ATTENTION: CHICOUTIMI: 3/4, neuf, meublé, avec laveuse et sècheuse, entrée indépendante, quartier Notre-Dame du Saguenay, près université, hôpital, centres d'achats, libre 1er août. Tél. 549-4459

A VOIR: Vente et réparation de toiles verticales et horizontales. Manufacturier FERNAND TREMBLAY 543-0432

BEL APPARTEMENT quartier St-Isidore, grand 4/4, moderne, libre 1er juillet. Inf. 696-0927, 549-1741

BOULEVARD TADOUSSAC: un mois gratuit face au Saguenay, grand 4/4 moderne, non chauffé, non éclairé, déneigement. Tél. 674-9381

CANTON-TREMBLAY, duplex 5/4, grand terrain, libre immédiatement. Tél. 690-3702, 543-5933

CHICOUTIMI: Champs-Elysées, 3/4, meublé, chauffé, éclairé, buanderie, \$385.00. Tél. 545-9145, 545-2016

CHICOUTIMI: 3/4, 4/4, près Ciné-Parc, 1er juin, 1er juillet. Eau chaude fournie. Tél. 543-2689

CHICOUTIMI: rue Champlain, 5/4, demi sous-sol, non chauffé, non éclairé, \$335.00, libre immédiatement. Tél. 696-2265, soir

CHICOUTIMI: rue Hémingway, duplex 4/4 non chauffé, non éclairé, entrée indépendante, remise extérieure, tél. 548-2295

CHICOUTIMI-NORD: 117, Des Remparts, très grand 4/4, neuf, à proximité de tous les services, tél. 543-4272, 696-1689

CHICOUTIMI: 1/4, 2/4, 3/4, 4/4, immeuble récent et très propre, chauffés, meublés ou non, couvre-plancher et armoires mélamine neufs, près Hôpital, Cégep, Université, centre d'achat. Possibilité de location au mois. Tél. 543-9365, 543-4037, 690-1140, 543-9654

CHICOUTIMI: 4/4 neuf, ultra moderne, très bien situé, non chauffé, non éclairé, \$490.00/mois, libre immédiatement ou 1er juillet. Tél. 545-3183, 549-9731

CHICOUTIMI: 1/4, meublé, chauffé, éclairé, non fumeur, près Place Saguenay, tél. 549-0118

CHICOUTIMI: 4/4, non chauffé, non éclairé \$410. Libre 1er mai Côte-Reserve Tél. 545-6409

CHICOUTIMI: grand 3/4, modalité à discuter. Près Cégep. Tél. 696-2905

CHICOUTIMI-NORD: 5/4, \$450 non chauffé, non éclairé. Tél. 696-3095

CHICOUTIMI: 153 Normandie, grand 7 pièces, sur 2 niveaux, chauffé, stationnement, libre 1er juillet. \$530. Tél. 696-1325, 549-7538

CHICOUTIMI: 456-458 Honoré-Mercier, grands 4/4 et 5/4, chauffés, stationnement, libres 1er juillet. \$475, \$580. Tél. 696-1325, 549-7538

CHICOUTIMI-NORD: 3/4, 4/4, chauffés, eau chaude. Tél. 549-1946 en tout temps 543-7966, 690-0266

CHICOUTIMI: 5/4, chauffé, éclairé, tél. 549-1946 Steeve, en tout temps 543-7966 ou 690-0266

CHICOUTIMI: 3/4, 4/4, chauffés, éclairés, près des centres d'achats, Richard 549-5931, en tout temps 543-7966, 690-0266

CHICOUTIMI: 4/4, qualité supérieure, état neuf, toit cathédrale, porte-patio, balcon, grand stationnement, remise, près centres d'achats, angle Mauriac-Rimbaud. Libre 1er juin. \$495. Tél. 547-8170, 542-6463

CHICOUTIMI: Deux 4/4, 1692-1694 des Cormiers, semi-meublés, non chauffés, non éclairés, \$495.00. Libres immédiatement. Trust Général, Josée Allaire, 549-6490

CHICOUTIMI: 4/4, non chauffé, non éclairé, meublé, \$450/mois, libre immédiatement. Trust Général, Josée Allaire, 549-6490

CHICOUTIMI: 3/4, 4/4, meublés, non chauffés, non éclairés, 37 Bossé. Libres immédiatement. Tél. 549-6554, 549-5149

CHICOUTIMI: PLACE ROBERT-BOUCHER 724-736 Des Goélands, 4/4 ultra-moderne. Venons de construire deux petits blocs de 8 logements dans un décor naturel, près de tous les centres. Tél. 696-1071

CHICOUTIMI-NORD: 4/4, immeuble à louer, rue Ste-Marie, \$450 chauffé, eau chaude. Libre 1er juillet. Tél. 690-6575

CHICOUTIMI: 3 LOGEMENTS MEUBLES OU SEMI-MEUBLES

314 1405 BOULEVARD RENAUD, RIVIÈRE-DU-MOULIN, BALCON, STATIONNEMENT, 2555, LIBRE 1ER AVRIL

314, 1555 GRANDS-DUCS, PRÈS PLACE-ROYAUME \$325, LIBRE 1ER AVRIL

414, 250-B ST-SACREMENT, MEUBLE, FOYER, MEUBLES ANTIQUES, FINITION BOIS. \$495. LIBRE 1ER MAI

AVANTAGES SUIVANT LOGEMENT: BALCON, TERRASSE, STATIONNEMENT, TERRAIN PAYSAGER, TREPIN INC. TEL. 549-4322 (LAISSEZ MESSAGE)

CHICOUTIMI: 21/4, chauffé, éclairé, stationnement, résidence privée, sous-sol, près Place-Saguenay. \$260. Tél. 549-0492

CHICOUTIMI: 11/4, 21/4, 31/4, 41/4, 51/4, duplex, près Cégep Université et centres d'achats. Tél. 545-0698, 690-6308

CHICOUTIMI: 31/4, meublé, chauffé, éclairé, endroit très tranquille, moderne, aspirateur central, près centre d'achats Tél. 545-0698, 690-6308

CHICOUTIMI: 51/4, rue des Perdrix, quartier des Oiseaux, libre 1er mai, \$515.00/mois, Tél. 696-0024

CHICOUTIMI-NORD: à sous-louer 31/4, très propre, chauffé, non éclairé, \$305/mois, libre immédiatement ou 1er mai. Tél. 545-1133

CHICOUTIMI: rue Des Saguenéens, Duchesne et Côté, près des centres d'achats, beaux grands logements de 3/4, 4/4, 5/4, avec prix compétitifs. Réservez dès maintenant. Tél. 690-2747, demandez Carole.

COTE-RESERVE, 3/4, eau chaude fournie. \$275. Libre immédiatement. Tél. 547-8809

ENTRE La Baie et Chicoutimi, 5/4 demi sous-sol, \$300.00, \$400.00, rez-de-chaussée. Grands, clairs, modernes. Tél. 549-0511, 544-2534 après 15h30

ETUDIANT(E), grand 4/4, non chauffé, non éclairé, face Cégep de Jonquière, libre 1er juin. \$375 3838 de la Fabrique. Tél. 547-6611 jour, 542-3919 soir, M. Bergeron

JONQUIERE, 3/4, meublé, chauffé, éclairé, très bien situé, secteur Cégep. Tél. 542-3181, 547-1724

JONQUIERE: quartier petite France, près Cégep, 5/4, neuf, entrée indépendante, porte-patio, échangeur d'air, remises intérieure, extérieure, stationnement déneigé, non chauffé, non éclairé. \$550.00. Tél. 547-0064, 547-0078

LA-BAIE: face à la Polyvalente, rue Adlard-Grenon, grand 4/4, \$375. Un mois gratuit. Grand 5/4, \$425, un mois gratuit. Immeuble très propre, conciergerie sur place. Inf. 544-1536, 690-3612, 547-5286

LA-BAIE: 2/4, chauffé, éclairé, non meublé, \$260. Tél. 544-8528

LA-BAIE: 3/4, 4/4, 5/4, 6/4, libres immédiatement. Mimi, 544-3281, en tout temps: 543-7966, 690-0266

LA-BAIE: 4/4, non chauffé, non éclairé, vue sur la Baie, \$340/mois, tél. 544-5537

LATERRIERE: 4/4, rue du Boulevard, libre immédiatement. \$310. Tél. 678-2202

LATERRIERE: 5102, boul. Talbot, grand 5/4, chauffé, très propre, libre 1er juin ou juillet. Tél. 678-2632

À LOUER

Jardins des Oiseaux
 1900 des Roitelets
 CHICOUTIMI

Appartements luxueux de qualité supérieure

VISITES SUR PLACE TOUS LES JOURS de 13h00 à 17h00 excepté le mercredi

Tél.: 693-4927 - 549-2820

CHICOUTIMI: 3/4, près Place Saguenay, très propre, chauffé, éclairé, \$335, libre 1er juin. Aussi: 4/4, quartier St-Paul, très propre, chauffé, éclairé, \$430, libre 1er juillet. Tél. 545-3183

CHICOUTIMI: rue Colette 4/4, au 1er plancher, non chauffé, non éclairé, libre 1er juillet, \$450.00/mois. Tél.: 96-1076

CHICOUTIMI: 533 Racine, 21/4, meublé, chauffé, éclairé, \$320. Libre immédiatement. Tél. 545-8661, 549-5149

CHICOUTIMI: 326 Hôtel-de-Ville, grand 6/4, chauffé, eau chaude, stationnement, libre mai, \$525. Tél. 696-9821, jour

CHICOUTIMI: 3/4, meublé ou non, chauffé, éclairé, libres immédiatement et 1er juillet, Champs Elysée, \$375. Tél. 696-4992

CHICOUTIMI: 333 Racine, 2/4, semi-meublé, laveuse, sècheuse, personne seule, \$350. Tél. 549-1515, 545-6677

CHICOUTIMI: 3/4, 566 B Morin, \$300.00 non chauffé, non éclairé. Tél. 693-9189

CHICOUTIMI-NORD: 3/4, libre immédiatement, semi-meublé ou meublé, rénové, quartier tranquille, près des services. Tél. 696-5019, soir 545-7487

CHICOUTIMI: grand 4/4, libre 1er juillet, 432 Plamondon, non chauffé, non éclairé, eau chaude fournie, \$450. Tél. 545-6187, 690-1148

CHICOUTIMI: Grand 4/4, non chauffé, non éclairé, très propre, rue St-Paul. \$395.00. Libre 1er juillet. Tél. 690-1148, 545-6187

CHICOUTIMI: grand 3/4, non chauffé, non éclairé, entrée laveuse sècheuse, très propre, \$335.00. Libre immédiatement. Tél. 690-1148, 545-6187

CHICOUTIMI: beau grand 2/4 et 4/4, eau chaude et prises automobile fournies. 3/4, meublé, chauffé, éclairé si désiré, libre 1er août. Vous présenter au 1160 Angoulême appartement 4. Tél. 543-0517

CHICOUTIMI: sous-location 4/4, non chauffé, non éclairé, 967 no14 St-Paul. Porte-patio, grand balcon. Loué habituellement \$465, laissé \$400 jusqu'au 1er août 1993. Cause départ. Tél. 543-9097, 696-6373

CHICOUTIMI-NORD: 2125, Vimy, 4/4, 5/4, porte-patio, conciergerie, frais peints, remise intérieure, stationnement, non chauffés, non éclairés, eau chaude fournie, libres immédiatement, à visiter, un mois gratuit selon durée du bail. Tél. 696-3329

CHICOUTIMI: arrière Place Royaume, 5/4, libre immédiatement. Tél. 693-8145

JONQUIERE: près cégep, Des Plaines, 4/4 non chauffé, non éclairé, entrée indépendante, remise extérieure, tél. 548-2295

JONQUIERE, 5/4, rez-de-chaussée, grand terrain, grand stationnement. Possibilité d'installer lave-vaisselle \$485. Non chauffé, non éclairé. Toiles et lustres compris. Libre 1er juillet. Tél. 548-8540

JONQUIERE: beau 3/4, semi meublé, chauffé, eau chaude fournie, près du Cégep, \$380.00/mois, libre 30 juin ou avant. Tél. 542-5926 (après 21h00)

JONQUIERE: beaux 2/4, 3/4, 4/4, meublés, centre-ville, très fonctionnels, laveuse, sècheuse, tapis et prélat, toiles vénitennes, eau chaude fournie, déneigement, stationnement. Tél. 547-1454

JONQUIERE grand 4/4, bien situé, tél. 547-6533, 542-2797

JONQUIERE centre-ville, 4/4, non chauffé, non éclairé, 3868 Gauthier, \$360. Bas de maison. Tél. 547-6611 jour, 542-3919 soir, M. Bergeron

JONQUIERE: très grand 4/4, près Polyvalente Kénogami, chauffé, éclairé, déneigé, libre immédiatement. Tél. 695-6990

JONQUIERE, 4/4, demi sous-sol, très clair, non chauffé, non éclairé. \$325. Libre immédiatement. 3/4 semi-meublé, non chauffé, non éclairé. \$320. Libre 1er juillet. Tél. 547-2838, 542-2312

JONQUIERE: 5/4, moderne, repeint à neuf, endroit paisible, à voir. \$425 non chauffés, non éclairés, libre 1er mai. Tél. 547-6591

JONQUIERE: 3566 Radin, 2/4, chauffé, éclairé, libre immédiatement. Tél. 542-3126

JONQUIERE: 3568 Radin, 2/4, chauffé, éclairé, libre 1er juillet. Tél. 542-3126

JONQUIERE: 2/4, 3/4, 4/4. Après 17h00, 542-4459, Danielle Caron

JONQUIERE: 4/4, paroisse St-Georges Jean-Claude, 542-9459, en tout temps: 543-7966, 690-0266

JONQUIERE: RUE DE LA LOIRE. Promotion spéciale sur location immédiate. 3/4, meublé, chauffé, éclairé. Tél. 548-3684, 690-3612, 547-5286

JONQUIERE: 3/4, meublés ou non, chauffés, éclairés, eau chaude et vidange, service buanderie et conciergerie, stationnement. \$350. 4074 de la Loire, no1, 4078 de la Loire no3. Libres immédiatement. Tél. 548-6951, 695-1501

JONQUIERE: 4/4, 3793 St-Ursule, 4/4, 3789 Doliard, 5/4, 2387, Pelletier, libres 1er mai. Tél. 542-7866

JONQUIERE: 4/4, services inclus, service de conciergerie, près des Galeries, Clara, 542-9459, en tout temps 543-7966, 690-0266

JONQUIERE: 2130-2132 St-Hubert, 4/4, non chauffé, non éclairé, fraîchement peinturé, libre immédiatement. Tél. 542-3863, 547-8404, M. Nadeau

KENOAGAMI: 3/4, libre immédiatement, meublé ou non, haut de maison, chauffé. Tél. 547-6334, 542-5784

KENOAGAMI: 4/4, qualité supérieure, état neuf, porte patio, balcon, intercom, service de conciergerie, etc. Tél. 547-8170, 542-6463

KENOAGAMI: centre-ville, 2/4, chauffé, éclairé, meublé. Tél. 547-4652

LA-BAIE: rue John-Kane, face à la polyvalente, grand 4/4, \$375, un mois gratuit. Grand 5/4, \$425, un mois gratuit. Conciergerie sur place. Inf. 544-1536, 690-3612, 547-5286

LA-BAIE: face à la Polyvalente, rue Adlard-Grenon, grand 4/4, \$375. Un mois gratuit. Grand 5/4, \$425, un mois gratuit. Immeuble très propre, conciergerie sur place. Inf. 544-1536, 690-3612, 547-5286

Bureaux à louer

1350 pi. car. aménagé pour art dentaire

2000 pi. car. avec vue panoramique

475, boul. Talbot
 Chicoutimi
 Informations:
 549-8293 - 549-6136

LATERRIERE, 2 MOIS GRATUITS, TRES BEAU 4/5, CHAUFFE, ECLAIRE, SERVICE DE CONCIERGE LIBRE IMMEDIATEMENT. TEL. 678-9665, EN TOUT TEMPS. 543-7966, 690-0266

LATERRIERE: beau 5/5, libre ter mai, \$375.00. Tél. 678-9493 après 16h00.

PLACE PERIBONKA: Chicoutimi, 130-120-112-100-82-70, Place des Ecorceurs, grands 4/5, 5/5, eau chaude fournie, entrée lave-vaisselle encastrée, entrée contrôlée, repeints à neuf. Pour visite, 130 Place des Ecorceurs numéro 202 M. Roland Gilbert, 543-2399, radio-chasseur 696-8355, cellulaire 693-3284

PROMOTION SPECIAL: JONQUIERE, 4/5, rue des Sizerins, près Cégep Immeuble paisible. Tél. 690-3612, 542-2644, 547-5286.

RIVIERE DU MOULIN: 4/5, libre immédiatement. RANG ST-PIERRE: 4/5, libre immédiatement. Tél. 545-1705, 543-2430.

RIVIERE DU MOULIN: 3/5, \$340/mois non chauffé, non éclairé, libre immédiatement, tél. rés. 544-8488, bur. 544-9311.

ST-HONORE, 4/5, à sous-louer, libre immédiatement. Tél. 690-3704.

17 Maisons à vendre

ARVIDA 1733, Ampère, directement du propriétaire, bungalow 4 chambres, cuisine rénovée, foyer, sous-sol fini, cause départ, prix: \$79,900. Tél. 548-3058.

ARVIDA 2244, Burma, maison de brique avec un logement, cause: maladie, agents s'abstiennent. Tél. 548-2975.

CHICOUTIMI: à vendre ou louer, 736 Sydenham, et 1464-1466 Alphonse-Dejardins, avec revenu, \$89,500. Près Place-Royaume, 639 Emile-Girardin, 940-950 Thérèse-Casgrain, 4/5 835 pieds carrés, \$55,000. 5/5 1,000 pieds carrés \$65,000. 6/5, 302-306 Rimbaud, 1,800 pieds carrés, \$89,500. Prix négociable. Tél. 693-3383.

CHICOUTIMI, Spécial: Près Place-Royaume, arrière Radio-Canada, 613 Chevalier, brique, 3 chambres, intérieur refait à neuf, Grand terrain aménagé. Tél. 678-9762, 549-4803.

CHICOUTIMI, 83 Ste-Monique, maison 3 logements, rénovee, vue panoramique, terrain 18,000 pieds carrés. Con tranquille. Tél. 545-0208.

CHICOUTIMI-NORD, 223 Beaujolais, 25x36, 4 chambres, sous-sol semi-fini, libre immédiatement à un prix très accessible. Tél. 696-4183, 544-9765.

CHICOUTIMI-NORD: maison neuve très luxueuse, avec grand terrain sans voisin arrière. A voir. Tél. 696-9841.

CHICOUTIMI, belle résidence avec revenu, quartier recherché, plusieurs commodités. Prix avantageux. Tél. 693-0262.

JONQUIERE, Directement du propriétaire, unifamiliale, 2309 Dubose, 4 chambres, terrain paysager, magnifique garage 32x20 hauteur intérieur 12', Cause: Transfert. Tél. 548-0529 (après 18h00).

JONQUIERE, unifamiliale 1/2 étage, près centres commerciaux, rénové. Rue Richard \$62,000. Tél. 542-6649.

JONQUIERE 3902 d'Orléans, près Cégep, directement du propriétaire, unifamiliale 4 chambres, 2 salles de bains, sous-sol fini, piscine hors-terre, patio, cause transfert, tél. 547-7049, après 17h00.

LA-BAIE, bungalow 25x40, 2 salles de bain, 4 chambres, sous-sol aménagé, quartier de la Polyvalente 1740 Johnny-Chayer. Tél. 544-3713.

LA-BAIE 1627, St-Pascal, directement du propriétaire, maison à patiers 28x42, 3 chambres, 2 salles de bains, garage, \$109,900 négociable. A VOIR. Tél. 544-7793.

Nous vous démenageons GRATUITEMENT à la signature de votre bail, nous défrayons le coût du déménagement par le réseau CONTINENTAL LEE (Région Saguenay)

CHICOUTIMI
Logements 41/2 pièces
ROITELETS
Moderne, non chauffé, non éclairé,
RIMBAUD, logement 41/2 pièces,
coin boul. Barrette.
690-0404
Heures d'affaires
JONQUIERE
Secteur Arvida, 1736, Neilson
21/2 - 31/2 - 41/2
(21/2 meublés). Très propres,
coin paisible, eau chaude fournie.
548-3684

BUREAU À LOUER
Edifice de prestige
Haut de la rue Racine de
500 pi. car. et plus
Libre immédiatement.
Participation aux
aménagement locatifs.
• Taux intéressants
690-0404

**COMMERCE
À VENDRE**
Cause de maladie,
commerce et clientèle
bien établis dans un
centre commercial de
Chicoutimi.
Immeuble Yvan Lessard
549-7019

LATERRIERE, 28x48, construction 1988, moderne, terrain 44,000 pi. car., tél. 545-5003, pour sur semaine.

MOINS DE \$50,000, unifamiliale, intérieur rénové, vue sur Saguenay, St-Jean Eudes. Tél. 690-1481, 696-4612.

RIVIERE-DU-MOULIN maison à vendre. Aussi: terrain 100x300, rue Roberge. Tél. 696-5199.

ST-HONORE, maison de campagne, 248,000 pieds terrain, à voir \$79,000. Tél. 673-3044, 549-6244 Johanne Tremblay.

19 Maisons mobiles à vendre

LA-BAIE: 14x64, avec remise 12x24, prix à discuter. Tél. 677-3172.

ST-AMBROISE: 12x60, 2 chambres, toiles, ventilateur, prix d'aubaine, tél. 672-4084.

ST-AMBROISE, 12x50, super aubaine. Tél. 672-2488.

21 Terrains à vendre

CHICOUTIMI: rond-point rue Clermont (près Place Saguenay), 16,000 pi. car. boisés, avec remise 12x16 et aménagement paysager, pas de voisin arrière. Tél. 549-0402.

CHICOUTIMI-NORD: rue Victoria, vue sur les monts Valin. Informations: Charles-Arthur Gauthier, 543-8211.

CHICOUTIMI, Rue Crécelle, rond-point des Pommiers, rue Chardonnerets, quartier des Oiseaux, près Place du Royaume, terrain 63,100, conditions de paiement faciles. Trépin Inc., 549-4322, laissez message.

CHICOUTIMI, RUE DES ROITELETS, QUARTIER DES OISEAUX, PRES PLACE DU ROYAUME, HABITAT SAGUENAY ENR. PROJET DE CONSTRUCTION, 200 LOGEMENTS POUR CONDO OU LOGEMENTS LUXUEUX, PEUT ÊTRE VENDU AU COMPLET OU EN LOT DE 12 LOGEMENTS 2 1/2 ETAGES OU EN GROUPE DE 50 POUR DES TOURS, CONDITIONS DE PAIEMENT FACILES. TREPIN INC., TEL. 549-4322, LAISSER MESSAGE.

RIVIERE DU MOULIN terrain 7,761 pi. car. pas de voisin arrière, pas de TPS. Inf. Régis Morin, 690-0591, Le Permanent.

TERRAINS prêts à construire avec services inclus. Secteur Arvida. Inf. 548-8030.

TERRE à vendre, village St-Prime, Rang 1, partiellement zoné, pour habitation. Près Route 169. Tél. 418-529-4437, 418-681-4957.

30 Autos à vendre

ACHAT ET VENTE VOITURES USAGEES TRANSFERT DE PARTICULIER A PARTICULIER. SAUVEZ LA TAXE. PAS DE TPS. GEORGES GIRARD AUTO INC. 1401 BOUL DU ROYAUME. TEL. 543-1718.

ACURA INTEGRA 1990, 42,000 kilomètres, 4 portes, automatique. Tél. 679-0671 après 17h00.

ATTENTION! ACHETONS AUTOS ET CAMIONS USAGES. PAYONS LE MEILLEUR PRIX SI COMPLET, SANS FRAIS DE REMORQUAGE. G BOUCHARD AUTO ENR. PIECES USAGEES TEL. 545-9537, 673-3917.

AVEZ BESOIN d'un véhicule impeccable appartenant à une femme? Sunbird LE 1990, seulement 27,000 kilomètres, air conditionné, automatique, blanche. Tél. 693-9225.

CAVALIER 2-24 1990, 33,000 kilomètres, très bien équipé, excellente condition \$10,000 non négociable. Tél. 542-4218.

CHEVROLET 1982 STATION WAGON refait à neuf, prix discutable, tél. 543-3400.

CHEVROLET Cavalier 1982, \$1,200. Brassière Honda Civic 84-85, Brassière Pontiac 6000 86-87. Accepterais échange. Tél. 690-3799.

CHEVROLET Celebrity Eurosport 1988, 82,000 kilomètres, air climatisé, barres automatiques, très bonne condition. Tél. 542-4614.

CHEVROLET 2-24, 1988, 40,000 kilomètres, automatique, tout équipé, excellente condition, tél. soir. 343-2532.

CHEVROLET CAPRICE CLASSIQUE 1981, très propre, \$1,350.00. Accepterais échange. Tél. 693-0779.

DODGE MIRADA 1980, 83,000 kilomètres, très propre. Tél. 696-2529.

DODGE SHADOW 1987, 4 portes, automatique, 62,000 kilomètres, excellente condition, \$5,000. Tél. 678-9151.

FIREBIRD 1988, équipement complet, bas mileage. Tél. 548-5022.

FORD Escort Familiale 1985/5, 104,000 kilomètres. Excellent état. \$2,200. Tél. 549-6982.

FORD THUNDERBIRD 1985, automatique, am. fm cassette, très propre, tél. 543-1038.

HONDA Accord EX 1990, 4 portes, automatique, 70,000 kilomètres, 5 ans garantie sans limite de mileage \$14,800. Acheur sérieux seulement. Tél. 548-8554.

HONDA Accord 1985, manuelle, 4 portes, 96,000 kilomètres, très bon état. Tél. 668-3644.

HYUNDAI EXCEL 1989, 5 vitesses, 40,000 kilomètres, balance de garantie, très propre, \$4,500.00. Tél. 696-4437.

HYUNDAI EXCEL 1987, Berlina, 4 portes, manuelle, 5 vitesses, excellente condition, tél. 673-4387.

JETTA GL 1988, 4 portes, 5 vitesses, seulement 50,000 kilomètres, 4 pneus d'hiver, 4 pneus d'été. Tél. 544-8358.

LINCOLN CONTINENTAL SIGNATURE 1988, blanche, garantie 1 an, \$14,500 négociable. Parfaite condition, 80,000 kilomètres, tél. 545-6187, 690-1148.

NISSAN Acces 1990, 36,000 kilomètres, excellent état. Tél. 545-9577, après 17h00.

NISSAN Sentra 1983, automatique, peinture neuve. Tél. 549-4518.

NISSAN 240 SXLE 1991, Super Hicas, 41,000 kilomètres, blanche, état neuf, tél. 693-0120.

OPTIMA 1988, blanc, 5 vitesses, 4 portes, 39,000 kilomètres, tél. 547-7022.

PLYMOUTH Sundance 1987, automatique, 4 portes, très propre \$4,500. Tél. 695-6413.

PLYMOUTH Volare 1980, mécanique A-1, travail de carrosserie à faire. \$600. Tél. 543-8829.

PLYMOUTH Volare 1980, mécanique A-1, travail de carrosserie à faire. \$600. Tél. 543-8829.

PLYMOUTH SUNDANCE 1989, très bonne condition, prix à discuter, tél. 549-4480, après 17h00.

PONTIAC SUNBIRD 1985, \$3,500. Tél. 548-7606.

RENAULT ENCORE 1985, 71,000 kilomètres, automatique, très propre, très bonne condition, \$2,200.00 négociable. Tél. 545-1843.

SUZUKI SWIFT 1990, 2 portes, automatique, 78,000 kilomètres, garantie, \$5,500.00. Tél. 696-2193.

TEMPO GL, 1985, automatique, 4 portes, 95,000 kilomètres, air climatisé, toit ouvrant, crémalière neuve. \$2000. Tél. 668-7097.

TOYOTA Camry 1984, 108,000 kilomètres, tout équipé. Tél. 549-6982.

TOYOTA SUPRA TURBO 1987, blanche, impeccable, 97,000 kilomètres, 4 pneus d'hiver. Tél. 545-6187, 690-1148.

TRANS-AM 1984, vitres électriques, propre, 73,000 kilomètres, possibilité de financement, tél. 547-8394, après 17h00.

TRANSFERT D'AUTO PARTICULIER, SAUVEZ DE LA TAXE CHEZ RACINO. TEL. 695-2555, 547-4417.

32 Bateaux à vendre

CANOTS, chaloupes, fibre de verre, à très bas prix. Bouchard & Fils, 1950 des Lias, 549-9494.

MINNKOTA 65MX28, état neuf. Servi quelques fois. Etui de transport, 2ème hélice. \$340. Tél. 342-8167.

RECHERCHE moteur à chaloûpe 2 à 10hp. Tél. 547-1990.

33 Camions à vendre

AUBAINE: JEEP Comanche Eliminator 1990, 4x4, 34,000 kilomètres. Tél. 672-4087.

BRONCO II XL 1989, 4x4, très propre, 63,000 kilomètres, balance garantie 2 1/2 ans. Tél. 544-0114 jour Sylvain, 544-0027 soir.

CHEVROLET BLAZER 1989, 4x4, moteur 4.3, automatique, équipement complet, 40,000 kilomètres, garantie prolongée 5 ans-150,000 kilomètres, \$15,000.00. Tél. 545-6553 (à partir de lundi).

FORD F150 Super Cab 1985, 6 cylindres, automatique, 90,000 kilomètres. Tél. 662-7104.

FORD RANGER 1986, peinture neuve, excellente condition, prix négociable, tél. 543-2577.

FORD RANGER XL 1986, 2.9 litres, peinture très propre, excellente condition. Tél. 690-1372.

F-350, doubles roues, 1981, boîte 14 pieds, prix à discuter. Tél. 542-3120.

GMC 1988, V-6 automatique, 1/2 tonne, super cab, très propre, prix à discuter. Tél. 543-0584.

PANEL GMC SAFARI SLX 1989, 5 passagers, 58,000 kilomètres, super propre. Tél. 548-9514.

PICK UP Ford F-150 1985, \$4,500. Tél. 542-9804.

PICK UP Mazda 1986, manuelle, 5 vitesses, excellente condition. \$3,700. Tél. 542-7705.

PICK-UPRANGER 1990, 4x4, balancé de garantie. Tél. 678-9407, 545-4797.

PICK UP Mazda 1986, parfaite condition. \$2,800. Tél. 672-2488.

PICK UP Toyota 1987, \$6,500 négociable. Tél. 673-7843.

VOLKSWAGEN WESTFALIA 1983, 133,000 kilomètres, très propre, tél. 547-3860, midi et soir.

35 Motos à vendre

SCOOTER ELITE R 1989 (acheté en 1990), 4,000 kilomètres, \$1,000 négociable. Tél. 344-1672.

Remorque de moto Donray, noire, très propre \$1,000. Tél. 251-5120.

YAMAHA VIRAGO 1984, \$2,500 négociable. Tél. 547-9501.

36 Motoneiges à vendre

BOMBARDIER Sani GLX 1990, modifié par Bombardier 1991, dossier passager, 2,290 kilomètres, miroir, toit, état neuf, \$3,800 tout offre raisonnable acceptée. Tél. 668-2754.

ENTICER 340 1987, mécanique A-1, 6,000 kilomètres, \$1,400. Tél. 673-7861.

POLARIS Wide Track 20 1991, 4,000 miles, \$5,800 négociable. Acheur sérieux seulement. Tél. 548-8554.

POLARIS 500 EFI 1992, Polaris Wide Track 1991, Polaris RXL 650 1991. Tél. 543-9878.

SAFARI XL 1990, démarreur électrique. Tél. 673-3477.

SAFARI 503 avec marche-arrière 1988, tout équipé, \$2,500. Tél. 662-7104.

WIDE Track Polaris 1991. Tél. 543-2100.

YAMAHA Exciter 1989, achetée à l'automne 1990, 6,400 kilomètres. Prix à discuter. Tél. 668-8038 heures repas.

DEUX pneus Radiaux TA P235-70-R15, avec 2 roues Rallye blanches 15. \$250. Tél. 673-3289.

PNEUS Radiaux d'été 2x205-70-14, 2xP155/80R13, 2x175/70R13, 4x875R16.5, 4 mags blancs Chevrolet 15. Tél. 674-9116.

39 Campeurs à vendre

Campeur motorisé 30 pieds, moteur 440 Chrysler, avec avertisseur, air climatisé, génératrice, très propre, \$20,900 taxe incluse. Tél. rés. 544-8488, bur. 544-9311.

42 Tracteurs à vendre

TRACTEUR de ferme FORD 8N, 4 cylindres, à gaz, très bonne condition. \$1,000. Tél. 549-0611.

Atelier du pneu
Mario LeBel inc.
Pneus usagés,
toutes grandeurs **545-7638**

ZOLIVER 550 avec cabine, pneus arrière neufs, souffler à neige 6', chute à neige hydraulique. Etat neuf. Tél. 349-3479.

Tracteur Backoe Case 1978, avec chargeur industriel, bonne condition, tél. 543-4958.

50 Enseignement et cours

COIFFURE: Cours de jour pour débutant, date: 4 mai 92, durée: 16 semaines-4 jours/semaine. Tél. 549-5300, Reynald Moisan.

COIFFURE: L'académie Reynald Moisan est à la recherche de modèles pour nos élèves, sous la surveillance de professeur qualifié. Coupe, brushing \$30, colorant \$100, mèches \$120, permanente \$150.00. Pour rendez-vous, veuillez vous présenter au 555, Bégin, Chicoutimi, 2ème étage.

PRIVE, français, mathématique, comptabilité, anglais, thérapie, récupération scolaire, guitare. Tél. 545-2197.

51 Occasions d'affaires

GAGNER \$1,000 par 1,000 enveloppes remplies à domicile. Renseignements gratuits. Envoyer à Service Info-Postel, 800 Boulevard Ste-Genève, Chicoutimi-Nord, G7G-2E8.

GOVERNEMENT, prêts, subventions pour petites entreprises, nouvelles, existantes. Tél. 514-937-2639 (Ext. 102).

PROBLEME financier d'entreprise ou personnel. Consultez-nous. Page1: 1-800-463-2176 code 10308.

52 Offre de services

A BAS PRIX A \$14.95 de l'appel (call). Réparations d'appareils ménagers de toutes marques. GAUTHIER SERVICE. Tél. 696-1718.

A L'ECOUTE BON Centre de massage, massothérapie, avec masseuses et masseurs pour la détente. Mal de dos scolaire, stress. Pour rendez-vous, 542-6200.

ARMOIRES G.L. INC. 25 ans d'expérience, estimation gratuite. Service après-vente. Tél. 548-1231.

ATTENTION: menuisier pour tous genres de travaux en rénovation. Estimation gratuite. Tél. 696-1783.

CARROSSERIE Expert Inc. peinture et déboussage, prix compétitif. Tél. 693-8317.

CARTOMANCIENNE, VOYANTE, secteur Chicoutimi-Nord. Sur rendez-vous 543-0505.

Centre de massage thérapeutique, 2 massothérapeutes à la disposition de soi, tél. 695-3421.

DESSINATEUR conception de plans de maison, rénovation, 10 ans d'expérience. Serge Gagnon T.S.ca., tél. 543-1574.

Diplômée en enseignement offre ses services pour garder vos enfants, expérience, rue Filion, Ste-Clare, tél. 545-7500, Linda.

GARDERAI enfants à mon domicile, fin semaine et soirée, secteur Bagotville. Tél. 544-9414.

Garderais enfants à mon domicile, Chicoutimi, tél. 543-6065.

HOMME avec expérience pour PLASTRAGE, PEINTURE, PLAFOND TEXTURE. Estimation gratuite. Tél. 693-8158.

IMPOT: Soyez avisé(e). Confiez vos déclarations d'impôt à une personne compétente. Service 7 jours/semaine, prix compétitifs. IMPOT PLUS ENR, 548-4157 (laisser message si absent).

JEUNE homme de belle apparence offre ses services comme accompagnateur auprès des dames (réception, soirée, autres). Tél. 549-4235 après 17h00, Alex.

Les Entreprises d'Entretien Paysager Enr, aménagement et terrassement, tout service en horticulture. Tél. 543-7128.

MASSAGE Californien, une heure de détente, et relaxation Jean, 648-0501 (Québec centre-ville). Endroit calme, discret. 09h00 à 21h00.

Massage de détente. Se déplace. Tél. 693-8537.

MENUISERIE, plomberie de tout genre, plastrage, peinture, 20 ans d'expérience. Tél. 549-4748.

MENUISIER OFFRE ses services, à l'heure ou à contrat. Très bien outillé, 30 ans d'expérience, taux spécial. Tél. 543-9028.

MESDAMES, pour un visage éclatant de santé, consultation individuelle ou en groupe, service et cadeau gratuits, mon souci votre beauté. Appelez Hélène, Mile Finelle. Tél. 690-1984.

OFFRE mes services pour faire grand-ménage ou ménage à la journée. Tél. 545-7119.

POSE céramique, marbre, granite, 10 ans d'expérience. Bon prix. Tél. 695-4390.

POUR toutes rénovations, menuiserie, plastrage, peinture, plomberie, etc. Bonnes références, grande expérience. Réal 549-4982, 549-0889.

RENOVATIONS générales, finition de sous-sol, plomberie, électricité, peinture, plastrage, finition extérieure vinyle. Couverture plate et bardeau d'asphalte, patio. Intéressé pour maintenance générale. Tél. 696-2731.

Rénovation de COUVERTURES en tout genre, bardeau d'asphalte, acier et tôle à baguettes, estimation gratuite. Tél. 678-9935.

SOUDURE: Soudeur avec équipement offre ses services dans soudure de tous genres, tél. 542-1902, 547-3996.

UN MOMENT DE DETENTE ET DE RELAXATION AVEC ZYZZ ESCORTES. CE SERA TON PLUS BEAU JOUR. UN CHOIX DE PERSONNES TRES DISCRETES. SI TU VEUX UN MOMENT DE DOUCEUR, APPELE MOI SANS DETOUR ELLES SERONT COMPREHENSIVES, DOUCES ET CHALEUREUSES. PROPRIETE, BEAUTE, EROTISME, 24/24. POUR SORTIES SOCIALES, MONDAINES, D'AFFAIRES OU D'AMIE(S) DANSEUSES(EURS), MASSEUSES(EURS), DISPONIBLE POUR FEMMES, HOMMES, COUPLES, HOTEL, MOTEL, DOMICILE, 7 JOURS. Tél. 543-6381, 543-6381, 543-6381, 543-6381, 543

ROBE DE MARIÉE avec accessoires, 14 ans, payée \$1.000,00 laissée \$400,00. Tél. 543-8010.

ROBE de mariée 9 ans, sans traîne, diadème, \$400. Tél. 544-0995 soir, 544-7355 jour, Ginette.

83 Rencontres

ON OFFRE à écouter sur l'énergie musicale au Saguenay Lac St-Jean CJAB 94.5. ELECTRIC LIGHT ORCHESTRA.

103 Chasse et Pêche

ARMES À FEU USAGÉES, achat et ente, payons comptant. Denis, Pavillon Chasse et Pêche Chicoutimi. Tél. 696-2210.

DESIRE CAMP CHASSE ET PECHE, ZEC MARS MOULIN OU TERRAIN. TEL. 418-529-4191.

104 Musique et accessoires

AMPLIFICATEUR Peavey 100 watts pour claviers, \$450. Guitare électrique Aria Pro2, accessoires, \$425. Tél. 542-6850.

Clavier YAMAHA (synthétiseur) PSR-36, C.B. 40 canaux; caméra 35mm Minolta SRT-200. Tél. 693-1987.

PIANO Beethoven 1916, entièrement refait à neuf, laqué blanc. Piano à queue 52" Bell, entièrement refait à neuf laqué noir. Tél. 276-5535.

SYSTEME DE Son complet pour auto, haute qualité. Valeur \$2.000 laissée \$1.000. Tél. 543-8883.

SYSTEME de son commercial, 2 caisses de son Electrovid, pré-amp Yamaha, ampli 700 watts QSC, compact disque, tape cassette, pré-amp base. Valeur \$9.000. Tél. 543-2690.

105 Ordinateurs et jeux

A louer ou vendre: ordinateur commercial IBM, compaq, PC, prix discutables. Tél. 543-0184 (jour).

INFO-DATA avec disque dur, écran, avec imprimante et table. Tél. 662-2630.

Lot de pièces et ordinateurs à vendre, prix discutables. Tél. 543-0184 (jour).

Portatif 286 Laptop Mitsubushi 1 an, prix à discuter, tél. 543-3400.

Vente de la bière

Les Etats-Unis refusent le délai

WASHINGTON (PC) — Les Etats-Unis ont rejeté, mercredi, le délai de trois ans que s'est accordé le Canada pour éliminer la protection des brasseries provinciales et atténuer les restrictions sur la mise en marché des bières étrangères.

«Le gouvernement américain croit que la proposition du Canada pour ne modifier ou supprimer les pratiques incompatibles avec le GATT qu'en mars 1995 est inacceptable», a déclaré Mme Pat Norman, porte-

parole de Mme Carla Hills, représentante du Commerce.

«Il s'agit d'une question de date», a-t-elle précisé, ajoutant qu'il pourrait y avoir des représailles américaines dès le 10 avril prochain.

Le GATT a décrété, récemment, que les systèmes de distribution provinciaux étaient dis-

criminatoires à l'égard des bières importées, dont celles en provenance des Etats-Unis.

Pour se conformer à la décision du GATT, le ministre fédéral Michael Wilson a fait savoir, mardi, que toutes les provinces et territoires ont accepté de traiter les bières étrangères de la même façon que les bières canadiennes... avant le 31 mars 1995.

Prix minimal

Les brasseries américaines vendent actuellement pour 30 millions \$ de bière au Canada chaque année, occupant ainsi environ trois pour cent du marché canadien.

M. Wilson a également demandé aux provinces de lever dès juillet prochain les barrières qui empêchent la libre circulation dans toutes les provinces des bières brassées dans l'une d'elles. Jusqu'à maintenant, l'Ontario, l'Île-du-Prince-

Edouard, l'Alberta, la Saskatchewan, le Colombie-Britannique et les deux territoires ont accepté.

Les provinces vont avoir le droit, d'un autre côté, de fixer un prix minimal pour la bière, dans le but officiel de décourager une trop grande consommation. Pour les brasseries américaines, cependant, il s'agit tout simplement

d'une façon déguisée d'empêcher l'importation de bière à meilleur prix des Etats-Unis.

M. Chris Sortwell, vice-président de la brasserie Stroh, qui produit la bière Old Milwaukee, s'est dit déçu de la décision canadienne de fixer un délai de trois ans.

«Franchement, je suis surpris qu'on n'ait pas accéléré les choses un peu plus», a-t-il dit.

En bref

Crainte des gens d'affaires

CALGARY (PC) — Le monde des affaires québécois craint l'impact économique qu'aurait la souveraineté, a affirmé mardi soir un homme d'affaires montréalais.

«Il est évident qu'on craint la séparation», a expliqué M. Claude Beauchamp, directeur

du Regroupement Economie et Constitution. «De multiples liens économiques pourraient être modifiés en profondeur», a-t-il ajouté.

L'organisme que représente M. Beauchamp, qui compterait 12000 membres du monde des affaires canadien-français, se donne pour mandat vendre la fédération canadienne au Québec.

107 Roulottes et tentes-roulottes à vendre

ROULOTTE Appalache 1973, très propre, 21 pieds. \$5.000. Tél. 544-5562.

ROULOTTE Gitane 1990 480, \$9.300. Tél. 693-0774.

109 Vacances-voyages

Une semaine de vacances à vendre à bas prix. Golden Strand, Miami. Tél. 543-2238.



Ville de Chicoutimi

Règlement numéro 92-010 Amendement au zonage (Transoclaire) AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le conseil de la ville de Chicoutimi, a le 9 mars 1992, passé et adopté un règlement portant le numéro 92-010, ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro 91-061 de la Ville de Chicoutimi, de manière à permettre spécifiquement dans la zone 2500-R, en plus des usages déjà permis, les usages définis au numéro 614 du B.F.S. (grossiste en alimentation) et au numéro 801 du B.F.S. (garderie).

Ce règlement a été passé après avoir subi la lecture prescrite et est déposé au bureau du conseil de la ville de Chicoutimi où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Ce règlement a été approuvé par les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire, le 30 mars 1992 et par la Municipalité Régionale de Comté du Fjord, le 24 mars 1992.

DONNÉ à Chicoutimi, ce 1er avril 1992.

ME HÉLÈNE SAVARD,
Avocate
Greffier Ville de Chicoutimi



Ville de Chicoutimi

Demande de dérogation mineure AVIS PUBLIC

Conformément aux dispositions du règlement numéro 90-54 de la Ville de Chicoutimi, concernant les dérogations mineures, adopté selon les dispositions des articles 145.1 à 145.8 de la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme (chapitre A-19.1 L.R.Q.), le conseil de la Ville de Chicoutimi adoptera à l'occasion de la séance régulière qui sera tenue le 21 avril 1992, à 19h00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Chicoutimi, 201 rue Racine est, une résolution acceptant une dérogation mineure sollicitée par M. Jean-Marie Morin, du 701 Chemin de la Réserve, Chicoutimi.

Nature et effets de la dérogation demandée:
Modification aux articles 10.2.3.2 et 10.2.3.3 du règlement de zonage sur les marges latérales et arrières, de façon à pouvoir permettre une implantation conforme à l'alignement naturel des constructions sur le Chemin de la Réserve.

Désignation de l'immeuble affecté:
Terrain portant le numéro de lot 1142-12

Toute personne intéressée pourra, lors de cette assemblée, se faire entendre par le conseil relativement à cette demande. Le projet de résolution est disponible pour consultation au bureau du greffier, aux heures ordinaires de bureau, au 201 Racine est, à Chicoutimi.

DONNÉ à Chicoutimi, ce 31 mars 1992.

ME HÉLÈNE SAVARD,
Avocate
Greffier Ville de Chicoutimi

Si vous êtes membre du CLUB Multi-points
voici votre code pour aujourd'hui...

00844121

Sinon... Appelez 1-800-563-8688
CLUB Multi-points et Multi-points sont des
marques déposées de Le Groupe Vidéotron ltée.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CTC.23005.A
pour 14 h, heure de Montréal
le mardi 28 avril 1992

Territoire de la Baie James

CONSTRUCTION SUR PYLONES D'ACIER DE LA LIGNE À 735 kV
CHISSIBI - JACQUES CARTIER
SECTION OPINACA - ALBANEL

Admissibilité:
Principale place d'affaires au Québec

Garantie de soumission:
200 000 \$

Prix du document:
25 \$ (taxes incluses)

Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE ÉQUIPEMENT
Direction Approvisionnement et Services
Service Achats et Contrats
855, rue Sainte-Catherine est, 3e étage
Montréal (Québec) H2L 4P5

Pour renseignements: (514) 840-4903

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de CHÉQUE ou de MANDAT à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télex et/ou de télécopieur lors de sa demande de document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
Achats et Contrats
Antonio Pinho, ing.

APPEL D'OFFRES

AMÉNAGEMENT À JONQUIÈRE
Dossier no: 002-20-006

Aménagement des bureaux du 2e étage de l'édifice Marguerite-Belley, 3950, boul. Harvey, Jonquière, Québec, cté de Jonquière

Garantie de soumission: 9 000 \$

Les travaux portent sur de l'architecture, de la mécanique et de l'électricité.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 2 avril 1992 par remise d'un montant non remboursable de 35 \$ toutes taxes incluses, soit en argent comptant, soit par chèque ou mandat-poste fait à l'ordre de la Société immobilière du Québec.

Vous pouvez vous procurer les documents de soumission aux adresses suivantes: Société immobilière du Québec, Service des opérations contractuelles, 1075, rue Scott, rez-de-chaussée, Québec, G1R 5P8, (418) 643-5484 et au 190, boul. Crémazie Est, 1^{er} étage, Montréal, Québec, H2P 1E2.

La réception des soumissions sera faite au 1075, rue Scott, rez-de-chaussée, Québec, G1R 5P8. Le soumissionnaire peut également remettre sa soumission à Montréal, en autant qu'elle soit remise en main propre, vingt-quatre (24) heures avant la date et l'heure limites de réception des soumissions, au bureau de la Société situé au 190, boul. Crémazie Est, 1^{er} étage, Montréal.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la construction de Québec, à l'Association de la construction de Montréal ainsi qu'à l'Association de la construction du Saguenay - Lac-St-Jean - Chibougamau.

Les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission, à l'ordre de la Société immobilière du Québec, au montant indiqué.

La Société se réserve le droit de n'accepter aucune soumission, même la plus basse.

Date et heure limites de réception des soumissions:
le mercredi 22 avril 1992 à 15 h.

SAD Société immobilière du Québec
Vice-président Affaires immobilières et Construction
Guy Vachon, ing.

L'IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC



BOUDREAU (Mme Mariette Plourde) — Est décédée subitement à Chicoutimi, le 31 mars 1992, à l'âge de 87 ans, dame Mariette Plourde, épouse de feu M. François Boudreau demeurant au 1351 Boulevard Saguenay Est Chicoutimi. La dépouille mortelle sera exposée à compter de jeudi le 2 avril 1992 à 19h00 en la résidence funéraire Gravel & Fils 50 rue rue Arthur Hamel Chicoutimi. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 avril 1992 à 15h00 en l'église St-Isidore de Chicoutimi. Les cendres déposées au cimetière de Métabetchouan. Elle était fille d'Isabelle. Elle était la fille de feu docteur François Plourde et de feu dame Odélie Oullet de Métabetchouan. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Madeleine (Aurélien Lalancette), Gertrude (feu Guy Ouellet), Renée (Robert Boivin), Monique (feu Robert Lacroix), Gaby (feu Florient Tremblay), Jean-Guy (France Aubin). Elle était la mère de feu Françoise (1ère nocces feu Albéric Gauthier, 2ième nocces Oscar Maltais). Elle laisse également dans le deuil ses 26 petits-enfants et 27 arrière-petits-enfants, sa soeur: Soeur Gertrude Plourde Antonienne de Marie, elle était la soeur de: feu Francis Plourde, feu Henri J. Plourde (feu Marie-Jeanne Leclerc), feu Soeur Simone Plourde Ursuline, feu M. l'Abbé René Plourde, feu Maurice Plourde, feu Monseigneur Alphonse Plourde, elle laisse également dans le deuil ses neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Direction funéraire: Gravel & Fils Ltée.



GAGNON (M. Edgar) — Le 1er avril 1992 est retourné à la Maison du Père à l'âge de 90 ans et 6 mois, M. Edgar Gagnon époux en première nocces de feu dame Simone Lapointe, en seconde nocces de feu dame Aline Tremblay demeurant à La Doré. La dépouille mortelle sera exposée à compter de 14h00 jeudi le 3 avril 1992 au salon funéraire de la Doré. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 avril 1992 à 16h00 en l'église de La Doré et l'inhumation au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants: Lucien (Marie-Paule Dubois), Gabrielle (Donat Dubois), Raymond (Jean-Marc Blackburn), Robert (Monique Lebel), Félicien (Francine Deschênes), Bernard (Angéline Harvey), Germain (Huguette Paquet), Candide, Jeannette (Norbert Sasseville), Rémi (Nicole Couture), Régis Ptre, Hélène (Yvon Asselin), ses soeurs et son beau-frère: Germaine, Soeur Jeannette, Gertrude (feu Louis-René Dallaire), Eliette (Roland Tremblay), ainsi que plusieurs petits(es) et arrière-petits(es) fils ou filles ainsi que les familles Lapointe, Martel, Tremblay, St-Pierre. Mille gratitude pour le dévouement des personnes du Foyer de la Doré du département Jeanne-Mance de l'Hotel-Dieu de Roberval et la communauté des Augustines de Roberval qui ont accompagné notre père dans l'accomplissement de son cheminement personnel. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la fondation de l'Hotel-Dieu de Roberval au salon funéraire. Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.



LAPOINTE (Mme Jeannette) — Est décédée à l'hôpital de Chicoutimi, le 1er avril 1992 à l'âge de 73 ans et 9 mois, dame Jeannette Lapointe épouse de feu Albert Dubois demeurant au 411 rue Montaigne Chicoutimi. La dépouille mortelle sera exposée à compter de 19h00 ce soir au salon funéraire Nault & Caron du 2033 rue Ste-Famille Jonquière. Les funérailles auront lieu samedi le 4 avril 1992 à 10h30 en l'église Ste-Famille Jonquière. La dépouille mortelle sera incinérée au crématorium Nault & Caron Inc. Les cendres seront déposées au cimetière de Shipshaw. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Alain (Françoise Arseneault), Jean (Ginette Simard), Monique (Maurice Lavoie), Jean-Marc (Marlene Laberge), Mireille (Marc Tremblay), ses petits-enfants: Suzy, René, Patrice, Dany, Sylvain, Valérie, Sébastien, Frédéric, Martin, Caroline, Pierre-France, Jonathan, François, ses frères et soeurs: Yvonne (feu Simon Palin), feu Marie-Anne (feu Joseph Tremblay), feu Jos (feu Carmelle Dionne), Rena (feu Lorenzo Allaire), feu Lucien (feu Aldea Gagnon), feu Rosa (feu Arthur Coulombe), feu Anna (feu Allie Gravel), Simone (feu Edgar Boivin), Germaine (feu Ulysse Potvin), ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Léo Dubois (Alma Roussy), feu Louis-Charles Dubois (Cécile Bédard), Yvonne Dubois (feu Antonio Sasseville), Wellie Dubois (feu Hermelle Pedneault), Rosa Dubois (feu Jos Pedneault), Germaine Dubois (Antonin Delorme), Franice Dubois (Léo-Paul Bourgeois), Jules Dubois (Thérèse Côté), feu René Dubois, feu Paul Dubois (Line Gaudet) plusieurs neveux et nièces. Direction funéraire: Nault & Caron Inc.

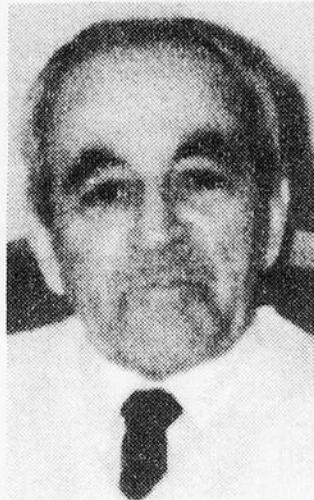


RUPELLAND (Mme Gabrielle Tremblay) — Est décédée à Chicoutimi le 31 mars 1992, dame Gabrielle Tremblay épouse de M. Lucien Ruelland, demeurant au 1121 Joseph-Dandurand à Chicoutimi. Selon la volonté de la défunte, la dépouille mortelle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 avril 1992 à 1400 en l'église Notre-Dame de Grâce de Chicoutimi. Les cendres seront déposées au cimetière St-François-Xavier de Chicoutimi. Elle était l'épouse de M. Lucien Ruelland, Artiste Lyrique. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, sa fille: Marie-France Ruelland (Ian Nicholls); ses petits-enfants: Alec, Delphine; ses frères et soeurs: Soeur Jeannette Tremblay (Hospitalière), Camille Tremblay (feu Louis-René Lagacé), Mauril Tremblay (Suzanne Lemieux), Robert Tremblay (Angéline Tremblay), Gaston Tremblay (Louise Smith), Lucienne Tremblay (Alfred Gauthier); ses beaux-frères et belles-soeurs: Emmanuel Ruelland (Fernand Desbiens), Juliette Ruelland (Thomas-Louis Simard), Maurice Ruelland (feue Jeanne d'Arc Simard), Irène Ruelland (Rolande Côté), Marguerite Ruelland (feu Joseph Gingras), Jacques Ruelland (Pierrette Gagnon). Elle laisse également dans le deuil ses neveux et nièces et de nombreux parents et amis. La famille recevra les condoléances à l'église après la cérémonie religieuse. Direction des funérailles: Gravel & Fils Ltée.

Karine, Michaël ainsi que 16 arrière-petits-enfants, de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Direction funéraire: Maison Aubin Ltée.

M. et Mme André Girard. Il laisse également plusieurs petits-enfants. Direction funéraire: Maison Emery Gravel Inc. de Chicoutimi-Nord.

Remerciement



TREMBLAY (M. Rosaire) — Est décédé le 31 mars 1992 à l'hôpital de Chicoutimi à l'âge de 69 ans 11 mois, M. Rosaire Tremblay époux en première nocces de feu dame Pierrette Truchon et en seconde nocces de feu dame Huguette Gauthier demeurant au 984 Brébeuf Chicoutimi. La dépouille mortelle sera exposée à compter de jeudi le 2 avril 1992 à 14h00 au salon funéraire Emery Gravel Inc du 2075 Boulevard tadoussac Chicoutimi-Nord. Les funérailles auront lieu samedi le 4 avril 1992 à 14h00 en l'église St-Paul. La dépouille mortelle sera incinérée au crématorium Emery Gravel Inc et les cendres inhumées au cimetière St-François Xavier. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Eudes Tremblay (Nicole Tremblay), Sylvie Tremblay (Sylvain Villeneuve), Alain Tremblay, Luc Tremblay (Sarah Tremblay), Richard Tremblay, ses frères et soeurs: Thérèse Tremblay (Jean-Paul Lavoie), Marcel Tremblay (Marie Nepton), Jean-Yves Tremblay, Candide Tremblay (Welly Harvey), Claire Tremblay (Benoit Cardinal), ses beaux-frères et belles-soeurs: Marie-Ange Gauthier (René Gauthier), Julien Gauthier (Christine Gagnon), ainsi que



MALTAIS (M. Wilbrod) — Les membres de la famille de M. Wilbrod Maltais soit son épouse Mme Jeannine Tremblay, ses enfants: Réjean, Carolle (James Pineault), feue France, Ginette, Gilles, Luc (Annie Pageau), Laval (Guylaine Tremblay), Sylvain (Esther Leclerc), Roger, Yves, Monique (Fabien Ouellet), Josée; ses petits-enfants: Jean-Sébastien, Maxime, Andrey, David, Alex, Alan, Jessica; ses frères et soeurs: Cécile (feu Joseph Côté), Gracia (Elzéard Gagnon), Marguerite (feu Paul Bellemar), Béatrice (feu Maurice Villeneuve), Benoit (Thérèse Villeneuve), Jeanne d'Arc (Marius Larouche), Thérèse (Léo Tremblay), Aline (Albert Simard), Raymond (Christiane Coulombe); ses beaux-frères et belles-soeurs: Georgette (Maurice Munger), Laurent, Cécile (André Turenne), Marie, Maurice, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Wilbrod Maltais demeurant à Notre-Dame D'Hébertville, soit par offrandes de messes, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, tributs floraux, bouquets spirituels ou toute autre manière que ce soit. Direction des funérailles: Maison Fortin & Fils d'Hébertville.

Service anniversaire



LEBLANC (M. Gabriel) — La messe anniversaire de M. Gabriel Leblanc, époux de dame Denise Gagnon, demeurant au 3881 Panet, Jonquière, sera chantée le samedi 4 avril 1992 à 19h00 en l'église St-Dominique de Jonquière. Parents et amis sont invités à y assister.



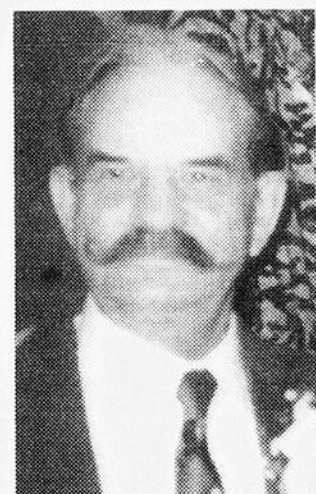
CÔTÉ (M. Raymond) — Est décédé le 31 mars 1992 à Alma à l'âge de 64 ans et 6 mois, M. Raymond Côté époux de dame Brigitte Fortin, du 156 Rang Caron à Métabetchouan. La dépouille mortelle est exposée ce soir à 19h00 au Funerarium Desbiens et Frères Inc. au 9 de la Gare à Métabetchouan. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 avril 1992 à 11h00 en l'église de Métabetchouan. L'inhumation se fera au cimetière paroissial. Monsieur Côté était président de la Société Canada du secteur Lac-St-Jean Est. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants: Agathe (Jocelyn Bernard), Réjean, Jocelyn (Sylvie Laforge), feu Jeannot, Jean-Claude (Johanne Tremblay), Sylvain, Daniel, Johanne et Michel, ses petits-enfants: Stéphane, Bernard, Jonathan, Emilie, Michael et Martin Côté, ses frères et soeurs: Maurice (Madeleine Tremblay), Mariette (Louis Gagné), Georges-Henri (Béatrice), feu Jean-Louis (Florence Boulé), Lucien (Pauline Plourde), Jacques (1ère nocces feu Jeannine Gauthier, 2ième nocces Henriette Munger), Jacqueline (Ghislain Grenon), Raymonde (feu Joseph Charles Girard), Antonio (1ère nocces feu Yvonne Boudreau, 2ième nocces Claudette Morin) et André (Doris Lavoie), ses neveux, ses nièces ainsi que plusieurs parents et amis. Il était le fils de feu M. Louis D. Côté et de feu dame Antoinette Bolduc. Direction funéraire: Maison Desbiens et Frères Inc.



GAGNON (Mme Simone) — Est décédée au centre hospitalier de Jonquière le 1er avril 1992 à l'âge de 79 ans 2 mois, dame Simone Gagnon épouse de feu M. Joseph Baillargeon demeurant au 2248 rue St-Jacques appartement 4 Jonquière. La dépouille mortelle sera exposée à compter de ce soir 19h00 au salon funéraire Nault & Caron du 3970 rue de La Fabrique Jonquière. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 avril 1992 à 15h00 en l'église St-Dominique. La dépouille mortelle sera incinérée au crématorium Nault & Caron Inc. Elle laisse dans le deuil sa fille Rachel Gagnon, ses frères et soeurs: feu Marie Gagnon, feu Louis Gagnon (Laurette Gagnon), feu Alfred (Déla Sauvageau), Alliette (feu Roland Achar), Julianna, ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Ludger Baillargeon (Alda Tremblay), feu Alma Baillargeon (feu Alfred Gagnon), feu Germaine (feu P.H. Gauthier), feu Cécile (feu Arthur Lepage), feu Hermance (feu Narcisse Boucher), feu Juliette (feu Louis Trudel) ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les personnes qui le désirent pourront verser leurs dons au fond de Dotation du centre hospitalier de Jonquière. Direction funéraire: Nault & Caron Inc.



LAVOIE (Mme Joseph) — Est décédée à l'hôpital de Chicoutimi, le 31 mars 1992 à l'âge de 90 ans et 6 mois, dame Anna Villeneuve épouse de feu Joseph Lavoie demeurant au 904 rue Jacques Cartier Est Chicoutimi. La dépouille mortelle sera exposée à compter de jeudi le 2 avril 1992 à 13h00 au salon funéraire Aubin 273 Avenue Du Séminaire. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 avril 1992 à 10h30 en la Cathédrale et les cendres seront déposées au cimetière Saguenay. Elle était la mère de: feu Robert (Lucille Lavoie), Jean-Victor (Lucienne Tremblay). Elle était la soeur de: Marguerite (feu Théodore Rathé), Yvette (Paul Dorval), feu Alida, Françoise (David Dufour), feu François (feu Wilhelmine Tremblay), Thomas-Eugène (feu Simone Tremblay). Madame Lavoie laisse également dans le deuil ses petits-enfants: Claudette (Maurice Blackburn), Nicole (Serge Therreault), Louise (Harold Labrecque), Jacques, Pierre (Manon Jean), Doris (feu Georges Maltais), Lili (Régis Lavoie), Francine (Yvon Blackburn), Marie-Claude (Gervais Des-



SIMARD (M. Alexis) — Est décédé le 31 mars 1992 à l'hôpital de Chicoutimi à l'âge de 81 ans et 1 mois M. Alexis Simard époux de dame Simone Guay demeurant au 2791 Berthier Jonquière appartement 110 autrefois de St-Ambroise. La dépouille mortelle sera exposée à compter de jeudi le 2 avril 1992 à 14h00 au salon funéraire Emery Gravel Inc du 560 Simard St-Ambroise. Les funérailles auront lieu samedi le 4 avril 1992 à 11h00 en l'église St-Ambroise. La dépouille mortelle sera inhumée au cimetière paroissial. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Gaston Simard (Fernande Roy), Jean-Paul (Ange-Aimée Tremblay), Gisèle (Jean-Marc Champagne), Nicole (Félix Gagnon), Diane (Martial Lessard), Jocelyne (Jean-Eudes Girard), ses beaux-frères et belles-soeurs: Marguerite Guay (Edouard Nepton), Edmond Guay (Lucie Tremblay), Yolande (Gilbert Tremblay), Fernande (Serge de Longchamp), Lionel (Pauline Couture). Il laisse également ses petits-enfants: Daniel, Lyne, Guylaine, Gaëtan, Martial, Sylvie, Steeve, Sylvain, Sonia, Linda, Marco, Nancy, Micheline, Caroline, Marlene, Dany, Rock,

Au Royaume de la "Fleur"

FLEURISTE

"l'amour, l'amitié, la joie, la peine... avec des fleurs"

• Arrangement funéraire
• Arrangement pour toutes occasions
Livraison: 696-0158
735, boul. du Royaume, Chicoutimi

Carbo envisage un règlement rapide

MONTREAL (PC) — Guy Carbonneau demeurerait relativement optimiste quant à un règlement rapide du conflit malgré le déclenchement de la première grève des joueurs de la Ligue nationale hier.



Guy Robillard

Les deux parties «ne sont quand même pas si éloignées et il y a eu des rapprochements des deux côtés», a-t-il confié à NTR, le pendant radiophonique de la Presse Canadienne, ajoutant qu'on avait décidé de reprendre les pourparlers dès l'annonce de la grève et que c'était aux deux parties de s'entendre pour régler les mésententes «qui restent».

«Le fait que les propriétaires semblent vouloir reprendre les négociations dès aujourd'hui (hier) permet beaucoup d'espoir alors que lundi, on s'attendait à une longue grève», a-t-il renchéri sur les ondes d'un autre réseau.

Le capitaine et représentant des joueurs du Canadien était très fier du vote de 560-4 en faveur de la grève.

«C'est intéressant de noter que les joueurs ont voté la grève dans une proportion de 99,2 pour cent», a-t-il dit. «Si on avait obtenu 52 ou 55 pour cent,

Le «Rocket» pas d'accord

MONTREAL (PC) — Selon Maurice Richard, les joueurs de la LNH sont allés trop loin dans leurs demandes.

«Leurs demandes sont exagérées, sans aucun bon sens», a déclaré le «Rocket» lors d'une interview publiée, hier, dans le Journal de Montréal. Ils ont peut-être choisi le bon moment pour mettre de la pression sur les propriétaires à la veille des séries éliminatoires, mais leur image va en prendre un coup.»

Richard, âgé de 70 ans, a souvent décrié les injustices faites aux joueurs retraités de la LNH.

«Mais dans ce cas-ci, je trouve que les joueurs vont trop loin. Dans mon temps, on était un peu les esclaves des propriétaires d'équipes qui nous menaçaient dès qu'on osait revendiquer des améliorations. Mais ce n'est plus le cas. Les joueurs ne sont plus exploités comme ils l'étaient avant.»

Richard est le neuvième marqueur de tous les temps de la LNH avec 544 buts en 978 parties en 18 ans de carrière. Sa pension est de l'ordre de 6000\$ par année.

«Les joueurs ne semblent pas conscients que les gens ordinaires vivent une situation économique bien différente de la leur. En agissant de la sorte, ils vont se mettre les amateurs à dos, amateurs qui ne voudront plus payer 5\$ ou 10\$ de plus pour assister aux matchs.

on se serait posé des questions à savoir si on prenait la bonne décision».

A une autre station de radio, Carbo a rappelé que les négociations avaient «vraiment débloqué» le jour où l'Association des joueurs a fait savoir qu'elle allait se mettre en grève à une journée et à une heure précises.

«Présentement, on a tous les atouts en main, a-t-il mentionné, et si on cédait, c'est eux (les propriétaires) qui les auraient et c'est là qu'on se ferait avoir».

Carbonneau, qui est rentré à Montréal en fin d'après-midi, était accompagné à Toronto de son adjoint Mathieu Schneider, ainsi que de trois autres coéquipiers, Kirk Muller, Brent Gilchrist et Jean-Jacques Daigneault. Tous les joueurs des Maple Leafs de Toronto et des Islanders de New York, qui devaient s'aff-

ronter en soirée au Maple Leaf Garden, étaient également sur place.

Motifs mal expliqués

Répétant que les joueurs n'avaient «pas vraiment le goût» d'aller en grève et souhaitaient toujours conclure une entente, Carbonneau n'a pu répondre de façon précise à savoir quelle(s) clause(s) exactement avai(en)t mené au déclenchement de la grève.

«Ce n'est pas juste un élément, a-t-il dit. On a abaissé nos demandes et ils ont dit qu'ils avaient majoré leurs offres, mais il reste encore un peu de différences et nous espérons que chacun fera un bout de chemin». Il a toutefois précisé que les joueurs «ne veulent rien savoir» d'un contrat qui serait terminé dès la fin de la saison prochaine parce que les propriétaires auraient alors le

beau rôle pour proférer des menaces.

Et «un des gros points», a-t-il repris, «c'est qu'ils essaient de briser notre association». Carbonneau faisait notamment référence à la vente des articles commerciaux et, surtout, des cartes de hockey, dont la part des joueurs finance leur association, un acquis que les propriétaires souhaiteraient revoir à leur avantage.



«Je ne pensais jamais que ça arriverait»

—Pat Burns

MONTREAL (PC) — Les journalistes qui ont fait le pied de grue au Forum, hier, ont finalement eu droit à la visite de Pat Burns.

Plus tôt, Sylvain Turgeon s'était pointé dans un vestibule mais sans oser aller plus loin. Avant lui, Lyle Odelein s'était buté à un vestiaire fermé à clef. On est maintenant en situation de conflit de travail et le sanctuaire de la sainte flanelle est désormais interdit aux idoles. Des ordres ont été donnés pour qu'aucun équipement ne sorte du Forum.

L'avion pour Buffalo avait été réservé pour un départ à 16 heures, mais l'entraînement a été annulé, de sorte que les joueurs ont attendu à la maison le message de Bob Goodenow et Guy Carbonneau.

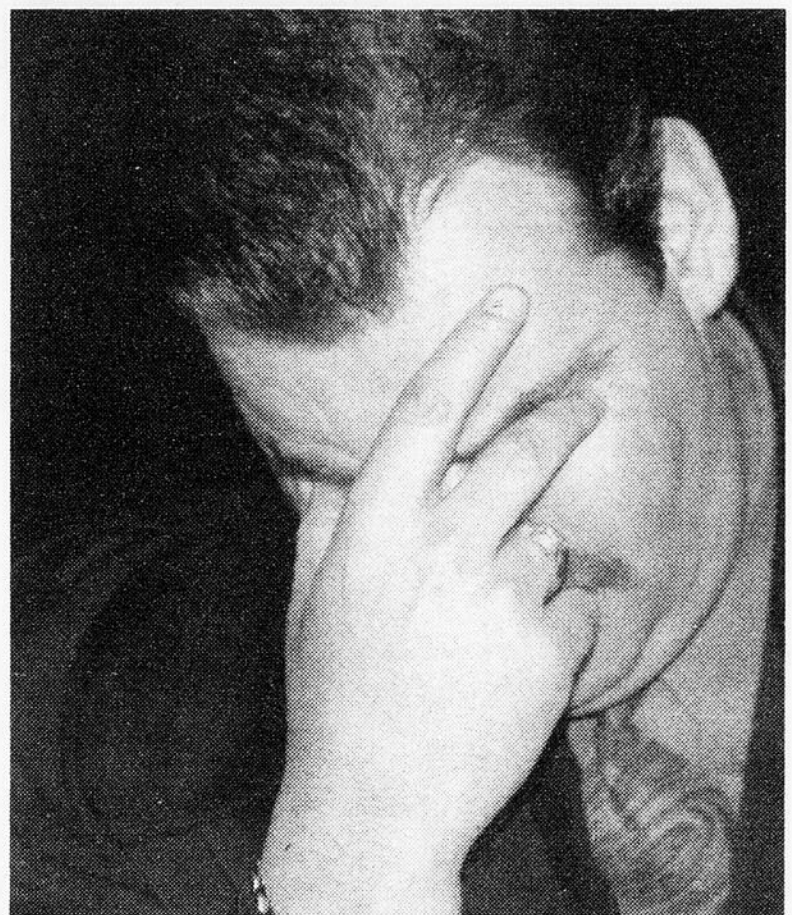
«Je ne pensais jamais que ça arriverait», a déclaré l'entraîneur du Canadien, visiblement déçu. «Les derniers jours», a-t-il ajouté, «ont été très exigeants pour tout le monde, les joueurs, les instructeurs et les propriétaires».

Malgré tout, Burns a conservé un brin d'optimisme: «Espérons que ça va se régler bientôt et que l'on va pouvoir recommencer à jouer au hockey», a-t-il dit. Il espère que ses joueurs vont continuer de s'entraîner pendant la grève, même si ça ne vaut pas les exercices que lui et ses adjoints ont l'habitude de diriger.

«C'est malheureux pour tout le monde, mais surtout à Montréal. Plusieurs personnes vont s'en ressentir, ça va être difficile pour les bars et les restaurants (autour du Forum)», a-t-il poursuivi. «C'est plus évident au Québec que dans l'Etat de New York par exemple», a-t-il constaté.

Bilan positif
«C'est très frustrant. Le hockey, c'est ma vie», a encore dit Burns. «D'autant plus que nous avons connu une bonne saison même si nous avons été horribles depuis deux semaines (0-4-2). Pendant 70 matches, nous avons été au premier rang du classement général ou tout près, en dépit de nombreux blessés».

Il n'empêche qu'une grève pourrait éviter une situation gênante à Burns et ses hommes: non seulement le Canadien n'a pas gagné à ses six derniers matches, mais il a conservé une maigre fiche de 2-9-3 à ses 14 dernières parties à l'extérieur (14-19-6 pour la saison) et n'annonçait rien de bon pour les séries de la coupe Stanley.



PAT BURNS...a été visiblement ébranlé par l'annonce de la grève. Bien qu'il souhaite rester optimiste quant à son dénouement, il n'a pas caché que cette période était aussi très difficile pour les entraîneurs. (PC-Photolaser)

Réactions des joueurs

Un mal pour un bien

TORONTO (PC) — «Je n'aime pas du tout me retrouver en grève. Aucun joueur ne voulait en venir là. Mais nous pensons avoir pris la bonne décision. L'avenir de notre association est en jeu. Il faudra trouver des ententes sur des points très importants. Ça me rend malade, et je suis sûr que c'est la même chose pour tous les propriétaires et les directeurs généraux.» - Mike Gartner, attaquant des Rangers de New York et membre du comité de négociations de l'Association des joueurs.

«Je ne crois pas que les amateurs de hockey auront de la sympathie pour des joueurs qui empochent un salaire de

350000\$. Mais du même coup, je doute que les amateurs aient de la pitié pour les propriétaires, qui dans certains cas font des profits de plusieurs millions\$ par année.» - Mike Gartner

«Lorsque j'étais petit, je ne pensais qu'à jouer dans la LNH. Les petits gars qui voient ce qui se passe présentement n'ont pas à s'inquiéter, le hockey sera en meilleure santé quand cette histoire sera réglée que lorsque j'ai débuté dans la LNH.» - Mike Liut, gardien des Capitals de Washington et un autre membre du comité de négociations.

«Nous nous sentons comme avant le début d'un gros match. Il y a de la crainte, un peu de

nervosité. Mais cette fois ce n'est pas un jeu.» - Mike Liut

«Souvent les gens disent des choses sous le coup de l'émotion qu'ils ne devraient pas dire. Pour ma part je vais essayer très fort de ne pas dire ce genre de choses, et j'espère que les joueurs en feront autant.» - Mike Smith, directeur général des Jets de Winnipeg.

«J'ai été membre de cette association pendant plusieurs années et je crois que certains joueurs ne comprennent pas les implications de leur geste et tout ce qui va en découler.» - Glen Sather, ancien joueur et directeur général des Oilers d'Edmonton.

Tout indique que la grève pourrait durer

TORONTO (PC) — La première grève de l'histoire de l'Association des joueurs a mis un terme aux activités de la 75e saison de la Ligue nationale de hockey, hier.

Tout indique que la grève pourrait être de longue durée. Les deux parties se sont rencontrées, hier soir, mais les propriétaires ont quitté la réunion pour retourner dans leur ville respective après quatre heures de discussions intensives.

Le directeur-exécutif de l'Association des joueurs de la LNH (AJLNH), Bob Goodenow, a indiqué que la contre-proposition des joueurs avait été retirée.

Sept des huit membres de la partie patronale ont quitté Toronto et seul le président John Ziegler est demeuré dans la capitale ontarienne.

Ziegler a confirmé qu'il rencontrera à nouveau Goodenow, aujourd'hui.

«Je demeurerai à Toronto aussi longtemps que la situation l'exigera», a révélé Ziegler.

«Il n'y a aucun doute que nous avons encore des différends majeurs à régler», a dit Goodenow.

Une rencontre du bureau des gouverneurs est prévue, dimanche à New York, et Ziegler doit présenter un rapport complet.

Plus tôt dans la journée, Goodenow avait confirmé l'arrêt de travail des joueurs à 15h lors d'une conférence de presse tenue à l'hôtel SkyDome de Toronto.

Les joueurs ont voté à 560 contre 4 en faveur du rejet de la dernière proposition des propriétaires.

«Je ne crois pas que per-

sonne soit heureux de la situation, mais les joueurs avaient l'impression qu'ils devaient aller de l'avant», a dit Goodenow.

Après l'annonce de la grève, Ziegler s'est rapidement dirigé vers un autre hôtel du centre-ville avec les membres du comité de négociations des propriétaires.

Le président a émis un

communiqué déclarant que la saison était «interrompue sur une base quotidienne jusqu'à nouvel ordre.»

«Cette action est nécessaire en raison de la décision sans précédent et fort regrettable de l'Association des joueurs de la LNH d'aller en grève, a-t-il dit. Nous sommes peinés pour les amateurs de hockey qui risquent de souffrir le plus de

cet arrêt de travail.»

Matches remis

La grève a forcé l'annulation des trois rencontres prévues hier soir. Les Islanders de New York devaient affronter les Maple Leafs à Toronto, les Jets de Winnipeg devaient se mesurer aux Sharks de San Jose et les Capitals de Washington rendaient visite aux Devils du New Jersey.

«Nous nous dirigeons à l'aéroport», a souligné le défenseur Tom Kurvers des Islanders alors que les joueurs se préparaient à rentrer chez eux. «L'association est puissante et nous sommes très solidaires.»

Les représentants de l'association au sein des 22 équipes (comme Guy Carbonneau du Canadien) avaient reçu des cartes de crédit le mois dernier afin de pouvoir payer les billets d'avion si la formation était basée à l'étranger au moment de la grève. Les Islanders, les Capitals et les Jets ont pu en faire usage, hier.

Il reste encore 27 matchs prévus au calendrier régulier de la ligue d'ici dimanche, et les séries doivent débiter mercredi prochain.

«La chance de sauver les séries éliminatoires est très faible», a déclaré Mike Gartner

des Rangers de New York, un des membres du comité de négociations des joueurs. Nous devons toutefois tenter de saisir cette chance au cours des prochains jours, sinon... il n'y aura probablement pas de séries éliminatoires.»

L'ultimatum d'hier était le deuxième de la semaine. Les membres de l'association et du comité de négociations des joueurs avaient repoussé la première date de la grève (prévue lundi à midi) afin de permettre aux joueurs de se prononcer par vote secret sur les dernières offres de la partie patronale.

Les points encore en litige sont maintenant mieux cernés — la durée du contrat, la mise en marché des produits de la LNH, dont les cartes de hockey, et quelques problèmes touchant le fonds de pension.

Ziegler a déjà déclaré qu'une grève pourrait avoir des conséquences préjudiciables sur le hockey, conséquences que les joueurs n'aimeraient guère.

«Si une grève survient, les parties pourraient se retrouver aux antipodes... et les chances de sauver la présente saison et la suivante seraient réduites», avait déclaré Ziegler, mardi.



FINI POUR AUJOURD'HUI — Le préposé à l'équipement des Maple Leaf de Toronto, Jim Carey, a aidé les Islanders de New York à ranger leur équipement pour retourner chez eux après leur pratique sur la glace des Maple Leaf qu'ils devaient affronter hier soir. (PC-Photolaser)

Les amateurs sont les perdants

Le vote démontre l'unité des joueurs

QUEBEC (PC) — «Je ne suis pas heureux de la tournure des événements mais le vote massif des joueurs est sans équivoque. Il démontre que nous sommes unis», a déclaré Mike Hough, hier, devant la presse québécoise.

Le représentant syndical des Nordiques était accompagné de Jacques Cloutier et de Tony Twist quand il a pris la parole dans un hôtel de Sainte-Foy, quelques minutes après le début de la grève.

«Les amateurs sont les perdants. Nous sommes la cible de critiques parce que nous gagnons beaucoup d'argent mais les propriétaires d'équipes sont blâmés également pour des raisons semblables.»

«Nous avons déclenché la grève afin de fournir l'occasion aux propriétaires d'équipes de sauver les séries éliminatoires», a avancé Hough.

Pourquoi la grève? La question a été adressée plusieurs fois aux joueurs qui ont semblé mal à l'aise de commenter leur geste.

«C'est difficile de justifier la grève auprès des gens qui gagnent 25000\$ par année, a affirmé Jacques Cloutier, mais ce n'est pas afin d'améliorer notre sort financièrement que nous sommes en grève.»

«Nous voulons un meilleur contrat de travail», a renchéri le vétéran gardien, visiblement à court de mots.

Il a été difficile d'obtenir des informations additionnelles concernant les revendica-

tions des joueurs.

«Bob Goodenow (directeur exécutif de l'Association des joueurs) a demandé aux représentants de ne pas divulguer de détails, a expliqué Hough. Il ne veut pas qu'on compromette les négociations qui ont repris entre les parties.»

La durée du contrat, l'autonomie et les redevances liées aux produits promotionnels représentent les principaux points en litige.

«Les joueurs ont été très bien informés et c'est à l'honneur de Bob Goodenow, a rappelé Cloutier. Je me souviens que nous étions plus ou moins renseignés en 1986 lorsque la dernière entente a été signée.»

Il a été possible d'apprendre que les joueurs des Nordiques ne feront pas de piquetage, qu'ils demeureront à Québec pour les prochains jours et qu'ils ne s'entraîneront pas puisque qu'ils n'ont pas accès au vestiaire de l'équipe.

«Je souhaite qu'on rétablisse le contact et qu'on réalise autant de progrès qu'il y en a eus le week-end dernier», a indiqué Cloutier.

«Nous ne savons pas ce que les prochains jours nous réservent. Il n'y aura aucune manifestation», a confié Mike Hough.

«Nous avons voté en tenant compte que la grève pourrait être longue et dure. Nous n'avons pas posé ce geste uniquement afin d'effrayer les propriétaires d'équipes pour quelques jours», a-t-il conclu.

Aubut parle d'une ère tragique pour le sport

QUEBEC (PC) — La durée de la grève des joueurs dépendra des événements qui surviendront au cours des prochains jours, a affirmé le président des Nordiques, Marcel Aubut.

«La grève peut être très courte ou très longue», a opiné Aubut qui a livré son amère déception de Toronto, hier, par le biais d'une conférence téléphonique.

«Je suis très déçu de ce qui s'est produit aujourd'hui (hier). La grève représente un événement historique. Le sport vit un moment tragique.»

«J'aurais voulu ne pas faire partie de cette ère. C'est déplorable», a-t-il poursuivi.

«Les joueurs ont posé un geste draconien compte tenu que l'écart entre les parties est mince.»

«Nous avons fait de notre mieux afin d'éviter que les amateurs, les patrons du hockey, soient punis.»

«Notre offre est généreuse. Nous sommes incapables de payer. L'unique façon de dé-

nouer l'impasse sera de faire comprendre la précarité de la situation aux joueurs.

«Ils risquent de perdre leur emploi», a-t-il mentionné.

Aubut a analysé le rejet massif de la dernière proposition patronale comme un geste de solidarité des joueurs envers leur comité de négociations.

«Le vote n'a rien à voir avec notre offre», a-t-il soutenu, ajoutant qu'il a été surpris que quatre joueurs seulement aient voté en faveur de la proposition des propriétaires d'équipes.

Est-on proche d'une entente? «Il y a des journées que j'estime que oui, d'autres non. J'ai eu le sentiment, vendredi dernier, que les joueurs iraient en grève.»

«Il existe une dizaine de points litigieux, a-t-il précisé. La durée du contrat, l'autonomie et les bonis de séries éliminatoires sont les plus importants. Les aspects concernant les

bénéfices marginaux sont réglés.»

Les amateurs font fausse route en imaginant que les redevances en ce qui a trait aux cartes de hockey représentent le principal obstacle au dénouement des négociations.

La possibilité de faire appel à la médiation est prématurée dans le moment, d'après Aubut qui est rentré à Québec hier (il doit rencontrer la presse aujourd'hui).

«Nous (les gouverneurs de la LNH) analyserons les options que nous avons élaborées dernièrement et nous prendrons les décisions qui s'imposent», a dit le président des Nordiques.

Interrogé à savoir si on a fixé une date pour annuler les activités en saison régulière, le président des Nordiques a parlé d'une quinzaine de jours.

«Nous expliquerons publiquement notre stratégie bientôt après que nous nous soyons réunis à Chicago», a-t-il conclu.

Les chiffres

Hockey

LIGUE NATIONALE

CLASSEMENT

Conférence Prince-de-Galles				
Section Adams				
	Mj.	G.P.	N.	Bp..Bc.Pts
y-Montréal	78	41	27	10 262 200 92
x-Boston	77	35	32	10 259 267 80
x-Buffalo	77	30	35	12 280 287 72
x-Hartford	77	24	40	13 236 272 61
Québec	77	18	48	11 243 311 47
Section Patrick				
y-Rangers	78	49	24	5 312 241 103
x-Wash	77	44	26	7 324 267 95
x-N.Jersey	77	37	29	11 281 247 85
x-Pitts	77	38	30	9 337 295 85
Islanders	77	32	35	10 277 296 74
Phila	77	31	35	11 241 263 73
Conférence Clarence-Campbell				
Section Norris				
y-Detroit	78	41	25	12 311 251 94
x-Chicago	78	36	27	15 253 229 87
x-St.Louis	77	34	33	10 268 259 78
Minnesota	77	32	40	5 238 265 69
Toronto	77	29	41	7 226 280 65
Section Smythe				
y-Vancouver	77	41	25	11 277 238 93
x-LosAng	78	34	30	14 279 292 82
x-Edmonton	78	35	33	10 287 287 80
Winnipeg	77	30	32	15 236 236 75
Calgary	77	30	36	11 285 294 71
SanJose	77	17	55	5 209 344 39
Mardi, 31 mars				
Boston 5 Québec 4 (P)				
Philadelphie 5 Pittsburgh 6				
Chicago 3 Detroit 3				
Buffalo 3 Minnesota 5				
Edmonton 2 Calgary 5				
Mercredi, 1er avril				
Aucun match.				
Jeudi, 2 avril				
Québec à Boston, 19h35				
Hartford à Philadelphie, 19h35				
Montréal à Buffalo, 19h35				
Pittsburgh à NY Rangers, 19h35				
St. Louis au Minnesota, 20h05				
Calgary à Vancouver, 22h35				
Vendredi, 3 avril				
Winnipeg à Edmonton, 21h35				
Calgary à San Jose, 22h35				

CLASSEMENT GENERAL

Mj.	Pts
1. NYRangers	78 103
2. Washington	77 95
4. Detroit	78 94
3. Vancouver	77 93
5. Montréal	78 92
6. Chicago	78 87
7. New Jersey	77 85
8. Pittsburgh	77 85
9. Los Angeles	78 82
10. Edmonton	77 80
11. Boston	77 80
12. St. Louis	77 78
13. Winnipeg	77 75
14. NYIslanders	77 74
15. Philadelphie	77 73
16. Buffalo	77 72
17. Calgary	76 69
18. Minnesota	77 69
19. Toronto	77 65
20. Hartford	77 61
21. Québec	77 47
22. SanJose	77 39

LES MARQUEURS

B.	P.	Pts
Lemieux,Pgh	44	86 130
Stevens,Pgh	53	68 121
Gretzky,LA	31	86 117
Hull,StL	67	39 106
Messier,NYR	35	71 106
Roenicke,Chi	53	50 103
Robitaille,LA	42	61 103
Leetch,NYR	21	77 98
Yzerman,Det	41	56 97
Oates,Bos	18	78 96
Recchi,Phi	42	51 93
Turgeon,NYI	39	53 92
Hawerchuk,Buf	23	68 91
LaFontaine,Buf	43	46 89
Andreychuk,Buf	39	48 87
Janney,StL	18	69 87
Mullen,Pgh	42	44 86
Sakic,Qué	25	62 87
Roberts,Cal	51	35 86
Gilmour,Tor	25	61 86
Damphousse,Edm	36	48 84
Fedorov,Det	30	54 84
Housley,Wpg	23	59 82
Mogilny,Buf	36	43 79

LIGUE AMERICAINE

CLASSEMENT

Section Atlantique				
	Mj.	G.P.	N.	Bp..Bc.Pts
y-Fredrctn	78	41	27	10 297 250 92
x-St.John's	78	38	28	12 315 277 88
x-Cap-Breton	77	35	33	9 325 319 79
Moncton	77	31	38	8 270 286 70
Halifax	77	25	36	16 270 311 66
Section Nord				
x-Sprgfield	77	40	29	8 292 268 88
x-N.Haven	76	38	34	4 290 288 80
x-Adrdack	77	37	36	4 322 300 78
x-CapDist.	76	31	34	11 249 273 73
Maine	77	23	44	10 289 328 56
Section Sud				
y-Bingham	77	40	28	9 308 264 89
x-Roch	76	34	30	12 278 241 80
x-Hershey	77	34	32	11 295 323 79
x-Utica	77	33	38	6 261 304 71
Baltimore	77	27	40	10 273 302 64
x-Assurés d'une place dans les séries.				
Mardi, 31 mars				
Moncton 5 Fredericton 3				
Cap-Breton 8 New Haven 4				
Baltimore 3 Binghamton 1				
Mercredi, 1er avril				
New Haven à Moncton				
Halifax à Adirondack				
Maine à Capital Dist.				
Springfield à Hershey				
Utica à Rochester				
Jeudi, 2 avril				
Cap-Breton à Fredericton				
New Haven à St. John's				

JUNIOR MAJEUR

Séries éliminatoires

Série quart de finale				
Quatre de sept				
Section Robert-LeBel				
ST-HYACINTHE vs VERDUN				
Mardi, 31 mars				
St-Hyacinthe 4 Verdun 9				
(Verdun mène 1-0)				
Mercredi, 1er avril				
Verdun 2 St-Hyacinthe 6				
(Série égale 1-1)				
Vendredi, 3 avril				
St-Hyacinthe à Verdun, 19h30				
Dimanche, 5 avril				
Verdun à St-Hyacinthe, 14h				
HULL vs LAVAL				
Mardi, 31 mars				
Laval 6 Hull 1				
(Laval mène 1-0)				
Vendredi, 3 avril				
Hull à Laval, 19h30				
Dimanche, 5 avril				
Laval à Hull, 19h30				
Vendredi, 10 avril				
x-Laval à Hull, 19h30				
Section Frank-Dillo				
TROIS-RIVIERES vs DRUMMONDVILLE				
Mardi, 31 mars				
Drummondville 0 Trois-Rivières 3				
(Trois-Rivières mène 1-0)				
Mercredi, 1er avril				
Trois-Rivières 7 Drummondville 5				
(Trois-Rivières mène 2-0)				

Vendredi, 3 avril
Drummondville à Trois-Rivières, 20h
Dimanche, 5 avril
Trois-Rivières à Drummondville, 19h

CHICOUTIMI vs SHAWINIGAN

Lundi, 30 mars
Chicoutimi 2 Shawinigan 5
(Shawinigan mène 1-0)
Mercredi, 1er avril
Shawinigan 6 Chicoutimi 5 (P)
(Shawinigan mène 2-0)
Vendredi, 3 avril
Chicoutimi à Shawinigan, 20h
Lundi, 6 avril
Shawinigan à Chicoutimi, 19h30
Mardi, 7 avril
x-Chicoutimi à Shawinigan, 20h
Jeudi, 9 avril
x-Shawinigan à Chicoutimi, 19h30
Vendredi, 10 avril
x-Chicoutimi à Shawinigan, 20h

LES MARQUEURS

	B.	P.	Pts
32. Gendron Martin, StH.	4	4	8
23. Grégoire J-F, StH.	2	5	7
42. Jomphe J-F, Sha.	2	5	7
41. Savage Alain Jr, Sha.	3	3	6
30. Parent Sébastien, Chi.	2	4	6
22. Guillet Robert, CF.	4	1	5
67. Paradis Daniel, Chi.	4	1	5
44. Dupré Yanick, CF.	1	4	5
19. Groleau Fran DBois, Sha.	1	4	5
11. Laliberté Hugues, StH.	1	4	5
25. Martineau Patrice, Chi.	0	5	5
26. Boudreau Carl, TR.	3	1	4
71. Boucher Philippe, Lav.	3	1	4
16. Poulin C. Charles, StH.	2	2	4

Sport-éclair

Le marathon revient

MONTREAL (PC) - Après une année d'absence, le Marathon de Montréal fera surface sur le circuit mondial, le 20 septembre prochain.

Le départ et l'arrivée auront lieu au Vieux-Port. Les organisateurs espèrent attirer 8000 coureurs, dont 4000 pour la course principale de 42,2 kilomètres.

La double championne de l'événement, Cindy New, participera à l'épreuve. Dans la catégorie des athlètes en fauteuil roulant, le Sherbrookois André Viger devrait aussi être de la course.

C'est dans un ancien salon funéraire transformé en discothèque qu'Alain Bordeleau a annoncé le retour du marathon.

«Je travaille là-dessus depuis huit mois, a dit l'excuseur olympique. C'est important pour Montréal d'avoir un marathon, ne serait-ce que pour inciter la population à faire de l'exercice. Il y a plein de gens qui nous appellent au bureau pour s'inscrire. C'est encourageant.

«Ce nouveau marathon sera une grande fête populaire. Que ce soit à Boston, à New York ou à Londres, ce sont d'abord les milliers de participants qui font le succès d'un tel événement. Cette année, nous allons accepter environ 8000 coureurs, dont la moitié pour le marathon proprement dit.

«Il y aura aussi des courses parallèles, dont une pour les coureurs de 17 ans et moins ainsi qu'un relais mixte. Comme par le passé, une section sera réservée aux athlètes en fauteuil roulant.»

Calendrier de football

DALLAS (AP) - Les propriétaires d'équipes de la NFL ont voté hier en faveur du maintien de la saison régulière à 17 semaines, plutôt que les 18 semaines initialement prévues.

La NFL avait l'intention d'ajouter une semaine à son calendrier à compter de la saison 1992 mais s'est ravisée

21. Chouinard Dave, CF.	1	3	4
44. Tardif Marc, Sha.	0	4	4
16. Proulx Hugo, Dr.	3	0	3
23. Blouin Jean, Lav.	1	2	3
17. St-Pierre David, CF.	1	2	3
29. Nadeau Patrick, TR.	1	2	3

MIDGET «AAA»

Séries éliminatoires

Finale 4 de 7

Lac St-Louis - Régents LLL
Mercredi, 1er avril
Régents LLL 3 Lac St-Louis 5
(Lac St-Louis mène 3-0)
Vendredi, 3 avril
Lac St-Louis à Régents LLL 19h30
Dimanche, 5 avril
x-Régents LLL à Lac St-Louis 14h
Mercredi, 8 avril
x-Lac St-Louis à Régents LLL 19h30
Vendredi, 10 avril
x-Régents LLL à Lac St-Louis 19h30
x-si nécessaire.

JUNIOR REGIONAL

Séries éliminatoires

Finale 4 de 7

Dimanche 29 mars
Jeannois (Alma) 3 National (La Baie) 8

en raison des difficultés financières des grands réseaux de télé américains.

«Nous ne voulions pas porter notre calendrier à 18 semaines à un moment où le marché est faible pour la vente de réclames publicitaires à la télé», a dit le commissaire Paul Tagliabue.

En réponse aux plaintes des réseaux de télé qui ont accusé de lourdes pertes au cours des dernières saisons, chaque équipe de la NFL a accepté de rembourser 1 million \$ des montants obtenus pour les droits de télédiffusion.

Sommaires

Ligue junior majeur

Shawinigan 6 Chicoutimi 5				
Première période				
1. Shawinigan, Jean-François Jomphe (2) (A. jr Savage, F. Groleau) 1:35 an				
2. Shawinigan, Alain jr Savage (2) (P. Lebrasseur, F. Groleau) 3:54 dn				
3. Chicoutimi, Sébastien Parent (2) (P. Martineau, D. Paradis) 7:02				
4. Shawinigan, Alain jr Savage (3) (J. Jomphe, S. Roy) 11:20 an				
5. Shawinigan, Simon Roy (1) (M. Tardif, F. Groleau) 12:30 an				
Pénalités - Martineau Chi 0:28, F. Bourdeau Sha 2:45, Allard Sha 7:19, Lacombe Chi 7:19, Savard Sha 7:36 inconduite, Labelle Sha 9:41, Martineau Chi 10:07, Laroche Chi 11:12, Lacombe Chi 12:47 majeure, Lacombe Chi 12:47 extrême inconduite de match, Shawinigan 14:20, Tardif Sha 16:38, Allard Sha 18:08, Lebrasseur Sha 18:08, Parent Chi 18:08.				
Deuxième période				
6. Chicoutimi, Michel St-Jacques (1) (D. Tremblay, E. Meloche) 1:07				
7. Chicoutimi, Daniel Paradis (2) (S. Parent, P. Martineau) 6:53				
Pénalités - Gosselin Chi 7:10, Côté Sha 15:32, Parent Chi 15:32.				
Troisième période				
8. Shawinigan, François Groleau (1) (A. jr Savage, J. Jomphe) 7:13				
9. Chicoutimi, Daniel Paradis (4) (S. Parent) 16:38				
10. Chicoutimi, Daniel Paradis (3) (S. Parent, P. Martineau) 18:36 an				
Pénalités - Shawinigan 1:58, Martineau Chi 11:02, Roy Sha 11:02, Tardif Sha 13:26, Tardif Sha 13:26.				
Prolongation				
11. Shawinigan, Alain Côté (2) (J.F. Jomphe, F. Groleau) 16:03				
Pénalités - Gosselin Chi 9:11, jr Savage Sha 9:11, jr Savage Sha inconduite 9:11.				
Gardiens - Shawinigan, Johnny Lorenzo; Chicoutimi, Sylvain Rodrigue.				
Tirs au but:				
Shawinigan	21	8	8	8-45
Chicoutimi	8	15	14	4-41
Arbitre - Guy Joubert.				
Assistance - 14987.				
Mardi				
Edmonton 2 Calgary 5				
Première période				
1. Calgary, Roberts 50 (Suter, MacInnis) 17:01 (an)				
2. Edmonton, Nichols 19 (Murphy, Damphousse) 19:09				
Pénalités - Markwart Cal 0:42, MacTavish				

(Les Jeannois mènent 2-1)

Mercredi 1 avril
National (La Baie) 3 Jeannois (Alma) 5
(Les Jeannois mènent 3-1)

Vendredi 3 avril
Jeannois (Alma) vs National (La Baie)
(20h30 J.C. Tremblay)

Dimanche 5 avril
National (La Baie) vs Jeannois (Alma) 19h30 si nécessaire

MIDGET DEVELOPPEMENT

Séries éliminatoires

Finale 4 de 7

Dimanche 29 mars
Saguenéens (Chic) 3 National (La Baie) 8
(Les Saguenéens mènent 2-1)
Lundi 30 mars
National (La Baie) 8 Saguenéens (Chic) 3
(Série égale 2-2)
Mercredi 1 avril
Saguenéens (Chic) 4 National (La Baie) 5 (P)
(La Baie mène 3-2)
Jeudi 2 avril
National (La Baie) vs Saguenéens (Chic)
(18h.30 centre Vézina)
Dimanche 5 avril
Saguenéens (Chic) vs National (La Baie) 19h30 si nécessaire (J.C. Tremblay)

Tyson est confus

INDIANAPOLIS (AP) - Mike Tyson est confus parce que le tribunal refuse de lui octroyer sa libération en attendant que sa cause soit entendue en appel.

«Il n'a pas la moindre idée de ce qui se passe», a dit Alan Dershowitz, un des avocats de Tyson.

«Pour un avocat, c'est la pire des situations, quand vous ne pouvez expliquer à votre client pourquoi le tribunal refuse de le libérer. Il est très confus.»

Edm mineure, majeure, Petit Cal mineure, majeure 5:20, Mellanby Edm 16:17.

Deuxième période				
3. Calgary, Roberts 51 (Fleury, Reichel) 3:06 (an)				
4. Calgary, Fleury 32 (Makarov, MacInnis) 16:59 (an)				
5. Edmonton, Murphy 33 (Manson, Damphousse) 19:01 (an)				
Pénalités - Simpson Edm 0:31; Hawgood Edm 7:09; Markwart Cal 12:30; MacTavish Edm 16:06; MacInnis Cal 18:48.				
Troisième période				
6. Calgary, Makarov 19 (Petit) 6:13				
7. Calgary, Markwart 5 (MacInnis, Hunter) 19:36 (fd)				
Pénalité - Smyth Cal 15:53.				
Tirs au but	</			

L'horaire-télé subit des modifications

MONTREAL (PC) — Les grilles de programmes de télévision de Radio-Canada et du Réseau des sports seront grandement chambardées en raison de la grève déclenchée, hier, par les joueurs de la Ligue nationale de hockey.

Comme cette menace existait depuis plusieurs mois et qu'elle s'est accentuée au cours des dernières semaines, les deux diffuseurs de langue

française avaient pu envisager une programmation de remplacement.

Du côté du Réseau des sports, le vice-président à la programmation, Jacques Boucher, indiquait hier que le dernier match de la saison régulière entre Québec et Buffalo et qui devait être diffusé dimanche serait remplacé par les finales féminine et masculine du tournoi mondial

de curling à Garmisch, en Allemagne.

Quant à la série éliminatoire de la section Norris mettant aux prises Chicago et Saint-Louis que devait diffuser RDS à compter du 8 avril, puis les 10, 12 et 14 avril, le choix des émissions de remplacement sera arrêté en début de semaine, a-t-il dit.

M. Boucher regarde du côté du baseball, basketball, boxe,

voile (possiblement la coupe des Amériques).

Pour les trois dernières parties de la série Norris, une programmation alternative avait déjà été déterminée, dans le cas où la série se serait terminée en quatre matchs.

«Ce ne sera pas les grosses cotes d'écoute du hockey. Par contre, je pense qu'on va avoir une programmation alternative sportive très intéressante.

«Il y a une perte de revenus mais il y a aussi diminution des coûts de production. Ce n'est donc pas catastrophique sur le plan financier», a conclu M. Boucher.

A Radio-Canada, les modifications à l'horaire commenceront dès samedi. A 20h en remplacement du match Boston à Montréal, les téléspectateurs pourront regarder les championnats du monde de patinage artistique, le téléjournal et les nouvelles du sport suivront à 22h. Le film Les Cigognes n'en font qu'à leur tête sera présenté plus tôt que prévu, à 22h35 plutôt qu'à 23h05.

Comme les championnats du monde de patinage artistique prévu pour le mercredi 8 avril auront été présentés le samedi précédent, l'émission sera remplacée par un match des Expos.

Parmi les autres changements, notons que les amateurs de cinéma se verront offrir trois films de plus, soit Eclair de Lune (9 avril), Les aventuriers du timbre perdu (11 avril) et Jane de Lantern Hill (17 avril).

500 employés au Forum

Le conflit touche bien du monde

MONTREAL (PC) — Martin Merovitch croit que les joueurs de hockey méritent chaque dollar qu'ils touchent des propriétaires parce qu'ils travaillent fort.

Mais Merovitch estime qu'il travaille fort lui aussi. Chaque fois que le Canadien de Montréal dispute un match à domicile, Merovitch vend de la bière au Forum entre 18h45 et 21h15.

«J'en travaille un coup», déclare le vendeur âgé de 46 ans, qui oeuvre dans l'édifice depuis 24 ans.

Si les ventes sont bonnes, Merovitch vend environ 200 bières et touche 60\$ pour sa soirée.

Merovitch est un des 500 employés à temps partiel — incluant les vendeurs de souvenirs, d'arachides, de crème glacée et les hommes de la sécurité — qui travaillent au Forum durant les matchs.

La quotidienneté des gens comme Merovitch sera grandement bouleversée si la grève des joueurs de la LNH se prolonge et met en péril les séries éliminatoires de la coupe Stanley.

«Je suis furieux parce que je vais perdre de l'argent, de l'argent que je pourrai pas reprendre ailleurs», a dit Merovitch, qui pourrait perdre jusqu'à 1000\$ en revenus si le Canadien ne dispute plus un seul match cette année.

La grève qui a été déclenchée touche des athlètes et des propriétaires qui gagnent des centaines de milliers de dollars. Mais elle va faire mal à des gens ordinaires comme Merovitch, qui reçoit un chèque de 346\$ du Bien-être Social et qui hausse ses revenus mensuels en vendant des billets aux rencontres de calibre midget et junior. Une bonne raison pour pleurer dans sa bière à défaut de la

vendre.

Dans son bureau du Forum, Ronald Corey pense aussi au sort de ses employés.

«J'ai beaucoup de sympathie pour tous les employés, a dit Corey. Ils seront tous affectés par une grève.»

Corey est aussi un homme d'affaires. Il n'aime pas voir l'organisation perdre de l'ar-

gent. Il estime que la perte pourrait aller jusqu'à 6.4 millions\$ s'il n'y a pas de séries éliminatoires.

«Si vous connaissez de bonnes éliminatoires, il y a de bonnes chances d'équilibrer vos revenus et même de faire des profits», dit Corey. Mais la marge est assez mince.»

Même si le Canadien, qui

En bref

Commerçants touchés

MONTREAL (PC) — S'il n'y a pas de séries de la coupe Stanley, il n'y a pas que les propriétaires qui vont perdre de l'argent. Parlez-en aux commerçants aux alentours du Forum, qui font des dizaines de milliers de dollars chaque soir que le Canadien joue au hockey à Montréal. Il y a encore les taxis, la société de transport de la CUM, les propriétaires de terrains de stationnement, etc. Et c'est pareil dans la plupart des villes.

Et il y a aussi Gilles Tremblay, l'analyste aux matches du Canadien à Radio-Canada.

«Je ne peux pas être en faveur de la grève», disait-il franchement hier: «les séries, c'est le quart de mon salaire.»

Réactions politiques

OTTAWA (PC) — La grève des joueurs de la Ligue nationale de hockey a eu des rebondissements au parlement fédéral, hier, quand les députés ont déploré la suspension des activités de notre sport national.

«Ceux qui ont été élevés avec la passion du hockey vont être désappointés si nous ne pouvons assister aux séries éliminatoires», a déclaré le premier ministre Brian Mulroney.

Les joueurs des 22 équipes de la LNH — incluant sept équipes canadiennes — ont voté pour la grève, hier à 15h. Environ 75 pour cent des 560 joueurs de la ligue sont canadiens.

Si vous êtes membre du CLUB Multi-points
voici votre code pour aujourd'hui...

81549309

Si non... Appelez 1-800-563-8688
CLUB Multi-points et Multi-points sont des
marques déposées de Le Groupe Vidéotron Itée.

TIRAGE AU PROFIT DU
TOUR CYCLISTE
SAGUENAY / LAC ST-JEAN

PRIX:
1 MINI-VAN "TOYOTA PREVIA" 1992
VALEUR DE 26,000\$ TAXES INCLUSES



TIRAGE LE 18 AVRIL
Seulement 1,200 billets
50\$ du billet

Billets disponibles chez vos concessionnaires
TOYOTA du Saguenay / Lac St-Jean ou appeler le
(4180 668-8430)

UNE COLLABORATION:
LE QUOTIDIEN TVA CEIX 96.9 FM ROCK DÉTENTE

le club VOYAGES (de groupe)
NORDIQUES
Express
AU COLISÉE DE QUÉBEC

PRIX SPÉCIAL
POUR CLUBS SOCIAUX
ET GROUPES
SUR SEMAINE 35\$/pers
FIN DE SEMAINE 42\$/pers

LE COÛT COMPREND:
Billet mezzanine sud-ouest,
transport par autobus, rafraîchissements.

AUTOBUS DISPONIBLE
À TOUTES LES PARTIES

DERNIER MATCH LOCAL
DE LA SAISON

4 AVRIL
1992
BUFFALO

INFORMATION / RÉSERVATION: SERGE GAUDREULT
TÉLS: 693-1025 - 543-7846
CEL.: 690-6413 - FAX: 693-0957

ATTENTION: BILLETTS DISPONIBLES
(26\$ du billet) (sans transport)
AUSSI: Transport disponible pour ceux ayant déjà leur billet

Landrum, Calderon et Walker s'en tirent bien

Une troisième défaite plutôt positive

WEST PALM BEACH (PC) - Les Expos ont subi une troisième défaite d'affilée quand ils se sont inclinés 4-3 face aux Astros de Houston, mais le gérant Tom Runnells y a vu beaucoup de choses positives.

D'abord, Bill Landrum a lancé pendant deux manches et s'en est bien tiré à son premier match avec les Expos. Ivan Calderon et Larry Walker ont encore bien frappé la balle et Darrin Fletcher s'est encore une fois bien débrouillé derrière le marbre.

Fletcher a obtenu un solide coup sûr en deux présences et a harponné Casey Candaele en tentative de vol dès la manche initiale quand Dennis Marti-

nez a connu un départ difficile. «Je pense que beaucoup de gens ont mésestimé Fletcher, a dit Runnells. Il est très habile et je pense qu'il abattra



Michel Lajeunesse

de l'excellente besogne pour nous.»

Des circuits

Quant à Walker et Calderon, ils ont tous deux bouclé le circuit.

«Walker a claqué un coup

incroyable au champ centre et je pense que l'état du coude de Calderon s'améliore. Il sera prêt pour nous aider à l'attaque. Il a encore du travail à faire en défensive,» a dit le gérant.

Deux bonnes manches

Landrum lançait pour la première fois en deux semaines. Il ne devait lancer que pendant une seule manche. Mais il a si bien fait qu'on lui a donné la balle pour trois autres retraits.

«Il a montré qu'il pouvait lancer, a dit Runnells. Il apportera beaucoup à notre équipe quand on l'utilisera dans des situations importantes.

«Il m'a impressionné. Je ne vois pas pourquoi il ne commencerait pas la saison avec nous à Pittsburgh.»

Quant à Landrum, il a bien apprécié cette première sortie. Elle lui a permis de finalement affronter des frappeurs et de

se retrouver dans de véritables situations de matches.

Il a lancé deux manches parfaites.

«J'ai pu utiliser tous mes tirs. Je n'ai pas lancé avec tellement de force, mais l'important, c'est de retirer les frappeurs, a-t-il dit. C'était excitant de revenir au jeu. J'ai bien hâte d'affronter les Pirates.

«On m'avait dit que j'allais effectuer 25 tirs au total. Je n'en avais effectué que neuf au cours de ma première manche et on m'a dit de retourner au monticule. J'en ai effectué une vingtaine au total.»

Martinez malmené

Même si c'est un ballon-sacrifice d'Eric Anthony aux dépens du vétéran Terry Leach qui a donné la victoire aux Astros en huitième manche, c'est le vétéran Dennis Martinez qui a été le plus malmené dans ce match quand il a accordé les trois premiers points

aux Astros en quatre manches de travail. Il a accordé sept coups sûrs, dont trois en première et autant en troisième manche.

«Ne vous inquiétez pas pour Martinez, il sera prêt et coriace quand commencera la saison,» a commenté Runnells.

Pour ce qui est de Martinez, il a dit bien aimer les chances Expos cette saison.

«Je pense que les Mets ont une bonne équipe, c'est vrai. Mais nous avons maintenant deux releveurs (Landrum et John Wetteland) sur qui on peut compter en fin de match. Nous avons de bons partants. Je pense même que Chris Nabholz sera aussi bon que Steve Avery. Et je pense que notre attaque peut produire plus que l'an dernier. Nous verrons bien.

«Mais, bien sûr, je dois aussi faire mon travail si on veut l'emporter.»

Au losange

WEST PALM BEACH (PC) - Denis Boucher à Montréal?

On n'a pas entendu parler de cette histoire de tout le camp d'entraînement. Mais voilà qu'à quelques jours du début de la saison, l'histoire remonte à la surface.

Boucher est toujours avec les Indiens de Cleveland et il semble qu'il ne pourra mériter un poste avec la formation des ligues majeures.

Mais voilà qu'entre en scène Mike Thomas, un releveur gaucher réclamé des Expos par les Indiens lors du repêchage des joueurs non-protégés en décembre dernier.

Si les Indiens ne le gardent pas avec leur formation des ligues majeures, ils seront obligés de le retourner aux Expos à moins qu'ils ne s'entendent au sujet d'une certaine forme de compensation, parce que, dit-on, on apprécie grandement son travail.

Il serait surprenant de voir les Indiens échanger Boucher aux Expos dans une transaction un pour un impliquant Thomas. Mais les deux parties pourraient peut-être s'enten-

dre dans le cadre d'un échange impliquant plusieurs joueurs.

Thomas a lancé à Sumter dans la classe A l'an dernier. Il a conservé un dossier de 4-1 avec cinq victoires protégées. Il a eu une moyenne de points mérités de 3.95.

Marquis Grissom était de retour avec les Expos hier après avoir assisté à la naissance de son fils lundi.

Le garçon de huit livres, six onces se prénommera D'Monte Marquis.

La cygogne a visité également la famille de Denis Casavant, qui fait la description des matches au réseau RDS. Son épouse Line a donné naissance à un deuxième fils mardi, un gros garçon de neuf livres et six onces.

Les Expos disputeront leur dernier match de l'entraînement à West Palm Beach cet après-midi quand ils recevront la visite des Mets de New York.

Mark Gardner sera alors opposé à Bret Saberhagen.

Le lendemain, les Expos seront à Baseball City pour y affronter les Royals de Kansas City et ils quitteront immédia-

tement la Floride après le match pour revenir à Montréal où ils disputeront une courte série de deux matches aux Blue Jays de Toronto avant d'entreprendre la saison lundi prochain à Pittsburgh.

La grève est un test

WEST PALM BEACH (PC) - Tom Foley, représentant des joueurs des Expos auprès de l'Association des joueurs des ligues majeures, a connu la grève du baseball en 1986 et le lock-out d'il y a deux ans. Il mentionnait hier que l'Association des joueurs de la LNH en serait à son premier test important.

«Je pense véritablement que c'est un premier test majeur pour leur association, mentionnait-il. C'est un test important aussi pour leur nouveau président Bob Goodenow. C'est une action importante qui a été entreprise.»

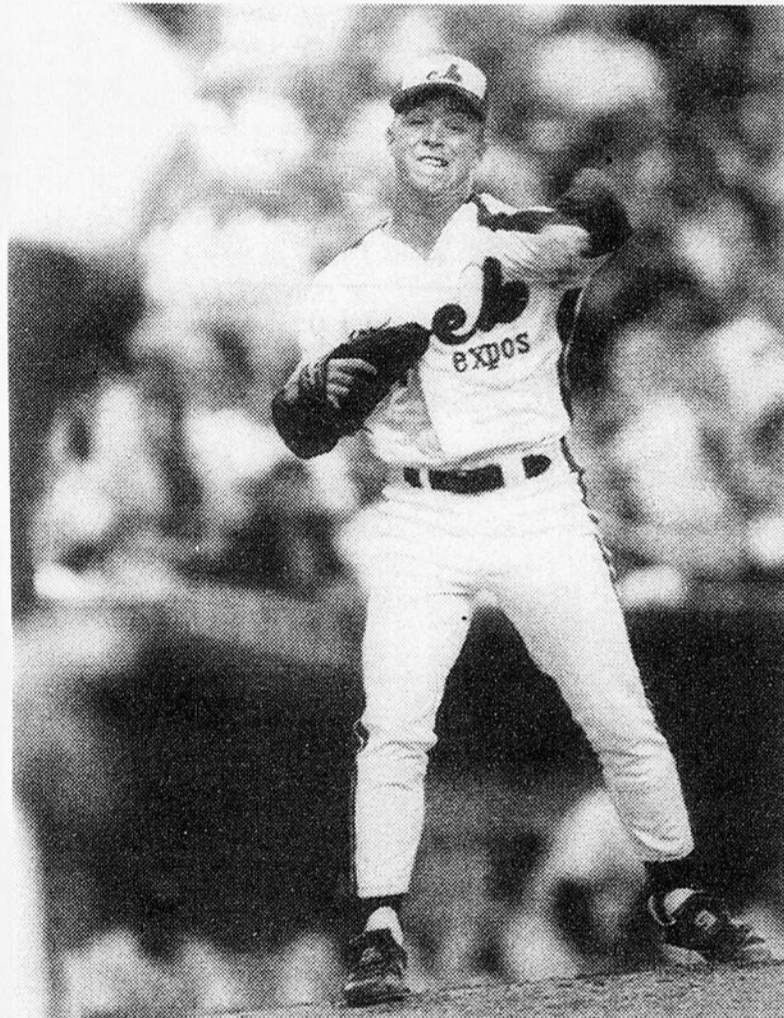
Foley se doutait bien que le conflit était inévitable parce que les enjeux étaient trop importants.

«Toutes les clauses importantes comme les joueurs autonomes, par exemple, n'étaient pas réglées. On ne peut discuter d'un tas de choses à la dernière minute et penser tout solutionner.»

Foley n'était pas près du conflit, mais il a suivi les débats à la télé et via les journaux.

«John Ziegler et Goodenow étaient loin l'un de l'autre. D'après ce que je lisais, il n'y avait pas de rapprochement. Je pense que les propriétaires n'ont pas pris les joueurs trop au sérieux.»

Le traitement des joueurs de baseball s'est amélioré à la suite de chacun des conflits de travail qui sont venus perturber les ligues majeures au cours des dernières années. On surveillera de près ce qui arrivera aux joueurs de hockey.



BRIAN BARNES...se pose des questions sur la place qui lui a été donnée par les Expos pendant le camp d'entraînement. «Je vais travailler comme un fou pour revenir à Montréal», a-t-il commenté hier.

(Photothèque Le Quotidien)

Echangé sans avoir eu sa chance

Barnes se pose des questions

WEST PALM BEACH (PC) - Brian Barnes n'a pas vraiment eu la chance de se faire justice au camp d'entraînement des Expos. On peut même dire que les dès étaient pipés et hier, il a été cédé aux Indiens d'Indianapolis.

Barnes ne semble pas avoir eu une véritable chance de batailler pour le poste de cinquième partant avec Jonathan Hurst et Chris Haney.

Il n'a commencé que deux matches à l'entraînement et, même s'il n'a pas si mal fait, son travail était insuffisant pour impressionner ses patrons.

Barnes ne l'a pas pris. Il a d'abord refusé de parler aux journalistes. Puis, après s'être

ravisé, il a mentionné qu'il ne savait pas vraiment ce qui s'était passé.

«Je ne sais pas vraiment quoi répondre.

Je n'ai pas obtenu de départs réguliers à tous les cinq jours, a-t-il dit. J'ai fait mon possible quand on m'a dit que c'était à mon tour de lancer. Je me pose des questions.»

Barnes n'a pris part qu'à quatre matches au total et il n'a accordé qu'un seul point mérité en 10 manches de travail. Il a cependant accordé sept buts sur balles.

L'an dernier avec les Expos, Barnes avait conservé un dossier de 5-8 avec une moyenne de points mérités de 4.22. Il en était alors à sa première sai-

son complète dans les ligues majeures.

«On m'a dit de travailler ma balle rapide pour en améliorer la location, a dit Barnes. Je vais travailler comme un fou pour revenir à Montréal. Je ne m'attendais pas à cela. J'aurais même accepté de lancer en relève pour demeurer dans les ligues majeures.»

Plus de confiance

Tom Runnells a mentionné que Barnes doit travailler fort à Indy s'il veut reprendre sa place dans la rotation des partants de l'équipe.

Barnes est un petit bagarreur, mais il n'avait plus tous ses outils.

«Barnes doit retrouver sa balle rapide, bien sûr, mais il

doit aussi retrouver sa confiance, a dit Runnells. Il devra réduire le nombre de buts sur balles qu'il accorde. Sa balle rapide est bonne, mais comme Mel Rojas, il devra la lancer là où il le veut.»

Runnells a confirmé par ailleurs que c'est dimanche à Montréal que se jouera le dernier épisode dans cette recherche d'un cinquième partant.

«Jonathan Hurst et Chris Haney lanceront lors du deuxième match contre les Blue Jays, a dit Runnells. Hurst devrait être le partant. Nous verrons bien ce qui se passera.»

La lutte s'est toujours faite entre ces deux-là. Barnes n'a jamais été dans la course.

Les Jeannois en avance dans le junior

Le National réussit une belle remontée

par Pierre Fellice

LA BAIE (PF) — Le National de La Baie n'a pas fait les choses à moitié, hier soir, au

centre Jean-Claude-Tremblay, devant une foule enthousiaste de quelque 550 amateurs.

Tirant de l'arrière 0-4, après deux périodes, les Baierive-

rains ont marqué quatre buts, en dernière séquence, pour propulser d'abord le match en supplémentaire, puis remporter une victoire de 5-4 devant

les Saguenéens de Chicoutimi, dans cette finale 4 de 7 de la division midget du Circuit Ultramar régional.

C'est un but de Rémi Lavoie,

à 13:03 de la période de prolongation, qui a procuré cette victoire au National, sa troisième consécutive, après avoir tiré de l'arrière 0-2.

Stéphane Lavoie (3) et Luc Boivin ont complété le pointage pour les vainqueurs, la réplique des Saguenéens venant des bâtons de Paul-Alphé Martin, Jean-Robert Grenon et Frédéric Harvey.

Le National mène donc la série 3-2 et le sixième match a lieu ce soir, 18h.30, au centre Vézina.

Gain des Jeannois

Pendant ce temps, dans le Circuit junior régional, les Jeannois d'Alma ont vaincu le National de La Baie, 5-3, pour prendre les devants, 3-1, dans la grande finale 4 de 7.

Stéphane Ouellet a pavé la voie à cette victoire en marquant à deux reprises, alors que Jean-Luc Maltais, Steve Pilote et Pierre Girard complétaient le pointage.

Pour La Baie, Richard Boivin, Daniel Bédard et Patrice Grégoire ont marqué.

La série se transporte maintenant à La Baie et le cinquième match aura lieu vendredi, à 20h.30, au centre Jean-Claude-Tremblay.

Baseball professionnel

Le club des millionnaires grossit

NEW YORK (AP) — La ra-

Espoir déçu des Canucks

VANCOUVER (PC) — La saison de rêve des Canucks de Vancouver pourrait être terminée et le président-directeur-général et entraîneur de l'équipe, Pat Quinn, est préoccupé par l'avenir du hockey au Canada.

Les Canucks présentaient le meilleur dossier de leur histoire — 16 victoires au-dessus de .500 et ils occupaient la première place de la section Smythe — et ils étaient perçus comme des aspirants sérieux pour l'obtention de la coupe Stanley.

«Nous n'allons pas signer notre arrêt de mort, a indiqué Quinn, un Irlandais au tempérament bouillant. Plusieurs équipes vont perdre de l'argent, cette année, pas seulement les Canucks.»

Quinn a indiqué que les pertes des Canucks pourraient s'élever à trois millions de dollars cette année si la grève perdure. Il a également précisé que les joueurs avaient refusé de consulter les états financiers de l'équipe.

«Ils (joueurs) ne veulent pas entendre la vérité, a ajouté Quinn. Je suis désappointé pour les partisans qui ont payé pour assister à nos matchs et pour les propriétaires (Arthur, Frank et F. W. Griffiths).

«La grève pourrait mettre en péril la survie du hockey à Vancouver et au Canada. Je connais les chiffres et notre sport est en danger au Canada», a poursuivi Quinn.

— Petits marchés —

Quinn a réitéré l'opinion que les propriétaires canadiens ne peuvent concurrencer les équipes américaines en ce qui concerne les joueurs autonomes.

«Ce n'est pas un grand jour pour le hockey, a dit Arthur Griffiths, dont la famille contrôle les intérêts des Canucks depuis 1974. Je prie pour que les activités reprennent au plus vite.»

Les Canucks n'ont pas permis aux joueurs de récupérer leur équipement.

Griffiths a indiqué qu'il sera obligé d'augmenter de 25 pour cent les prix des billets si les offres présentées par les propriétaires étaient acceptées par l'Association des joueurs.

En après-midi, les joueurs des Canucks se sont réunis pour discuter des implications de la grève.

L'attaquant Greg Adams a signé quelques autographes avant de quitter au volant de sa... Mercedes.

pide escalade des salaires du baseball majeur au cours de l'hiver a porté de 32 à 68 le nombre de joueurs qui gagneront au moins trois millions de dollars au cours de la prochaine saison, incluant 22 qui empocheront quatre millions\$ et plus.

Un total de 269 joueurs empocheront au moins un million de dollars, comparativement à 223 l'an dernier et 153 en 1990. Environ 38 pour cent des joueurs des ligues majeures gagneront un million ou plus, cette année.

Le nombre de ceux qui encaisseront deux millions\$ est passé de 123 à 176, comparativement à 27 en 1990. Robin Yount des Brewers de Milwaukee, qui était devenu le premier joueur à signer un contrat de plus de trois millions en 1990

gagne toujours 3,2 millions\$, et il se retrouve au 57e rang des salaires.

Cette saison, la moyenne des salaires se situera entre 1,1 et 1,2 million\$.

— Bonilla le mieux payé —

Le voltigeur des Mets de New York, Bobby Bonilla, qui a signé à titre de joueur autonome un contrat de cinq ans évalué à 29 millions\$, est le joueur le mieux payé avec un salaire annuel de 6,1 millions\$. Le voltigeur des Yankees de New York, Danny Tartabull, qui a signé un contrat de cinq ans d'une valeur de 25,5 millions\$, vient au deuxième rang avec un salaire de 5,3 millions\$, tandis que le voltigeur des Rangers du Texas, Ruben Sierra, admissible à l'autonomie après la saison, occupe le troisième rang. Sierra encaissera

cinq millions\$ après avoir gagné sa cause en arbitrage.

Le droitier des Mets, Dwight Gooden, de retour après une blessure à l'épaule, vient au quatrième rang avec un salaire de 4,916667\$ suivi du gaucher des Red Sox de Boston, Frank Viola, avec des gains de 4,733333\$.

Barry Bonds des Pirates de Pittsburgh, également admissible à l'autonomie à l'automne occupe le sixième rang (4,7 millions\$), devant Roger Clemens, des Red Sox, trois fois vainqueur du trophée Cy Young, (4,555250\$).

Ryne Sandberg des Cubs de Chicago, qui commencera à empocher son faramineux contrat de quatre ans évalué à 28,4 millions\$ en 1993, occupe présentement la 160e place avec un salaire de 2,1 millions\$.

Rapido

Tournoi des policiers provinciaux

Un grand total de 51 équipes, en provenance de tous les coins de la province, participeront au tournoi de hockey des policiers provinciaux du Québec qui se mettra en branle demain, à 13h.30, au Foyer des loisirs de Jonquière. L'action se poursuivra toute la fin de semaine, dans les trois arènes du grand Jonquière, et les grandes finales sont prévues pour dimanche, au Palais des sports et au Foyer des loisirs. Notons que les profits générés par ce tournoi seront versés à la Fondation MIRA et serviront à l'achat d'un chien-guide pour une personne de la région. L'entrée est gratuite mais les gens pourront faire un don à l'entrée des arènes.

Etoiles du baseball midget
L'équipe étoiles du baseball midget régional tiendra une première séance d'entraînement le mercredi 8 avril prochain, de 18h.00 à 21h.00, à la polyvalente Jonquière. Les jeunes intéressés devront avoir entre 15 et 16 ans (nés en 1975 et 1976). La tenue sportive est en vigueur, et les jeunes devront apporter leur gant.

Compétition Georges-Ethier

La compétition Georges-Ethier de patinage artistique a lieu à compter d'aujourd'hui, à Sherbrooke, et plus de 800 patineurs de la province sont inscrits à cette dernière épreuve de la saison inscrite au calendrier de la Fédération provinciale. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean comptera sur 60 représentants, les plus fortes délégations venant de Chicou-

timi (13 patineurs) et Mistassini (10). Les patineurs et patineuses qui ont participé aux récents championnats canadiens ne seront toutefois pas présents à cette épreuve provinciale.

Tournoi de hockey senior

La 4e édition du tournoi de hockey senior provincial de Saint-Félicien aura lieu ce week-end, du 3 au 5 avril, au centre récréatif de l'endroit. Les neuf meilleures équipes du Québec, à ce niveau, se disputeront alors une bourse totale de 3000\$, dont 700\$ iront à l'équipe championne. Le Semisol de Québec et la formation locale de Saint-Félicien,

les deux finalistes de l'an dernier, devraient être à surveiller à nouveau cette année. Dans la section A, on retrouve Chibougamau, Québec et Victoriaville, alors que Roberval, Saint-Bruno et Québec (CHIK 98.9) se retrouvent dans la section B. Finalement, la section C est constituée des équipes de Saint-Félicien, Alma et le Lac-Saint-Jean ouest. Le premier match est au programme pour demain (vendredi) à 20h.30, alors que la grande finale aura lieu dimanche à compter de 13h.00.

Richard Boily 10e

Les skieurs canadiens n'ont pas eu la vie facile, mardi, dans le cadre des Ve Jeux paralym-

piques disputés à Tignes en France. Richard Boily, de Chicoutimi, a dû se contenter de la 10e place, au slalom géant, alors que son coéquipier, Phil Crew, se classait 3e. Danny Letain, de Cranbrook en Colombie-Britannique, s'est battu contre une mauvaise visibilité pour finir quatrième dans la catégorie des athlètes amputés d'un bras.

Ski de fond terminé

Le Service des loisirs de Chicoutimi avise les fondeurs que les activités de ski de fond sont maintenant terminées au Parc de la Rivière-du-moulin. La direction remercie les usagers pour leur participation et le respect des lieux.



COMITE — Ces gens voient à la bonne marche du tournoi provincial de hockey senior qui se déroule à Saint-Félicien, ce week-end. Première rangée: Rodrigue Bergeron, Paul-Émile Lachance, Jean-Eudes Senneville et Yoland Genest, et à l'arrière, Guy Joncas, Guy Perron, Yves Brassard et Bertrand Bergeron.

Requête déposée contre le MER

Les «squatters» lèvent le bouclier

CHICOUTIMI (PF).- L'Association des villégiateurs du Québec, dont l'objectif premier est de faire en sorte que tous les villégiateurs aient accès à la forêt québécoise, a décidé de lever le bouclier. Et en conférence de presse, hier matin à Chicoutimi, l'organisme présidé par Bruno Simard a fait part du dépôt d'une

action directe en nullité, en Cour supérieure, à la fois contre le procureur général du Québec, et la ministre de l'Énergie et des Ressources, Lise Bacon, rien de moins.

En ce 1er avril, ce n'était pas un poisson, loin de là...

«Le ministère de l'Énergie et des Ressources a commis plusieurs irrégularités en laissant

la situation du moratoire perdurer pendant près de huit ans, sans rien faire», a commencé par expliquer Bruno Simard.

Mais la goutte qui a fait déborder le vase, vient de cette action du MER qui a fait parvenir plusieurs requêtes en dépossession (une dizaine environ), à la fois au Lac-Saint-Jean et au Saguenay. De là cette

action directe en nullité inscrite en Cour supérieure, hier.

L'Association des villégiateurs demande donc au ministre, quatre choses bien précises: la nullité du règlement sur la régularisation de certaines

du Saguenay-Lac-Saint-Jean, à un tirage au sort pour l'attribution de 85 terrains à des particuliers, pour des fins de villégiatures.

«Plus de 3200 demandes avaient alors été présentées. Et ce qui nous apparaît bizarre, c'est que par un hasard qui s'explique difficilement, une même personne s'est vue attribuer 15 des 85 terrains disponibles lors de ce tirage». Trouvez l'erreur.

Qu'à cela ne tienne, cette requête, déposée hier par Me Serge R. Simard, de la firme d'avocats Gaudreault, Tremblay et associés, au nom de l'Association des villégiateurs du Québec, risque de soulever beaucoup de poussière.

Un dossier à suivre...



Pierre Fellice

occupations de terres du domaine public; la nullité du règlement sur la vente, la location et l'octroi de droits immobiliers sur les terres du domaine public; la nullité du moratoire ayant été appliqué à partir de novembre 1984 jusqu'à février 1991; et enfin la nullité de toute décision prise en conformité avec ces règlements et ce moratoire.

L'association appuie sa démarche sur le fait que ces deux règlements ainsi que le moratoire lui-même sont illégaux, puisqu'ils contreviennent aux prescriptions de la loi sur les terres du domaine public, est-il noté dans le document remis à la presse.

Cette action directe ne constitue que le début d'une lutte «qui risque d'être longue et coûteuse», laisse entendre pour sa part Denis Marchand, secrétaire-trésorier de l'Association des villégiateurs du Québec, et au nom de qui la requête a été déposée.

Puis il ajoute: «Nous savons que nous sommes des illégaux (squatters), mais avisons-nous le choix d'agir ainsi, devant l'inertie du MER et sa décision de ne pas nous écouter».

Puis Marchand avance certains chiffres, faisant référence notamment au fait que depuis la fin du moratoire, le MER a procédé, dans la région



VILLEGIEATEURS.- Denis Marchand, Bruno Simard, président, Serge R. Simard et Pierre Ouellet, avocats, ont fait part, hier, de l'action intentée par les «squatters», auprès du ministère de l'Énergie et des Ressources. (Photo Sylvain Dufour)

Partage des profits entre joueurs et propriétaires

Le basket-ball offre une bonne formule

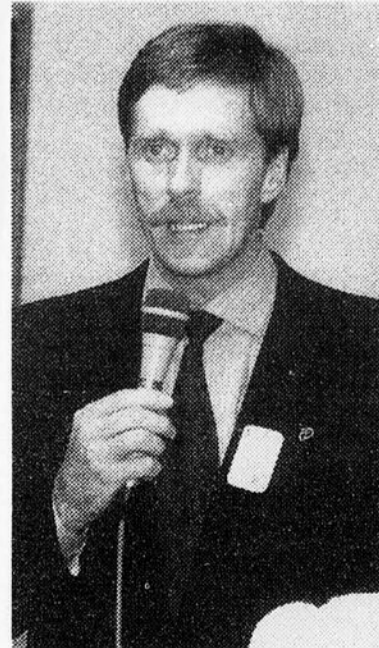
par Serge Emond

CHICOUTIMI (SE) - Claude Quenneville, qui assure la description des matches du Canadien de Montréal à la télévision de Radio-Canada, estime que la Ligue nationale de hockey devra éventuellement copier le système utilisé par l'Association nationale de basket-ball (NBA).

Dans la NBA, il existe un partage des profits entre les propriétaires et les joueurs et surtout un plafond salarial que les équipes ne peuvent dépasser.

«Il est difficile d'appuyer les joueurs quand on regarde la situation actuelle, a résumé Claude Quenneville, hier, lors de son passage au Cercle de presse du Saguenay. Il y a plusieurs facettes à regarder. Réjean Tremblay écrivait récemment que la Ligue nationale est en train de sortir du moyen-âge. Il n'a pas totalement tort.

«La Ligue nationale devra trouver une entente un peu comme le basket-ball l'a fait. Un partage «53-47» ou un autre. Le basket-ball a été le premier sport à accorder un contrat



Claude Quenneville

d'un million \$ à un joueur. Le sport qui se compare le mieux avec le hockey, c'est le basket-ball. La NBA a statué sur un plafonnement des salaires et le hockey devra en arriver là. Dans le cas contraire, il n'y aura plus que dix équipes dans la Ligue nationale, dans dix ans».

Quenneville n'a pas l'impression que cette grève des joueurs durera bien longtemps. Dans son esprit, il y a trop d'argent en jeu et certaines équipes ne sont pas en position de force.

Pour Radio-Canada, une grève entraînant l'annulation des séries éliminatoires aurait d'importantes conséquences. Claude Quenneville ne peut dire comment la société pourrait combler le vide laissé par le hockey professionnel. Il a parlé, à titre d'exemple, de hockey junior ou du championnat mondial.

Radio-Canada a un mandat de 33 matches pour les séries.

«Est-ce que les gens bouderont ensuite les joueurs? Est-ce qu'ils arrêteront d'aller au Forum ou au Colisée de Québec? Est-ce qu'ils arrêteront de regarder le hockey à la télévision? Ce sont toutes des questions auxquelles il est impossible de répondre. Les gens ont cependant tendance à oublier rapidement», a encore mentionné Claude Quenneville, qui ne serait pas surpris que les joueurs les plus actifs dans le conflit se retrouvent sous d'autres cieux un jour ou l'autre.

/// Rapido ///

Entraîneurs demandés

Le regroupement pour le baseball de développement du Lac-Saint-Jean Est est à la recherche d'entraîneurs et d'adjoints aux entraîneurs, pour l'été 1992, et ce pour ses équipes pee-wee, bantam et midget qui évolueront au sein des circuits régionaux. Ces emplois sont d'une durée de 15 semaines (30 heures-semaine) et on offre un encadrement et une rémunération intéressante. Les candidatures doivent être envoyées à Jean Lefebvre, au Service des loisirs d'Alma, 140 Saint-Joseph sud, Alma, G8B 3R1.

Mont-Fortin

Une précision sur le centre de ski alpin Mont-Fortin de Jonquière. Cette semaine, ses pentes ne sont ouvertes que l'après-midi. C'est fermé en soirée. A cet endroit, les conditions sont évaluées quotidiennement mais il est déjà évident que la saison achève.

Sport étudiant

Trois activités au programme

CHICOUTIMI (SE) - En plus de la finale provinciale du hockey collégial AA, volleyball et basketball sont au programme de la prochaine fin de semaine pour le sport étudiant.

Le championnat régional scolaire de volleyball sera présenté au pavillon Wilbrod-Dufour d'Alma, samedi. La compétition regroupera 32 équipes, un nombre record, dans les catégories cadet et juvénile. Pour ce tournoi, la région a été divisée en six zones et le nombre de formations participantes était limité.

En catégorie juvénile, les équipes féminines à surveiller principalement seront celles de la polyvalente Charles-Gravel de Chicoutimi et la Cité étudiante de Roberval.

Chez les garçons, la Cité étudiante et Dominique-Racine sont les favoris. Du côté cadet, les organisateurs attendent beaucoup de la polyvalente Jonquière (filles) et de la polyvalente Lafontaine (garçons).

La compétition se déroulera de 9h00 à 19h00. Les vainqueurs obtiendront un laissez-passer pour le championnat provincial qui se tiendra dans l'Outaouais, du 24 au 26 avril.

Par ailleurs, les championnats provinciaux de basket-ball AAA se dérouleront à Sherbrooke, samedi et dimanche. Les équipes de la région inscrites au tournoi sont celles de la polyvalente Arvida (cadet féminin et masculin) et de Dominique-Racine (juvénile masculin).

Un tir au but qui se faufile et...

Les Sags sont déjà dans le pétrin

CHICOUTIMI (SE) - Quel but «platte» pour conclure ce qui a été un excellent match de hockey. Après 16 minutes de prolongation, Alain Côté a battu Sylvain Rodrigue à l'aide d'un petit lancer des poignets qui paraissait anodin et il a procuré une victoire de 6-5 aux Cataractes de Shawinigan sur les Saguenéens de Chicoutimi, hier soir, au centre Georges-Vézina.

Après deux matches dans cette série quart-de-finale, les Saguenéens sont déjà dans le pétrin. Ils accusent un retard de 2-0 et doivent retourner à Grand-Mère, vendredi soir.

Tout cela parce que le tir de Côté s'est fauflé sous le gant du gardien des Saguenéens. La rondelle lancée par l'attaquant

des Cataractes a emprunté une trajectoire descendante avant de se retrouver dans le filet.

Côté a ainsi mis fin à une belle remontée des perdants.



Serge Emond

Les Saguenéens ont montré deux visages totalement différents dans ce deuxième match de la série. En première période, ils ont été malmenés par les visiteurs. Ces derniers ont dominé à tous les chapitres. Ils ont notamment donné aux Saguenéens une leçon sur l'art

de travailler en supériorité numérique. Les Chicoutimiens étaient constamment à la course pendant que les Cataractes s'amusaient à passer la rondelle. Résultat, ils ont tiré 21 fois et quitté la patinoire avec une priorité de 4-1.

Joe Canale n'a pas voulu répéter ce qu'il a dit à ses joueurs entre les deux engagements mais les Saguenéens étaient totalement transformés lorsqu'ils sont revenus pour la deuxième période. A leur tour, ils ont imposé leur loi à l'adversaire en patinant sans se ménager et en appliquant beaucoup de pression en zone adverse. Ils ont rapidement réduit leur retard à un seul but mais le filet égalisateur n'est pas venu tout de suite. Ce ne sont pourtant pas les occasions qui ont manqué.

Les Saguenéens ont poursuivi dans le même rythme, au troisième tiers, même si François Groleau a redonné aux vainqueurs une priorité de deux buts. Un doublé de Daniel Paradis en moins de deux minutes a cependant forcé la prolongation. Et elle a été excellente. Chaque équipe a gaspillé quelques belles occasions de conclure la soirée. Par exemple, juste avant le but de Côté, Michel Saint-Jacques s'est retrouvé sans surveillance devant Johnny Lorenzo, le gardien des Cataractes. Il a raté cette chance.

«C'est une question mentale», a résumé Joe Canale en faisant allusion au lent départ de son équipe. «Nous avons joué deux mauvaises périodes depuis le début de cette série. La deuxième à Grand-Mère et la première ici. Il faut se préparer comme il faut pour jouer un match. Chaque joueur doit arriver en connaissant son rôle et il doit le jouer. C'est simplement de la préparation mentale.



SURVEILLANCE ETROITE — Bien surveillé par Dany Beaugard (26), Richard Hamelin (20) s'est aussi assuré que l'attaquant des Saguenéens n'irait pas loin en retenant son bâton.

(Photo Sylvain Dufour)

«En première période, nous n'étions pas là du tout. On aurait dit un match entre du junior et du midget. L'arbitre a aussi voulu faire son «show» en donnant des pénalités douteuses des deux côtés.

«Nous avons parlé un peu après la première période... En deuxième, nous avons mené le jeu, nous avons provoqué des chances. Par contre, ça prend aussi un peu de chance en séries. Les Cataractes ont marqué de drôles de buts depuis le début de cette série.

Comme lundi, la production offensive de chaque équipe a tourné principalement autour d'un trio. Chez les Cataractes, Côté, Groleau, Jean-François Jomphe, Simon Roy et Alain Savage (2) ont marqué. Paradis a touché la cible trois fois pendant la soirée. Sébastien Parent et Saint-Jacques ont ajouté au total des Saguenéens.

Déjà dans les câbles, les Saguenéens peuvent-ils se relever?

«Je pense que oui», a répondu Joe Canale.

Priorité perdue des Cataractes

«Ca aurait pu coûter cher»

CHICOUTIMI (SE) - Entraîneur des Cataractes de Shawinigan, Alain Sanscartier estime que son équipe aurait pu regretter pendant toute la saison estivale le match d'hier soir.

Sanscartier en avait évidemment contre le fait que sa formation a laissé filer une priorité de 4-1.

«Nous n'avions aucune raison de perdre cette priorité de 4-1, a résumé le pilote des Cataractes. Ca aurait pu nous coûter cher. Ca aurait pu nous coûter la série.

«Avec cette avance de 4-1, mes joueurs ont commencé à entrer à trois dans le territoire des Saguenéens et mes défenseurs se laissaient attirer à l'avant. En troisième période, ça nous a coûté deux buts. Je suis convaincu que si nous avions échappé ce match, il aurait pu nous coûter toute la série».

Sanscartier était cependant fier du travail de son équipe en supériorité numérique. Les Cataractes ont marqué trois buts dans ces conditions, en première période.

En revanche, dans le même engagement, ils ont été incapables de tirer profit d'une majeure infligée à Patrick Lacombe.

«Nous avons une philosophie quand nous jouons en supériorité numérique, a repris Sanscartier. Nous travaillons comme s'il restait trente secondes au match et que nous perdions 2-1. Il faut profiter tout de suite du jeu de

puissance. Pendant la majeure à Lacombe, nous avons travaillé sur les talons».

Dans un vestiaire plutôt calme, Alain Côté a rappelé que les matches en prolongation prennent souvent fin sur des buts qui ne passeront jamais à l'histoire.

«En surtemps, on dirait que ce ne sont jamais de beaux buts qui font la différence, a mentionné Côté. J'ai simplement pris un bon lancer et la rondelle est allée au fond du filet. J'en suis bien content.

«Quand tu souhaites terminer une série le plus rapidement possible, il est nécessaire de gagner sur la route. Nous venons de gagner un gros match à Chicoutimi».

Par ailleurs, Joe Canale a laissé entendre que plusieurs de ses hockeyeurs doivent faire un examen de conscience avant de jeter la pierre à Sylvain Rodrigue.

«Une chose est importante, a précisé le pilote des Saguenéens. C'est certain que notre gardien a été faible sur le sixième but. Je le pense. Je n'ai pas vu le vidéo encore. Par contre, il y en a plusieurs là-dedans (chez les Saguenéens) qui ont fait des erreurs aussi graves. Plusieurs fois, le public ne le voit pas.

«Si les gars sont honnêtes, s'ils travaillaient comme ça doit être fait, nous ne serions probablement pas placés dans cette situation. Je ne nomme personne mais qu'ils se regardent avant qu'on pointe le doigt vers le gardien».

En bref

CHICOUTIMI (SE) - Les Saguenéens ont perdu les services du défenseur Patrick Lacombe dès la première période. Il a été chassé de la rencontre après avoir touché Mario Therrien au visage en lui appliquant un double-échec. Le code utilisé par l'officiel prévoit qu'il faudra attendre son rapport avant de savoir si Lacombe sera suspendu...

Le joueur des Cataractes a perdu trois dents sur cette séquence...

En deuxième période, Dany Beaugard a quitté à son tour le banc des Saguenéens. Blessé à une épaule, il a tout de même fait quelques apparitions en troisième période et en prolongation...

Alain Sanscartier ne s'est pas

trop attardé au fait que l'attaque de son équipe est la responsabilité d'un seul trio depuis le début de la série. Jean-François Jomphe, Marc Tardif et Alain Savage ont encore été les plus efficaces, hier. Alain Côté remplaçait Savage quand il a marqué le but gagnant. «Le trio de Jean Imbeau, Richard Hamelin et Stefan Simoës a obtenu les meilleures chances en prolongation», a noté le pilote des Cataractes...

Eric Meloche a finalement effectué un retour au jeu, hier. Il avait raté le premier match de la série en raison d'une blessure à un genou. C'est Carl Wiseman qui est allé rejoindre Christian Caron, Rodney Petawabano et Sylvain Careau dans les gradins...

Une petite foule de 1489 personnes a suivi la rencontre...

Avant le début du match, les Saguenéens ont rendu hommage à ceux qui ont conservé la meilleure fiche «plus et moins». Patrick Lacombe a enlevé la quatrième et dernière tranche du calendrier avec un dossier de «plus 11». Pour la saison régulière, Michel Saint-Jacques a devancé ses coéquipiers en présentant un «plus 20»...

Si le jeu de puissance des Cataractes a profité du travail de Guy Joubert en première période, on ne peut en dire autant des Saguenéens. L'équipe de Joe Canale a finalement conclu la soirée avec un filet en huit supériorités numériques.

Index-sport



Burns n'y croit pas - Page 32



La grève sera longue - Page 33



Une défaite... positive - Page 36

La Classique de Tennis

"Acura Flash"
Du 2 au 12 avril 1992
Club de Tennis Saguenay

Tournoi Provincial

Badminton
3-4-5 avril 1992
Polyvalente Ville de La Bale

Tournoi Hockey des Policiers

Provinciaux du Québec
Les 3-4-5 avril 1992
Palais des Sports de Jonquière
Aréna de Kénogami
Foyer des Loisirs d'Arvida

Tournoi Régional Hockey Amateur

du 1er au 5 avril 1992
Aréna du Plateau - Chicoutimi-Nord

Soirée de fermeture Pêche Blanche Falardeau

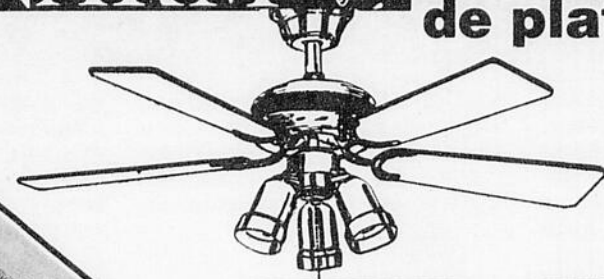
Chalet des Loisirs - Samedi le 4 avril 1992 à 21h00
Animation: Olivier Bouchard - Adm.: 2\$, prix de présence



**MOI,
J'ACHÈTE
LES ÉCONOS^{MD}**

CANARM

**Ventilateur
de plafond 42"**



- #CF42WH-3S (784110)
- 5 pales
 - 3 projecteurs
 - anti-reflet inclus
 - moteur réversible 3 vitesses
 - blanc

\$48⁸⁸

Q Un ventilateur de plafond ramène l'air chaud au plancher en hiver et crée une brise rafraîchissante en été. Idéal pour les plafonds élevés. Économisez de l'énergie!

(411060)

**Mousse isolante
Ultragrip LEPAGE**

820 gr

Q En rénovation, prenez soin de bien colmater chaque joint ouvert avec un matériau de remplissage; en réduisant ainsi les infiltrations d'air froid, vous économisez de l'énergie.

\$14⁸⁸

**Couverture isolante
pour chauffe eau
électrique de 40 gallons**

Q L'installation d'une couverture isolante sur un chauffe-eau permet d'améliorer son efficacité énergétique. Même pour un modèle «CASCADE 40», l'économie d'électricité peut atteindre 12.50\$ par année.

\$20⁸⁸

**Isolant pour tuyaux
en mousse de
plastique**

Tube 1/2"

Q Votre chauffe-eau perd jusqu'à 5% de sa chaleur par le tuyau de sortie d'eau chaude. Isoler les deux premiers mètres de ce tuyau et économisez de l'énergie.

48¢

MOEN®

**Pomme de
douche
téléphone**

- Réduit la
consommation
d'eau

#29-1042 (743212)

Q Installez une pomme de douche qui réduit le débit à moins de 9,5 litres par minute. Elle diminue votre consommation d'eau chaude et peut vous faire économiser jusqu'à 50\$ d'électricité par année.

\$24⁸⁸

MOEN®

**Robinet de
cuisine**

#87801A (743075)

- Réduit la
consommation
d'eau

Q L'utilisation de robinets dont le débit maximum est de 9,5 litres par minute dans la cuisine et la salle de bains permet d'économiser l'eau chaude et l'énergie.

\$58⁸⁸

**Florescent compact
à ballast électronique**

- Se visse dans les
douilles ordinaires

- Remplace une
ampoule à
incandescence

Q Économisez jusqu'à 27\$ d'électricité et le coût total de 10 ampoules ordinaires en utilisant un fluorescent compact qui dure 10,000 heures.

\$17⁸⁸

**Florescent modulaire
circulaire avec ballast**

- Se visse dans
les douilles
ordinaires

Q L'avantage du fluorescent circulaire par rapport à l'ampoule ordinaire est qu'il: - dure 10,000 heures plutôt que 1,000; - utilise 60% moins d'électricité; et - procure un éclairage de qualité

\$13⁸⁸

**Détecteur de présence
pour système
d'éclairage**

**Durex
Industrial**

(782200)

Q Utilisez un détecteur de présence pour actionner l'éclairage de sécurité dès qu'une personne s'approche de l'entrée de la maison, du garage, de la remise... Vous réduirez ainsi vos frais d'énergie et vous assurez votre sécurité.

(ampoules non incluses)

\$12⁸⁸

1932 à 1992

Potvin & Bouchard

JONQUIÈRE - CHICOUTIMI - ALMA

3900 rue St-Jean
Tél.: (418) 547-4751
Fax: 547-6357

790 rue Alma
Tél.: (418) 549-4600
Fax: 549-9797

50 rue des Pins
Tél.: (418) 668-3027
Fax: 668-4664

UNE VALEUR POUR L'AVENIR...

**CENTRE RÉGIONAL
DE LA RENOVATION**

- Bois de construction
- Matériaux de construction
- Portes et fenêtres
- Plomberie et accessoires
- Menuiserie
- Quincaillerie
- Outils de toutes sortes
- Vitrerie
- Peinture
- Décoration
- Couvre-plancher
- Electricité - Luminaires
- Produits saisonniers
- Gaz propane

**Service professionnel
de livraison**

Valide jusqu'au 8 avril 1992

*«les éconos» et «Moi, j'achète les éconos» sont des marques déposées d'Hydro-Québec.

Photos ou illustrations de cette annonce peuvent légèrement différer

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

Quantité limitée jusqu'à épuisement des stocks Prix payé et emporté par le client

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

ÉVITONS LE GASPILLAGE



Hydro-Québec